

## BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2011-2012

établi par  
Patrice CABAU et Maurice SCHELLÈS

### SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2011

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, MM. Bordes, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, MM. Boyer, Burroni, membres correspondants.

Excusés : MM. Pradalier, Directeur, Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Andrieu, Balty, Friquart, Guiraud, Krispin, Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger, MM. Balty, Catalo, Chabbert, Garrigou Grandchamp, Garland, Peyrusse.

Daniel Cazes ouvre l'année académique 2011-2012. Occupant pour la première fois le fauteuil de Président, il déclare qu'il essaiera de se montrer digne de cet honneur. Notre Société est maintenant très ancienne, avec ses cent quatre-vingts ans, et si l'on osait faire un peu de prospective, c'est son bicentenaire qu'il faudrait commencer à préparer. Ce qui pourrait sembler une plaisanterie n'en est pas une : nous avons sans aucun doute à penser ce que sera la Société Archéologique du Midi de la France dans vingt ans et à préparer le travail de nos successeurs.

Daniel Cazes se dit très impressionné par ce fauteuil de Président. Il a connu cinq de ses prédécesseurs, dont deux sont décédés. Chacun avec sa compétence, sa culture, son sens des relations humaines, a réussi à créer ce lien qui fait notre Société, entre des personnes de formations et de métiers différents. La Société Archéologique est le seul endroit à Toulouse où cette rencontre se fait, rencontre d'autant plus indispensable que le savoir est de plus en plus spécialisé et fragmenté. Daniel Cazes souhaite que nous partagions tous ce goût du dialogue et que nous poursuivions l'engagement qui a fait ce qu'est notre Société.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 juin 2011, qui est adopté.

Le Président rend compte de la correspondance reçue au cours de l'été.

Notre confrère Yves Cranga demande de ne plus être compté parmi nos membres, son retour à Toulouse longtemps espéré lui apparaissant de plus en plus improbable. Nous recevons sa demande avec regret.

Pierre Garrigou Grandchamp nous adresse un tiré-à-part de son compte rendu du *Bilan du programme de dendrochronologie en Midi-Pyrénées* publié dans le dernier volume de nos *Mémoires* (t. LXIX, 2009).

Nous avons encore reçu un courrier de la Mairie de Toulouse, en réponse à nos interrogations sur les travaux en cours place Esquirol, courrier très administratif et qui ne répond pas sur le fond. Il faudra relancer la discussion en présence Guy Ahlsell de Toulza au cours d'une prochaine séance. On fait remarquer que ce courrier montre en tout cas que la Mairie de Toulouse n'a pas envie de s'engager dans une politique du patrimoine.

Notre bibliothèque s'enrichit d'un très joli cadeau du Père Montagnes, avec le reprint du *Don du corps de Saint Thomas d'Aquin...*, traduit par J. Lavour, avocat, Toulouse, 1628, et du volume *Toulouse au Moyen Âge, 1000 ans d'histoire urbaine (400-1480)*, publié sous la direction de Jean Catalo et Quitterie Cazes, Toulouse, Loubatières, 2010, 272 p.

Tout à fait exceptionnel est le don que nous fait Maurice Prin. Il s'agit d'abord d'un fragment de colonne à cannelures torsées provenant de l'ancienne église Notre-Dame la Daurade, qui avait été remployé comme borne rue de l'Écharpe. Un petit fragment de remplage gothique, avec des traces de badigeon jaune, provient des remblais du couvent des Jacobins : il ne peut avoir appartenu à une fenêtre et il faut peut-être songer à une clôture ou un tombeau. C'est encore un petit dais néogothique, du XX<sup>e</sup> siècle, intéressant pour l'histoire des membres de notre Société puisqu'il a été taillé par Maurice Prin lui-même, pour mieux comprendre le travail des sculpteurs.

Le Président propose d'accepter le don et de remercier Maurice Prin au nom de notre Compagnie. Il rappelle que notre Société possède une collection importante de sculptures et d'objets archéologiques, ainsi que de dessins, de gravures et de photographies dont un grand nombre a été déposé dans les musées de Toulouse.

Le Président doit encore annoncer la triste nouvelle du décès, cet après-midi, de **Jean Boube**, qui n'a jamais été membre de notre Société mais qui avait été primé par celle-ci dans sa jeunesse. Jean Boube s'est passionné pour Martres-Tolosane, sa ville natale, dont il a découvert la nécropole, réalisant une fouille archéologique remarquable pour l'époque, mais dont l'intérêt n'a été compris ni par la municipalité ni par le service des Monuments historiques, et tout a été comblé. Jean Boube est devenu par la suite le « grand archéologue » des fouilles de Salé, près de Rabat au Maroc. Sa disparition est une grande perte.

Patrice Cabau donne les résultats de la **vente aux enchères de la collection Dupré** à Bruniquel : les pièces lapidaires que nous avons jugées les plus intéressantes sont revenues sur leurs lieux d'origine et nous avons acquis pour le Musée des Augustins un chapiteau réputé provenir de Saint-Sernin. Jean Le Pottier ajoute qu'une seconde vente, de petits objets cette fois, sera organisée à Bruniquel. Le Président dit que le Musée Paul-Dupuy pourrait être intéressé, mais que cela dépend sans doute des provenances, car le docteur Dupré collectionnait des œuvres de toute la région.

La parole est à Hiromi Haruna-Czaplicki pour une communication intitulée *Encore deux manuscrits de l'atelier d'enluminure occitan de la Legenda aurea de la Bibliothèque du Vatican (ms. Reg. lat. 534)* :

La célèbre compilation du dominicain Jacques de Voragine, réunissant les récits édifiants de la vie des saints du sanctoral et les explications sur la liturgie des fêtes majeures du temporel, texte rédigé en latin et ordonné pour accompagner toute l'année liturgique, est l'une des œuvres les plus largement diffusées de la littérature chrétienne médiévale, comme sa désignation honorifique – la *Legenda aurea* – le justifie et que le très grand nombre des manuscrits subsistants l'atteste<sup>1</sup>. Parmi ces derniers, le ms. Reg. lat. 534 de la Biblioteca Apostolica Vaticana a une importance particulière, du fait qu'il est l'un des très rares exemplaires latins entièrement illustrés, et qu'il est probablement le deuxième des plus anciens conservés. La reproduction d'une des miniatures publiée dans l'étude de Dominique Donadieu-Rigaut<sup>2</sup> ayant attiré notre attention, deux articles sur ce manuscrit de Paolo Cherubini qui l'attribue à la production toulousaine<sup>3</sup> nous permettent de signaler, à notre tour, en remarquant les particularités iconographiques et stylistiques des images figurées, deux autres œuvres issues du même atelier d'enlumineurs actif sans doute dans les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle et au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle.

La *Legenda aurea* du Vatican est un manuscrit somptueusement enluminé en or et en couleurs<sup>4</sup> : une miniature historiée, entre sept et dix lignes de hauteur environ, souvent rectangulaire et divisée en deux compartiments pour figurer deux scènes, s'étendant sur la largeur entre la marge de justification gauche et la moitié de la colonne d'écriture, se place au début de chaque légende, tandis qu'une initiale ornée de motifs végétal et animal, presque carrée de trois lignes de hauteur et appliquée souvent sur le côté droit de la miniature, introduit l'étymologie du nom du saint, précédant la *vie*. Ce sont donc presque cent-soixante-dix miniatures et autant d'initiales ornées, qui sont renfermées dans ce manuscrit remarquable. Pourtant, il était quasiment inconnu jusqu'à sa redécouverte par Paolo Cherubini, le premier à apprécier réellement sa valeur et son intérêt<sup>5</sup>. En effet, le ms. Reg. lat. 534 est important à plusieurs titres : l'histoire de ses possesseurs successifs, le mode de lecture et d'utilisation du livre, les procédés de fabrication du manuscrit historié, les choix iconographiques, et enfin l'histoire de la production livresque enluminée à Toulouse. Tous ces aspects étant abordés dans l'étude approfondie du savant italien, nous les évoquons néanmoins brièvement ici, afin de le situer plus précisément dans le contexte historique de la production toulousaine et dans son atelier d'enlumineurs, avant appeler l'attention sur les deux autres œuvres dans lesquelles nous retrouvons la main du même artiste<sup>6</sup>.

Paolo Cherubini a éclairé l'itinéraire du manuscrit depuis la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à son lieu de conservation actuelle, en examinant minutieusement diverses annotations ou remarques portées dans les marges par les lecteurs successifs. Un possesseur du XV<sup>e</sup> siècle y a inscrit une note détaillée remémorant son acquisition (f. 254r), dans laquelle il se nomme : Louis de la Vernade, *chevalier conseiller et chambellan du roy et de monsieur le duc de Bourbon, et chancelier de mondit seigneur le duc et premier président du parlement de Languedoc*. Il l'a acheté des héritiers d'Odart Cleprier, *président en Bourbon*, au mois d'avril 1437. Cette note nous apporte un mince indice laissant deviner l'histoire antérieure du manuscrit. Les deux propriétaires du XV<sup>e</sup> siècle sont magistrats et originaires du Forez. Louis de la Vernade, bien qu'il fût premier président du Parlement de Languedoc en 1467 et en 1469-1470, ne l'a certainement pas acheté à Toulouse ; autrement dit, le codex se trouvait ailleurs dans le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle. Le manuscrit du Vatican contient encore une autre note de possession, ex-libris d'Alexandre Petau, *senator Parisiensis*, qui était connu pour sa belle collection de livres manuscrits et imprimés, en partie achetée en 1650 pour la bibliothèque de la reine Christine de Suède<sup>7</sup>. C'est cependant Louis de la Vernade qui a laissé dans les marges du manuscrit de nombreuses notes de lecture en latin, commentant certains détails de la *Legenda aurea* ou consignait des éléments biographiques de sa propre vie<sup>8</sup>. Lecteur appliqué et attentif, c'était aussi un bibliophile qui possédait des manuscrits et des incunables que ses notes permettent d'identifier<sup>9</sup>.



PARIS, BIBLIOTHÈQUE MAZARINE, Bible, ms. 29, f. 165. Cliché Bibliothèque Mazarine - C.N.R.S.-I.R.H.T.

Parmi les arguments avancés par Paolo Cherubini pour placer la fabrication du ms. Reg. lat. 534 dans le Midi de la France, et plus précisément à Toulouse, et à la charnière des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, l'analyse des aspects paléographiques et codicologiques est particulièrement pertinente. Le savant italien relève dans l'écriture du copiste de la *Legenda aurea* (ff. 3r-242r) des éléments caractéristiques des types de graphies pratiquées dans les manuscrits de la France du Sud-Ouest au XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle : la clarté élégante du faciès écrit, la trame aérée et ordonnée, le penchant pour les formes arrondies<sup>10</sup>. Nous nous proposons ci-après de compléter et de développer la proposition à partir des données historiques et artistiques dont nous disposons.

Ville épiscopale et universitaire, avec les couvents des quatre ordres mendiants et les nombreuses institutions des ordres monastiques et canoniques, Toulouse connaît vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle un considérable essor de la production du livre. L'institution d'un *studium generale* à Toulouse en 1290 couronne la fonction de l'enseignement de la théologie par les Dominicains de la ville, dont le couvent compte une centaine de frères à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Instrument de travail au service des prédicateurs, ou « manuel de culture religieuse générale utile aux prédicateurs »<sup>12</sup>, le légendier de Jacques de Voragine se trouvait sans doute dans les bibliothèques des établissements religieux toulousains. La Bibliothèque municipale de Toulouse en conserve un exemplaire, sous la cote ms. 476, qui porte d'une main du XVII<sup>e</sup> siècle la mention de possession du couvent des Ermites de Saint-Augustin de la même ville (f. 1r).

À la différence de la *Legenda aurea* du Vatican, le ms. 476 de Toulouse est un codex plutôt modeste, mesurant 244 sur 185 mm, et seulement décoré avec des initiales filigranées bleues et rouges, agrémentées de bandes d'I, qui prolongent le décor le long de la verticale gauche de la colonne d'écriture<sup>13</sup>. Le texte est écrit par un seul copiste. Le manuscrit est de facture méridionale dans son écriture et dans son ornementation, et paraît contemporain du manuscrit de Vatican. Certes sobre mais de bonne facture, c'est un livre destiné à l'étude : il est à rappeler que la plupart des manuscrits de la *Legenda aurea* latine conservés sont moins somptueux et de facture modeste<sup>14</sup>. Il convient de noter que le ms. 476 partage quelques particularités textuelles avec le ms. Reg. lat. 534. L'exemplaire toulousain, contenant le chapitre sur saint Pélagie pape et celui de la Dédicace de l'église, correspond à la seconde version du recueil, cependant il omet, comme le manuscrit du Vatican, le chapitre sur saint Laurent et celui sur saint Hippolyte et ses compagnons (Toulouse, B.M., ms. 476, f. 2va), comme Paolo Cherubini l'a également remarqué à la Bibliothèque Vaticane (Reg. lat. 534, f. 3va)<sup>16</sup>. Dans les deux manuscrits, le chapitre de saint Gilles ne se place pas après celui de saints Félix et Adaucte mais vient après celui de saint Mamertin (ms. 476, f. 288va ; Reg. lat. 534, f. 167va). En revanche, un élément ne se trouve que dans le manuscrit du Vatican : il s'agit d'un texte abrégé de la *Vie* de saint Martial de Limoges, texte étranger au légendier de Jacques de Voragine<sup>17</sup>. Nous attendons une autre occasion pour examiner les liens de parenté textuelle entre ces deux *Legenda aurea*.

Grâce à Paolo Cherubini, le ms. Reg. lat. 534 compte désormais parmi les intéressants manuscrits témoignant de la pratique des fabricants de livres richement illustrés, car il renferme les notations écrites portées dans la marge à l'intention des collaborateurs associés à la confection du manuscrit. Deux sortes de notes sont à examiner : l'une destinée au rubricateur chargé d'effectuer, après la copie proprement dite, les intitulés à l'encre rouge au début de chaque chapitre et la numérotation des folios en chiffres romains, en encres rouge et bleue, au haut de la page recto ; l'autre destinée à indiquer à l'artiste les sujets des miniatures historiées à peindre<sup>18</sup>. Les témoins de ce deuxième type de note n'étant pas très nombreux, elle a attiré l'attention des spécialistes<sup>19</sup>. L'un des intérêts de ces notes iconographiques réside dans le fait qu'elles sont rédigées en occitan, tandis que le premier type de note n'est qu'en latin. Le savant italien penche pour attribuer toutes ces notations, en latin et en occitan, à la main du « *capo dell'atelier* »<sup>20</sup>. Dans cette officine, les collègues – copistes et artistes imagiers – semblent à l'aise dans la communication écrite et le bilinguisme. C'était probablement une pratique habituelle chez les professionnels du livre toulousains : un manuscrit de très grand format et richement enluminé, le bréviaire à l'usage du chœur (Paris, B.N.F., Nouv. acq. lat. 2511, Baltimore, Walters Art Museum, W. 130 et Londres, British Library, Add. 42132), fabriqué au début du XIV<sup>e</sup> siècle, contient également dans les marges quelques indications à l'intention de l'artiste imagier, rédigées tantôt en latin tantôt en occitan<sup>21</sup>. Les sujets iconographiques de ses initiales historiées pour les offices de l'année liturgique relèvent d'ailleurs des mêmes ordres thématiques que la *Legenda aurea*. En raison du nombre important d'initiales à historier dans ce bréviaire choral, des notes marginales rappelant même succinctement les sujets et les scènes à représenter auraient été sans doute utiles pour les artistes. Ces instructions iconographiques paraissent en fait assez brèves et ne sont pas nécessairement suffisamment détaillées, si on les compare avec les scènes exécutées. Certaines indications laconiques auraient peut-être fonctionné plutôt comme vade-mecum condensé des explications écrites ou orales du chef du projet ou de l'iconographe, que l'artiste imagier ou « historieur » aurait été capable de restituer.

Le choix des scènes à représenter relève cependant de la compétence de l'iconographe et la participation du théologien au projet d'un livre tel que la *Legenda aurea* s'impose. L'iconographie du manuscrit du Vatican, savante et consciemment élaborée, suppose que la conception de ce beau livre se soit opérée à proximité d'un établissement religieux de la ville ; d'autre part, au vu du contenu et de la datation du manuscrit, il est presque certain que ce somptueux exemplaire enluminé ait été commandé par le milieu ecclésiastique et qu'il lui ait été destiné.

Le programme d'illustrations du ms. Reg. lat. 534 paraît avoir été élaboré directement à partir de la lecture du légendier de Jacques de Voragine, ce que montre clairement le choix des épisodes représentés dans les *vies* des saints. Pour les fêtes du temporel, les éléments iconographiques empruntés au répertoire traditionnel sont savamment ordonnés en respectant la lecture du texte. La miniature pour le chapitre sur l'Épiphanie (f. 28r), qui se trouve en haut de la colonne d'écriture, est organisée dans un cadre architecturé dont la partie haute, où se dresse une série de tourelles coiffées d'un toit pointu, s'étend dans la marge supérieure de la page. L'édifice comprend trois chapelles juxtaposées, qui servent de cadre aux trois scènes, abritées chacune sous un arc à cinq lobes inscrit dans un gâble : celle de gauche montre l'Adoration des Mages, celle du milieu le Baptême du Christ, et celle de droite le Miracle aux noces de Cana. L'iconographie de chaque scène est traditionnelle, cependant l'association des trois scènes dans une seule miniature ne peut être conçue sans connaissance précise du chapitre, qui contient l'explication de la célébration de l'Épiphanie : ainsi la miniature reflète-t-elle fidèlement les idées de l'auteur. C'est sans doute aussi le cas de l'illustration pour le chapitre sur l'Assomption de la sainte Vierge (f. 145v). Elle est constituée en deux scènes superposées. Le registre inférieur contient, sous des arcs géminés et trilobés, la Mort de la Vierge. Yeux fermés et mains croisées sur la poitrine, la Vierge, couchée, est entourée des Apôtres, en prière, réunis pour assister à sa mort. Le registre supérieur présente le Couronnement de la Vierge, scène abritée sous un arc trilobé inscrit dans un grand gâble à crochets, ce dernier surmontant la composition. Placée sur le trône de gloire à la droite du Christ pour l'éternité, la Vierge, les mains jointes en prière, est couronnée par son Fils, portant le nimbe crucifère et un globe tripartite dans la main gauche. Deux anges musiciens, l'un jouant de la viole, l'autre du luth, les encadrent, tandis que deux anges thuriféraires, occupant chacun un pignon latéral supérieur, les encensent. Le thème du Couronnement est évoqué plusieurs fois dans le chapitre de l'Assomption. Or il est à comparer avec un autre rare manuscrit illustré de la *Legenda aurea* latine (San Marino, Huntington Library, HM 3027)<sup>22</sup>, confectionné probablement à Paris dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. À la différence du manuscrit du Vatican, une seule scène suffit à chaque miniature en tête du chapitre : pour l'Épiphanie, l'Adoration des Mages (f. 17v) ; pour l'Assomption, la Dormition de la Vierge (f. 101r)<sup>23</sup>. Ici, la fonction des illustrations est plutôt signalétique, car le sujet de chaque miniature est choisi surtout pour sa valeur évocatrice. En revanche, dans la *Legenda aurea* du Vatican, les images intensifient l'approche au texte, en aidant à sa compréhension. La comparaison des deux manuscrits montre que le programme iconographique du ms. Reg. lat. 534 est plus complexe et plus savant.

Le dispositif des illustrations du ms. Reg. lat. 534 est assez original. Pour mettre en place la riche iconographie de ce programme, l'artiste utilise des motifs architecturaux, qui lui permettent de grouper deux scènes en une seule miniature, ou bien de mieux articuler les personnages nombreux d'une scène unique. Les arcs, notamment, ordonnent les scènes intérieures. Une série de quatre petits gâbles – dans chacun d'eux est inscrit un arc à cinq lobes – figure sur la miniature du chapitre sur saint André (f. 7r) : son martyre est représenté sous les deux gâbles à gauche et un miracle *post mortem* (histoire d'un évêque ayant une dévotion à saint André) sous les deux autres à droite. La suite d'arcs donne ainsi une continuité et une cohésion à la composition en deux épisodes. Dans la miniature du chapitre de Dédicace de l'église (f. 239r), la série de quatre gâbles évoque les arcades intérieures de l'église : le célébrant et deux porte-cierge se trouvent à gauche devant les deux premières arcades, et d'autres assistants et les fidèles devant les deux dernières arcades. L'espace est ainsi à la fois hiérarchisé et unifié. L'artiste abrite d'autres scènes sous un large arc surbaissé ou un gâble, comme dans la miniature pour le chapitre sur l'Épiphanie (f. 28r) et celle pour l'Assomption (f. 145v) décrites ci-dessus. Les miniatures des fêtes les plus importantes sont souvent surmontées de superstructures architecturales<sup>24</sup>. Lorsque la composition se place en haut de la colonne d'écriture, le décor architectural s'étend dans la marge haute, comme les tourelles à toit pointu sur la miniature de l'Épiphanie. Dans la miniature de l'Assomption, le Couronnement de la Vierge est représenté sous un grand gâble à crochets, qui s'inscrit en haut de la page. L'espace triangulaire de chaque côté des rampants du gâble est rempli par un mur couvert d'un toit à faible pente et flanqué par un petit pignon latéral : la partie supérieure de la miniature étant ainsi fermée est scandée de trois feuilles de vigne surmontant une boulette d'or, donnant une stabilité formelle à l'ensemble. Comme Paolo Cherubini l'a remarqué, une représentation similaire de l'architecture se trouve dans les anciens vitraux de l'église du couvent des Frères Prêcheurs de Toulouse<sup>25</sup>.

Ces éléments architecturaux font montre d'une esthétique formelle et monumentale possédant le sens des volumes. À l'intérieur du cadre architecturé, les personnages se posent aisément, sans laisser sentir l'exiguïté de la surface qui leur est réservée. Mais surtout, les superstructures architecturales manifestent la priorité esthétique donnée au sens du volume<sup>26</sup>. La clarté et l'ordre sont mis en valeur, plutôt que l'effet décoratif. Un tel sentiment d'espace et de volume se rencontre moins souvent dans l'enluminure septentrionale, où les éléments architecturaux décoratifs, pinacles et flèches, prolifèrent et rendent le cadre trop chargé. Dans l'enluminure méridionale, plus précisément toulousaine, quoique le nouveau vocabulaire septentrional ait été introduit, la surface définie par les éléments architecturaux témoigne d'une préférence pour une ampleur proportionnée. Une comparaison appuiera encore la localisation du manuscrit du Vatican dans le contexte artistique toulousain. L'approche similaire du sens du volume et de l'espace, ainsi que des motifs architecturaux comparables, se retrouvent, malgré la différence stylistique, dans la miniature à pleine page de la Crucifixion du Missel des Frères Prêcheurs de Toulouse (Toulouse, B.M., ms 103, f. 133v) et surtout dans le Diptyque de la Confrérie de Rabastens (Périgueux, Musée du Périgord)<sup>27</sup>. Les superstructures architecturales y sont maîtrisées, pour que la monumentalité de l'ensemble de la composition soit respectée.

Une esthétique analogue joue pour la maîtrise de la surface de la page au début du chapitre de la Dédicace de l'église (f. 239ra). Il arrive que la miniature se situe en bas sur la première colonne d'écriture : l'artiste, profitant alors de la marge gauche de la justification, a placé au-dessus du rectangle historié représentant l'intérieur d'une église, où est célébrée la messe de la Dédicace, un clocher haut de quatre étages et surmonté d'une flèche terminée par une boule d'or et des feuilles de vigne, ouvrage qui se développe sur toute la hauteur de la marge. Due à l'espace restreint auquel il s'accommode, sa structure est mince et l'artiste y emploie des éléments architecturaux gothiques tels que la rosace, les gâbles aigus et les hautes baies en lancettes. Cependant le sens de l'équilibre de chaque étage en léger retrait suggère des références méridionales et il se montre remarquable dans la clarté de l'articulation, la sincérité du volume et la justesse des proportions<sup>28</sup>. Une représentation presque identique se trouve dans un manuscrit de la Bible en latin : une tour-clocher très ressemblante fait office de l'initiale *I* de « *In primo anno* », qui ouvre le premier chapitre du premier livre d'Esdras (Paris, Bibliothèque Mazarine, ms. 29, f. 165ra) (cf. fig. p. 265). Elle s'inscrit dans la marge latérale, en longeant toute la hauteur de la colonne d'écriture. Le texte commence sur la pénultième ligne de la première colonne. Le copiste, voyant que l'espace n'était pas suffisant à l'intérieur de la justification pour une initiale illustrée, a pu trouver bonne l'idée d'utiliser la marge pour l'initiale *I*, ainsi a-t-il écrit la deuxième lettre, *N*, en lettre ornementale, immédiatement après la rubrique. L'artiste l'a compris et, à son tour, n'a pas manqué une occasion de représenter un beau temple en forme de tour-clocher. Cette parfaite coordination entre le copiste et l'enlumineur et la justesse iconographique font entrevoir une bonne organisation du travail.

Les caractéristiques stylistiques des miniatures historiées de la *Legenda aurea* du Vatican se retrouvent dans le ms. 29 de la Bibliothèque Mazarine et dans un autre manuscrit, également une bible en latin (Bordeaux, B.M., ms. 3), qui renferme les mêmes spécificités iconographiques que celle-ci<sup>29</sup>. La confrontation des enluminures historiées de ces trois manuscrits ne laisse aucun doute quant à l'attribution à un seul et même artiste. Il faut encore dater l'activité de cet « atelier » qui a assuré la copie et l'enluminure de ces manuscrits, définir le milieu dans lequel ils ont été confectionnés, et déterminer leurs commanditaires et destinataires originels. Ces questions sont indissolublement liées. Rappelons que la *Legenda aurea* du Vatican est un manuscrit assez exceptionnel, un livre de luxe digne d'une bibliothèque d'apparat. Son commanditaire pouvait être au rang des prélats.

Après la fin de la *Legenda aurea* (ff. 3r-242r), le manuscrit porte un colophon, qui peut se lire comme suit : « *Finito libro, reddatur gracia Christo. / Hoc opus exigi. Sit summo gloria Regi / Celive Regine laus cum sanctis sine fine* » (f. 242rb)<sup>30</sup>. À la page suivante commence une brève *Vie* anonyme de saint Louis, roi de France (ff. 242v-246r), très vraisemblablement transcrite par le même copiste que le légendier de Jacques de Voragine, et très peu de temps après. Cette *Vie*, *Gloriosissimi regis* (BHL 5047) est une des premières hagiographies de saint Louis de France, et il se peut qu'elle ait été copiée dans un délai assez court après la canonisation de saint Louis par le pape Boniface VIII le 11 août 1297<sup>31</sup>. Mais pourquoi ce texte se trouve-t-il dans le ms. Reg. lat. 534 ? Comment s'est-on procuré l'*exemplar* ou modèle pour la copie à effectuer à Toulouse ? Est-ce que ce manuscrit renfermant la *Vie* du saint roi est lié à un autre saint Louis, son petit-neveu, saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse<sup>32</sup> ? En effet, un élément très intéressant figure dans son testament dressé à Brignoles le 19 août 1297 : « *Item fratri Petro Cocardi, familiari meo, Bibliam et Flores sanctorum pulciores, qui fuerunt praedecessoris mei* »<sup>33</sup>. Il est difficile d'identifier la compilation de Jacques de Voragine dans les inventaires des livres et les catalogues des bibliothèques du XIII<sup>e</sup> et de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, toutefois il est probable qu'il s'agit là du légendier de Jacques de Voragine<sup>34</sup>. Si cela est le cas, saint Louis d'Anjou a destiné à frère Pierre Cocard (ou Cocardi), un de ses anciens compagnons et familiers, une bible et une *Legenda aurea*, exemplaire décrit comme très beau, lesquelles avaient appartenu à son prédécesseur. L'évêque qui l'a précédé dans le diocèse, Hugues de Mascaron (19 mars 1286 – 2 décembre 1296) était bienfaiteur des Dominicains de Toulouse ; il a financé la construction d'un bâtiment de leur couvent. Après son décès à Rome le 2 décembre 1296, sa dépouille est amenée dans sa ville épiscopale et inhumée le 11 janvier 1300 dans l'église des Frères Prêcheurs<sup>35</sup>. Si c'est lui qui a commandé le manuscrit du Vatican, il est envisageable que le programme iconographique de ses miniatures ait été élaboré dans le milieu dominicain de Toulouse autour de 1295. L'iconographie savante et originale de certaines initiales historiées des deux manuscrits de la Bible, que nous étudierons prochainement, s'expliquera par ce contexte.

Hiroimi HARUNA-CZAPLICKI

1. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidée dans cette étude, en particulier : Mmes Lisa Barbier-Jefferson, Yvette Carbonell-Lamothe, Sophie Cassagnes-Brouquet, Josseline Deschaux, Michelle Fournié, Odile Lépinay, Michèle Pradalier-Schlumberger, Claudia Rabel, Alison Stones, Bernadette Suau et MM. François Avril, Nicolas Barbey, François Bordes, Patrice Cabau, Daniel Cazes, François Couderc, Christian Péligré, Henri Pradalier, Maurice Prin, Maurice Scellès, Jean-Pierre Suau et au Père Bernard Montagnes, O.P. Je voudrais témoigner mes sincères remerciements aux directeurs et conservateurs des bibliothèques, qui m'ont permis d'étudier les manuscrits : Biblioteca Apostolica Vaticana, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque municipale de Bordeaux, Bibliothèque municipale de Toulouse, Bibliothèque nationale de France. Je voudrais exprimer ma reconnaissance toute spéciale à Mme Patricia Stirmemann, qui a repéré la Bible ms. 3 de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, et qui a bien voulu m'en faire part.

2. D. DONADIEU-RIGAUT, « La Légende dorée et ses images », dans A. BOUREAU, dir., avec M. GOULLET et la collaboration de P. COLLOMB, L. MOULINIER et S. MULA, *Jacques de Voragine. La Légende dorée*, préface de J. LE GOFF, Paris, 2004 (Bibliothèque de la Pléiade), p. LVII-CXI, en particulier fig. 3 (saint André, Cité du Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, ms. Reg. lat. 534, f. 7).

3. P. CHERUBINI, « Notice n° 65 », dans C. LEONARDI et A. DEGL'INNOCENTI, éd., *Maria, Vergine, Madre, Regina. Le miniature medievali e rinascimentali*, catalogue d'exposition (Rome, Biblioteca Vallicelliana, décembre 2000 – février 2001), Rome, 2000, p. 404-407; *Id.*, « Un manoscritto occitanico della *Legenda aurea* con note di bottega in volgare (Reg. lat. 534) », dans *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, vol. XIII (2006), p. 119-166 (désormais cité « Un manoscritto occitanico »).

4. Parch. ; II + 255 ff ; 2 col., 44 lignes ; 360 x 250 mm ; just. 258 x 170 mm. Outre la *Legenda aurea* (ff. 3r-242r), se trouvent dans ce manuscrit d'autres textes hagiographiques en latin : Dix mille martyrs du mont Ararat (ff. 1r-2v, d'une écriture courante, de la main d'un possesseur du XV<sup>e</sup> siècle) ; *Vie* de saint Louis, roi de France (ff. 242v-246r, très probablement du même copiste que la *Legenda aurea*) ; *Vie* de saint Éloi (ff. 246v-249r, d'une cursive livresque) ; *Vie* de sainte Geneviève (ff. 249r-252r, de la même écriture que la précédente) ; Sermon de saint Anselme sur la Conception de la Vierge (ff. 252v-253r, de la même écriture que la précédente) ; Notices sur saint Athanase d'Alexandrie (ff. 253v-254r, de la même écriture que la précédente). Sur le contenu et les données matérielles du codex, voir : P. CHERUBINI, « Notice n° 65 », art. cit., p. 404-405 ; *Id.*, « Un manoscritto occitanico », p. 121-123.

5. P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 120 et les notes 3 à 5 : il note que cela est dû d'une part à l'état incomplet du catalogue de fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane, et d'autre part à une confusion de datation plaçant ce manuscrit au XV<sup>e</sup> siècle, erreur qui a empêché les chercheurs de le repérer.

6. Il s'agit ici d'une notice préliminaire sur les deux manuscrits que nous aborderons plus spécifiquement dans nos prochaines communications.

7. Sur les détails historiques concernant ces possesseurs successifs, voir : P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 157-161.

8. *Id.*, *ibid.*, p. 161-164.

9. *Loc. cit.*, note 119 à la p. 158. Trois livres en sont indiqués par L. DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, tome I, Paris, 1868, p. 168 : une *Commedia* de Dante, en italien, que Jean II, duc de Bourbon a donné à Louis de la Vernade en 1454 ; un Cicéron *De Officiis*, incunable, que l'imprimeur Jean Fust lui a offert en 1466, conservé aujourd'hui à Genève ; un *Roman d'Athis et de Prophilias*, manuscrit daté de 1299, qui a lui appartenu, se retrouvant aujourd'hui à Stockholm. Un Caton, daté de 1457, portant la devise recelant son nom sous forme d'anagramme, conservé à Vienne, est signalé par F. AVRIL, « Le destinataire des Heures 'Vie à mon désir' : Simon de Varie », dans *Revue de l'Art*, n° 67 (1985), p. 33-44, ici la note 69 à la p. 44.

10. Voir l'examen détaillé par P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 124-131. Dans sa note 23 (p. 127) il cite pour comparaison les manuscrits de Bernard de Castanet ; nous en avons traité quelques aspects des écritures dans notre thèse : H. HARUNA-CZAPLICKI, *Les manuscrits enluminés exécutés pour Bernard de Castanet, évêque d'Albi de 1276 à 1308, et la production du livre à Toulouse aux alentours de 1300*, thèse soutenue à l'Université de Toulouse II en décembre 2006, en particulier le cinquième chapitre de la deuxième partie, le sous-chapitre « 5.4. L'apparition de la première production de manuscrits juridiques à Toulouse : quelques indices codicologiques », p. 154-161 ; *Ead.*, « Le décor des manuscrits de Bernard de Castanet et l'enluminure toulousaine vers 1300 », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXVIII (2008), p. 227-281 en particulier p. 237-240 et 247.

11. Y. DOSSAT, « Université de Toulouse, Raymond VII, les Capitouls et le roi », *Les Universités du Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle, Cahiers de Fanjeaux* (désormais cités *C.F.*) n° 5 (1970), p. 58-91 ; M.-H. VICAIRE, O.P., « Le développement de la province dominicaine de Provence (1215-1295) », dans *Les mendiants en pays d'Oc au XIII<sup>e</sup> siècle, C.F.* n° 8 (1973), p. 35-77.

12. A. BOUREAU, « Introduction », dans *Id.*, dir., avec M. GOULLET *et al.*, *Jacques de Voragine. La Légende dorée, op. cit.* p. XXXIII.

13. A. MOLINIER, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, série in-quarto, t. VII, Paris, 1885, p. 271-272. Le manuscrit, comportant 414 feuillets, manque de fin du chapitre de la dédicace de l'église. En tête du volume (sur le contreplat supérieur), une note d'un conservateur signale le désordre des neuf derniers cahiers, en indiquant le bon ordre à suivre.

14. Sur la grande rareté des exemplaires illustrés du légendier en latin de Jacques de Voragine, voir : D. DONADIEU-RIGAUT, « La Légende dorée et ses images », art. cit., p. LVIII ; cf. B. FLEITH, « Le classement des quelque 1000 manuscrits de la *Legenda aurea* latine en vue de l'établissement d'une histoire de la tradition », dans B. DUNNE-LARDEAU, dir., *Legenda aurea : sept siècles de diffusion*, Montréal et Paris, 1986, p. 19-24. Nous n'avons pas encore consulté le corpus publié par Barbara Fleith.

15. P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 131-134, ici p. 133.

16. *Id. ibid.*, p. 134 : « *Possono essere di qualche importanza l'inserimento del titolo « De sancto Thyburchio » (così, per Thiburtio) con riferimento al f. CXLIII (dove peraltro la vita non c'è)* ». Elle ne se trouve pas non plus dans le texte du ms. 476 de Toulouse.

17. Le texte se trouve entre le chapitre du saint Paul apôtre et celui des saints sept frères (Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 534, f. 113vb, lig. 38 – f. 114va, lig. 1). *Incipit* : « *Sauctus Marcialis, consanguineus beati Stephani prothomartiris, cum esset annorum XV, venit ad Iesum...* » *Desinit* : « *Adveniente autem Domino, ab angelis ipsius anima cum gaudio deportatur.* »

18. Voir le relevé et les commentaires de P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 147-157.

19. La bibliographie sur ce sujet est riche ; nous en avons inclus un dossier dans notre mémoire de DEA présenté à l'Université de Toulouse II en 1998 : *Les manuscrits enluminés toulousains de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle : l'état de la question*, en particulier vol. 1, p. 20-26. Citons-en les travaux de base : H. MARTIN, *Les miniaturistes français*. Paris, 1906, p. 99-115 ; P. STIRNEMANN et M.-T. GOUSSET, « Marques, mots, pratiques : leur signification et leurs liens dans le travail des enlumineurs », dans O. WEIJERS, éd., *Vocabulaire du livre et de l'écriture au moyen âge*, Turnhout, 1989, p. 34-55 ; J. J. G. ALEXANDER, « Preliminary marginal drawings in medieval manuscripts », dans X. BARRAL I ALTET, éd., *Artistes, artisans et production artistique au moyen âge, III. Fabrication et consommation de l'œuvre*, Paris, 1990, p. 307-320 ; A. STONES, « Indications écrites et modèles picturaux, guides aux peintres de manuscrits enluminés aux environs de 1300 », dans *Ibid.*, p. 321-350 ; P. STIRNEMANN, « Réflexions sur des instructions non iconographiques dans les manuscrits gothiques », dans *Ibid.*, p. 351-356 ; J. J. G. ALEXANDER, *Medieval Illuminators and Their Methods of Work*, Londres, 1992, p. 52-71.

20. P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 149 ; cf. *Id.*, « Notice n° 65 », dans *Maria, Vergine, Madre, Regina.*, art. cit., p. 405.

21. Sur les notes à l'artiste, voir : F. AVRIL, « Un élément retrouvé du bréviaire choral W. 130 de la Walters Art Gallery : le ms. N. a. lat. 2511 de la Bibliothèque nationale de France », dans *Journal of the Walters Art Gallery*, volume 55/56 (1997/1998), p.

123-134, particulièrement p. 127-129. Voir également : L. M. C. RANDALL, *Medieval and Renaissance Manuscripts in the Walters Art Gallery, I. France, 875-1420*, Baltimore et Londres, 1989, cat. n° 60, p. 158-162 et fig. 124 et 125 ; F. AVRIL, « notice n° 229 », dans *L'art au temps des rois maudits. Philippe le Bel et ses fils. 1285-1328*, catalogue d'exposition, Paris, 1998, p. 329-330 ; A. STONES, « Amigotus and his Colleagues: a Note on Script, Decoration, and Patronage in some South-Western French Manuscripts c. 1300 », dans O. KRESTEN et F. LACKNER, éd., *Régionalisme et internationalisme. Problèmes de paléographie et de codicologie du Moyen Âge*, Vienne, 2008, p. 235-256. Nous avons abordé son décor secondaire dans « Le décor des manuscrits de Bernard de Castanet... », art. cit., p. 267-268.

22. La *Legenda aurea* de la Huntington Library de San Marino porte aussi les instructions iconographiques à l'enlumineur, écrites en latin et pictographiques, discutées dans : A. STONES, « Indications écrites et modèles picturaux... », art. cit., p. 328-329 ; J. J. G. ALEXANDER, « Preliminary Marginal Drawings... », art. cit., p. 308-309 ; *Id.*, *Medieval Illuminators...*, op. cit., p. 63.

23. Dans l'iconographie de la Dormition de la Vierge, le Christ, debout derrière le lit de la Vierge et au milieu des Apôtres, reçoit l'âme de sa Mère dans ses bras.

24. P. CHERUBINI, « Notice n° 65 », art. cit., p. 405 ; *Id.*, « Un manoscritto occitanico », p. 136.

25. *Id.*, *ibid.*, p. 137. Précisons que décorant aujourd'hui les baies de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, ces vitraux proviennent d'une fenêtre à trois lancettes du chevet de l'église des Dominicains de Toulouse : I. SÉRÉ, « Les plus anciens vitraux de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse », dans M. DEMORE, J. NOUGARET et O. POISSON, éd., *Les vitraux de Narbonne*, Narbonne, 1992, p. 89-97 ; J.-P. SUAU, « L'iconographie du Christ et de la Vierge dans le vitrail méridional (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », *Le décor des églises en France méridionale (XIII<sup>e</sup>-mi XIV<sup>e</sup> s.)*, C.F. n° 28 (1993), p. 255-288, en particulier p. 279 ; M. PRIN, *L'ensemble conventuel des Jacobins de Toulouse*, Toulouse, 2007, p. 198-200. Les traits du visage de la Vierge du triptyque représentant la Vierge à l'Enfant entre deux anges porte-cierge rappellent particulièrement celui de la Vierge dans la miniature pleine page de la Crucifixion du Missel de l'abbé Auger de Lagrasse, datable de la première décennie du XIV<sup>e</sup> siècle (Londres, British Library, Add. 17006, f. 130v).

26. Nous sommes très reconnaissante des remarques judicieuses de M. Daniel Cazes, rapportées ci-après, qui nous ont amenée à y réfléchir.

27. Le Maître du Diptyque de Rabastens, auteur des deux œuvres, était actif à Toulouse dans les années 1290. Sur ces deux œuvres, voir en particulier : Marquis DE FAYOLLE, « Tableau de la confrérie de Rabastens. Scènes de la Vie du Christ et de la Vierge. Peinture sur cuir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1922, p. 73-85 ; Achille AURIOL, « Le Missel des Jacobins, manuscrit de la Bibliothèque de Toulouse », dans *Les Trésors des bibliothèques publiques de France*, 5, 1935, p. 65-73 ; F. AVRIL, « notices n° 226 et 227 », dans *L'art au temps des rois maudits*, op. cit., p. 326-328, avec la bibliographie. Le Diptyque de Rabastens peut être daté soit vers 1286, soit vers 1295 (plutôt que vers 1293) : cf. notre article, « Le décor des manuscrits de Bernard de Castanet... », art. cit., p. 252-253, note 88.

28. Il nous semble que ce sentiment architectural doit être une des raisons qui a motivé Paolo Cherubini à le rapprocher cet édifice du clocher de la basilique Saint-Sernin de Toulouse, car dans les détails architecturaux il est difficile de voir une ressemblance immédiatement reconnaissable : cf. P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 140-142. Il est à mentionner, par contre, que la représentation la plus fidèle du clocher de la basilique toulousaine, notamment dans les idées formelles des baies géminés et de la tour octogonale, se trouve dans l'un des exemplaires du *Breviari d'amor* de Matfre Ermengaud (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, ms. 2583\*, f. 55v), vers 1310-1320, et dans un manuscrit du *Pèlerinage de Vie humaine* de Guillaume de Digulleville (Heidelberg, Universitätsbibliothek, Cod. Pal. lat. 1969, par ex. ff. 5v et 79r), vers 1375. Sur l'achèvement du clocher, voir : H. PRADALIER, « Saint-Sernin gothique », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIII (2003), p. 89-108, en particulier p. 97-99.

29. Nous abordons l'étude sur ces deux manuscrits de la Bible dans un autre article : cf. ci-dessus la note 6.

30. Il peut être traduit comme suit : « Fin du livre. Grâce soit rendue à Jésus-Christ. Ce travail est achevé. Gloire soit au plus haut Dieu Roi Père, louange soit à la Reine du ciel et des saints, pour l'éternité ». Sur le colophon, cf. P. CHERUBINI, « Notice n° 65 », art. cit., p. 405 ; *Id.*, « Un manoscritto occitanico », la note 12 à la p. 123.

31. *Id.*, *ibid.*, p. 123 et 134-135.

32. Paolo Cherubini le conjecture : *ibid.*, p. 143-144.

33. Christine GADRAT, « La bibliothèque de saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse », dans *Revue Mabillon*, n.s., t. 14 (2003), p. 179-202, en particulier p. 181. Frère Pierre Cocardi devient évêque de Troia de 1302 à 1309.

34. Dans les comptes et les inventaires des dépouilles de prélats français, l'on rencontre plusieurs fois la mention des *Flores sanctorum*, alors que la compilation de Jacques de Voragine n'est listée que deux fois sous le titre de la *Legenda aurea*, soit : dans les comptes du collecteur daté de 1360 mentionnant deux livres du défunt évêque de Mâcon, Jean de Salagny (mort après le 11 mai 1359), et dans le catalogue de la bibliothèque établi en 1367 de l'archevêque de Rouen, Philippe d'Alençon (mort le 14 août 1394), voir : M.-H. JULLIEN DE POMMEROL et J. MONFRIN, *Les bibliothèques ecclésiastiques au temps de la papauté d'Avignon*, II. *Inventaires de prélats et de clercs français – Édition*, Paris, 2001, en particulier n° 359.4, 1 et n° 368.2, B, 14.

35. Sur la précision de la date de l'épiscopat d'Hugues de Mascaron et de son inhumation, voir : P. Cabau, « Les évêques de Toulouse (III<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) et les lieux de leur sépulture », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIX (1999), p. 123-162, en particulier p. 158-159. Sur son financement, voir : M.-H. VICAIRE, O.P., « Le financement des Jacobins de Toulouse. Conditions spirituelles et sociales des constructions (1229-ca 1340) », *La naissance et l'essor du gothique méridional au XIII<sup>e</sup> siècle*, C.F. n° 9 (1974), p. 209-253, particulièrement p. 242-243 ; M. PRIN, *L'ensemble conventuel des Jacobins de Toulouse*, op. cit., p. 43 et 123.

Le Président remercie Hiromi Haruna-Czaplicki pour cette communication très savante, dont nous apprécierons d'autant plus la richesse avec la publication de toutes les images et de leurs commentaires. Il remarque que l'architecture représentée dans le manuscrit d'Amiens est essentiellement décorative, alors que la miniature toulousaine du manuscrit de la *Légende dorée* conservé au Vatican présente une architecture mise dans l'espace, avec une appréhension du volume plus proche de ce qui se fait en Italie. Hiromi Haruna-Czaplicki explique que si les enlumineurs toulousains contribuent de façon importante au tout début de la production avignonnaise, la cité pontificale attire bientôt, à côté de Français et d'Espagnols, des Italiens parmi lesquels figurent des peintres de premier plan. Dans le même temps, l'enluminure toulousaine évolue aussi.



Michelle Fournié note qu'après avoir étudié dans sa thèse les manuscrits de Bernard de Castanet, notre consœur nous a présenté ses travaux sur les manuscrits du *Bréviaire d'amour*, dont sept sur dix-huit peuvent être considérés comme toulousains, puis sur les manuscrits enluminés de l'abbaye de Lagrasse. Ce sont deux autres manuscrits que nous examinons aujourd'hui, tous deux attribuables à un enlumineur occitan. Michelle Fournié voudrait savoir si ces études successives suivent un plan d'ensemble, dont le fil conducteur serait de rechercher l'origine méridionale et plus particulièrement toulousaine de ces manuscrits. Michelle Fournié croit avoir compris que les spécialistes ont plus généralement réattribué de nombreux manuscrits avignonnais à la région toulousaine, ce qui laisse entendre que Toulouse était une capitale artistique vers 1300, et une capitale intellectuelle. Si cette idée est exacte, on aimerait disposer à ce stade d'un début de synthèse, ou tout au moins d'une liste de tous ces manuscrits qui peuvent être considérés comme toulousains, mais est-ce possible ? Hiromi Haruna-Czaplicki dit qu'il est très difficile de répondre. Donner une localisation est toujours délicat, notamment pour les années 1300-1350. Nous ne disposons pas de sources permettant de confirmer les attributions, qui restent des exercices caractéristiques de l'histoire de l'art et qui demandent encore à être vérifiées. Les attributions à Montpellier ou à Toulouse sont encore difficiles, notamment pour les manuscrits juridiques. Il faut aussi avoir à l'esprit que les artistes se déplacent, certains plus que d'autres. Il est donc trop tôt pour dresser une liste fiable, alors qu'il s'agit encore d'une recherche ouverte, et Hiromi Haruna-Czaplicki pense qu'il serait même dangereux que ces résultats provisoires soient utilisés par des historiens.

Bernadette Suau remarque qu'Hiromi Haruna-Czaplicki nous a montré des notes marginales en occitan, mais elle se demande si les textes eux-mêmes des ouvrages, tant dans la forme que dans le fond, ne seraient pas susceptibles de conforter l'hypothèse d'une origine occitane. Hiromi Haruna-Czaplicki indique que les juristes travaillent sur ce thème.

Le Président encourage Hiromi Haruna-Czaplicki à poursuivre l'étude des manuscrits, qui permettra sans doute de proposer une vue d'ensemble dans les prochaines années.

En faisant appel aux questions diverses, le Président insiste sur l'intérêt de ces informations variées qui peuvent être ainsi échangées et commentées.

François Bordes informe la Compagnie de la tenue, le 17 octobre prochain, d'une réunion régionale autour de la **Maison de l'Histoire de France**, qui a défrayé la chronique. Quiterrie Cazes ajoute que le projet mis en ligne sur Internet est assez instructif.

Jean Le Pottier signale à l'attention de la Compagnie la conférence que Jérôme Ruiz fera à Saint-Bertrand-de-Comminges sur une châsse-reliquaire du XIII<sup>e</sup> siècle, une importante découverte récente, et François Bordes l'intéressante exposition que la Bibliothèque du patrimoine de la rue de Périgord consacre aux sociétés de géographie.

Michelle Fournié annonce que Maria Alessandra Bilotta organise une exposition autour du parement d'autel franciscain du Musée Paul-Dupuy, qui ouvrira au printemps 2012. L'exposition présentera une sélection des plus beaux objets franciscains.

## SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2011

Présents : M. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Boudartchouk, Catalo, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires, Mmes Balty, Haruna-Czaplicki, Jaoul, MM. Balty, Darles, membres correspondants.

Excusés : MM. Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Pradalier-Schlumberger, membre titulaire, Mmes Friquart, Heng, Krispin, membres correspondants.

Invitée : Mme Christine Delaplace.

Le Président se réjouit que le calendrier des séances se soit progressivement complété, et il fait appel à d'ultimes propositions de communications, longues ou courtes. Le programme actualisé sera envoyé dès que possible.

Véronique Lamazou-Duplan nous a fait parvenir la nouvelle du décès, survenu à Pau le 2 septembre dernier, de Françoise-Claire Legrand, professeur aux Universités de Bordeaux et de Pau, qui a consacré une partie de ses travaux aux Landes et au Gers.

Le Président annonce avoir reçu deux lettres de candidature au titre de membre correspondant. La première émane de Mme Vallée-Roche, auteur notamment d'une étude sur l'autel paléochrétien de Minerve. La seconde provient de M. Christian Péligré, Conservateur général du patrimoine et ancien Conservateur de la Bibliothèque Mazarine, qui a déjà été notre confrère et qui, de retour à Toulouse, souhaite faire de nouveau partie de notre Compagnie. Les rapports sur ces deux candidatures sont confiés à Bernadette Suau.

Le Président fait ensuite état d'un courrier de l'Association des Amis des Archives de l'Ariège, daté du 15 octobre, qui annonce pour le 2 novembre une visite guidée de ses locaux rénovés et agrandis, accompagnée une séance d'initiation à l'utilisation du moteur de recherche des Archives.

La correspondance imprimée comprend divers programmes d'activités (Musée Saint-Raymond et Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse, Musée de la Renaissance d'Écouen) ainsi que plusieurs annonces d'expositions : « Travail d'Orfèvre » au Musée languedocien de Montpellier (inauguration le 22 octobre 2011), « Petits théâtres de l'intime. La peinture de genre française entre Révolution et Restauration » au Musée des Augustins de Toulouse (22 octobre 2011-22 janvier 2012).

Daniel Cazes rend compte de la visite qu'il a faite cet été sur le **site de la villa romaine de Chiragan**, à Martres-Tolosane. Il a pu constater que les terrains appartenant à notre Société, cédés en usage gracieux à M. Saboulard et laissés en prairies, sont bien entretenus. Cependant, la signalétique du sentier archéologique aménagé sur le site, qui traverse la Nauze (ancien aqueduc), a disparu. Il conviendra de reprendre contact avec la municipalité de Martres pour la rétablir. M. Cazes déclare que la fréquentation touristique de la région lui a en effet paru fort dense.

La parole est à Quitterie Cazes pour une communication courte sur *Deux sondages archéologiques à Moissac (janvier 2010)*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie Mme Cazes de ces informations, puis il fait appel aux questions de l'assemblée. François Bordes, « réagissant en archiviste », demande si l'opération archéologique précédente n'a pas laissé de traces autres que mémorielles : n'y aurait-il eu aucun rapport ? Quitterie Cazes dit que dans les années 1950-1960 (à l'époque de Marguerite Vidal) il n'existait pas d'obligation de fournir de rapport. Alors que l'on possède de très abondantes archives concernant les travaux sur les monuments historiques au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y pratiquement rien sur l'activité des années 1920-1970. Dominique Watin-Grandchamp signale qu'il existe un embryon de rapport dans la série T des Archives départementales de Tarn-et-Garonne. Au sujet des tuyaux de plomb qui alimentaient la fontaine, elle précise que ceux visibles sur les photographies du second sondage sont différents de ceux qui existaient au XIX<sup>e</sup> siècle. Jean-Luc Boudartchouk déclare que de nouveaux sondages sont prévus à Moissac, qui seront conduits par notre confrère Patrice Georges.

La parole est à Jean-Luc Boudartchouk et Patrice Cabau pour une autre communication courte sur *Les deux tables d'autel paléochrétiennes de Saint-Bertrand-de-Comminges*.

Daniel Cazes remercie les deux intervenants pour cette longue double communication courte, puis il s'interroge sur la possibilité d'un décalage chronologique entre les inscriptions et leurs supports. Le décor sculpté des deux tables lui paraît différent de celui des sarcophages dits du sud-ouest de la Gaule, réalisés dans le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle ou la première moitié du V<sup>e</sup>. La facture renvoie ici plutôt aux deux sarcophages de La Monzie-Saint-Martin, en Dordogne, ainsi qu'à celui de Soissons conservé au Musée du Louvre. La sculpture en semi-méplat paraît caractériser la fin du IV<sup>e</sup> siècle et le V<sup>e</sup> siècle. Christine Delaplace voudrait en savoir davantage sur l'histoire des deux fragments. Jean-Luc Boudartchouk lui indique que les informations utiles à ce sujet sont contenues dans la plaquette récemment éditée par le Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges : *Une table d'autel pour Conuena*. Par ailleurs, M. Boudartchouk ne se souvient pas que le premier fragment ait été reproduit dans *Pulchra Imago*. Quitterie Cazes signale le catalogue établi par Jean Guyon ; elle se déclare convaincue que les deux éléments appartiennent à deux tables contemporaines (V<sup>e</sup> siècle) mais distinctes. Christian Darles note que les textes portés par les fragments relèvent davantage du *graffito* que de l'inscription véritablement gravée. Dominique Watin-Grandchamp fait observer que les deux pièces, dont le matériau est identique, semblent provenir d'un même lit de marbre, et elle avance l'hypothèse que les deux tables puissent avoir correspondu à des autels latéraux dans la basilique relevée après destruction. Puis elle se demande si Robert Gavelle a laissé dans ses notes quelque chose sur le premier fragment. François Bordes se déclare d'accord avec Patrice Cabau sur la cursivité paléographique des divers textes tracés sur les marbres. On s'interroge pour savoir si Jean-Luc Schenck a un projet de publication scientifique de « la » table d'autel. Quoi qu'il en soit, Jean-Luc Boudartchouk dit avoir prévu d'envoyer à Jean Guyon la documentation qu'il a réunie.

Au titre des questions diverses, Christian Darles annonce que se tiendra, les 3 et 4 novembre prochains, à l'Université de Pau, un colloque sur la fortification de la Novempopulanie, où il sera notamment question de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Saint-Lizier.

Guy Ahlsell de Toulza nous informe que **la sacristie de l'ancienne église des Cordeliers de Toulouse**, restaurée voilà plus d'une décennie, est désormais ouverte au public une fois par trimestre pour une exposition temporaire. Il y a là l'occasion de voir une grande peinture murale, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou de la première du XV<sup>e</sup>, représentant une Vierge trônant. M. de Toulza projette de nous montrer un reportage photographique sur cette belle salle. Daniel Cazes se déclare enthousiasmé et propose que notre Société tienne sur place l'une de ses réunions.

## SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2011

Présents : M. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Haruna-Czaplicki, Fournié, MM. Darles, Molet, membres correspondants.  
Excusés : MM. Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Balty, Cazes, Pradalier-Schlumberger, MM. Balty, Boudartchouk, Tollon, membres correspondants.

La Compagnie entend lecture du procès-verbal de la séance du 4 octobre, rédigé par le Secrétaire général; ce compte rendu est adopté.

Daniel Cazes présente deux publications toulousaines : le livret de l'exposition organisée par la Bibliothèque d'étude et du patrimoine (13 septembre-10 décembre 2011) : *Explorer le Monde : les Sociétés de Géographie (1880-1960)*, 16 p. ; un DVD édité par la Ville de Toulouse, « livre numérique interactif » inaugurant une série consacrée au patrimoine de notre cité : premier volume (septembre 2011) intitulé *Toulouse pour apprendre*.

Puis il fait circuler une invitation de M. Christophe Marquez, Président de la Société du Patrimoine du Muretain, à la conférence prononcée aujourd'hui même au Théâtre municipal de Muret par M. Lucien Ariès : « Clément Ader en Lauragais ». Circulent également des bons de commande pour deux ouvrages récemment édités par le Centre d'Archéologie médiévale du Languedoc (Carcassonne) : Sylvie Campech et autres, *Le Castrum de Mouret et ses châteaux*, 2011, 64 p. ; *Archéologie du Midi médiéval*, tome 28 (2010), 2011, 374 p.

Le Président lit ensuite un courrier reçu de Mme Isabelle Hardy, adjointe au Secteur Centre à la Mairie de Toulouse, nous conviant à participer à la prochaine réunion de la Commission du quartier « Capitole », à tenir demain 9 novembre, et dont l'ordre du jour portera notamment sur les questions suivantes : « Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – présentation des enjeux et des propositions d'évolution pour le quartier », « Projet Urbain Toulouse Centre : information sur la mission confiée à Joan Busquets ».

Guy Ahlsell de Toulza précise qu'il s'agit de la troisième réunion de ce type; selon lui, ces consultations sont toutes formelles. La première réunion concernait l'élargissement du trottoir sur le côté ouest de la place des Carmes, avec pour effets la création de terrasses de cafés ou autres commerces, et la suppression de sept places de stationnement; bien que le projet ait provoqué un tollé, les travaux viennent de commencer.

M. Cazes fait part de ses inquiétudes au sujet du « Projet Urbain Toulouse Centre ». Tel qu'il est présenté par des images de synthèse, le plan proposé par l'architecte catalan porterait une grave atteinte au patrimoine architectural de la ville et à sa physionomie : l'ordonnance des quais de brique du XVIII<sup>e</sup> siècle serait coupée par un monumental escalier en granit !

Le Président rend compte enfin de deux articles parus dans *La Dépêche* de ce jour.

Le premier annonce qu'on vient de trouver à **L'Isle-Jourdain, dans trois amphores, plusieurs milliers de pièces de monnaie romaines** en bronze argenté, datant de la fin du III<sup>e</sup> siècle ou du début du IV<sup>e</sup>. Jean-Michel Lassure, qui a participé à la découverte, donne des précisions : la trouvaille a été faite sur le site d'un établissement antique, dans une zone correspondant à une cour. Christian Darles indique que ce trésor compte plus de 35 000 pièces, nombre supérieur à celui du dépôt d'Eauze, qui en comprenait déjà 28 000. L'étude du trésor d'Eauze a nécessité six mois; la fouille en laboratoire des amphores de Lectoure devrait en exiger trois.

Le second article déclare qu'« On a retrouvé le tableau volé en 1818 ». Il s'agit du « **Christ portant la croix** » peint par **Nicolas Tournier vers 1632** pour la chapelle des Pénitents noirs de Toulouse, qui avait anciennement disparu des collections du Musée des Augustins (alors Musée de peinture), et qui vient de réapparaître une nouvelle fois en vente, à Paris, à la fin de la semaine dernière. M. de Toulza indique qu'il s'agit là d'une œuvre majeure de l'artiste toulousain; du reste, il note une envolée prodigieuse des prix successifs, plus que décuplés en trois ans : 57 500 € en 2009, 400 000 € en 2010, 675 000 € en 2011... Louis Peyrusse signale que, selon le journaliste de *La Dépêche*, « l'État a interdit le tableau de sortie du territoire ». Pour l'État, fondé à revendiquer la restitution d'une propriété publique inaliénable, il ne saurait être question de racheter une œuvre volée.

La parole est à Bernadette Suau pour son rapport sur la candidature renouvelée de M. Christian Péligray, déjà élu au titre de membre correspondant en 1989. Il est procédé au scrutin. Notre ancien confrère est de nouveau admis au sein de la Compagnie.

L'ordre du jour appelle la communication d'Henri Molet intitulée *Étude sur le tracé de la muraille de Garonne à Toulouse*.

Le Président adresse à notre confrère un grand merci pour nous avoir révélé quantité d'informations inédites. Il souhaite que son enquête se poursuive et permette de compléter le tracé esquissé. Daniel Cazes pose la question de la fonction de digue que peut avoir eue la muraille de Garonne : absence de tours, présence de contreforts intérieurs; il évoque le cas de Mérida. Ce rempart a certes eu aussi un rôle défensif, et ce n'est sans doute pas un hasard si le palais des rois wisigoths de Toulouse a été établi à la rencontre de la muraille et de l'enceinte du I<sup>er</sup> siècle. Concernant un point particulier du tracé, M. Cazes se demande si la bosse de la descente de la Halle-aux-Poissons ne s'explique pas par le seuil que la descente elle-même devait franchir au niveau de la muraille.

Louis Peyrusse interroge Henri Molet sur la fiabilité des mesures données pour les brasses et les cannes au Moyen Âge. M. Molet en indique très précisément les valeurs respectives à la fin de l'époque médiévale et à l'époque moderne. M. Peyrusse voudrait pouvoir imaginer plus précisément la communication entre la ville et le fleuve. M. Molet redit que la liaison était assurée par des ruelles partant du « Chemin français ». Christian Darles ajoute qu'il devait exister une série de poternes.

M. Darles poursuit son intervention en soulignant que la « poterne » de l'Institut catholique, large de 3 m, est en fait une véritable porte. En étudiant la muraille de Garonne dans ce secteur, sur 80 m, il a relevé un décalage de 80 cm des axes des courtines situées de part et d'autre de la porte, la mise en œuvre systématique de briques de remplissage, le recours à cinq méthodes

de construction différentes, l'absence d'exutoires pour les eaux. Des investigations menées à l'Hôtel de pierre sont restées sans résultat, sans doute parce que les démolitions y ont été sévères. Les percements de la muraille ont dû être fréquents et puissants, vu les activités nombreuses sur les bords de la Garonne. À ce propos, Henri Molet signale qu'il faut envisager pour l'Antiquité l'existence de ports : à la Dalbade, à la Daurade...

Michelle Fournié et Henri Pradalier s'intéressent aux coïncidences entre le tracé de la muraille et les limites des parcelles médiévale et moderne. M. Molet note dans la construction de la muraille la juxtaposition de segments plus ou moins décalés, et donc l'absence de tracé biais.

La question de l'âge de la muraille de Garonne finit par être posée. Pour Daniel Cazes, il n'est pas inconcevable qu'elle puisse remonter au Haut-Empire.

### SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2011

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Cazes, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Catalo, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Guiraud, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Darles, Péligré, membres correspondants.

Excusés : M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, MM. Garrigou Grandchamp, Garland, Tollon.

Invitées : Mmes Fabienne Carme, Christine Delaplace, Jeanne Péligré.

La Compagnie se retrouve à 16 h sur le **site de la cité universitaire de l'Arsenal**, où elle est accueillie par le Président et Jean Catalo, responsable du chantier de fouilles. Un groupe d'étudiants en histoire du droit a été invité à suivre la visite.

Jean Catalo rappelle que la zone fouillée se trouve à l'extérieur du rempart antique mais à l'intérieur de la ville du Moyen Âge. Lors de la construction de la cité universitaire dans les années 1970, elle a fait l'objet d'un décaissement de plus d'un mètre, qui a fait disparaître toutes les couches d'occupation. Aussi les vestiges des fondations des bâtiments apparaissent-ils immédiatement sous le sol actuel.

La fouille a mis au jour l'angle nord-ouest du grand édifice du V<sup>e</sup> siècle découvert en 1996 immédiatement au nord de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines. On ne peut toujours pas déterminer la fonction de ce bâtiment de 40 m sur 50, qui était entouré d'une galerie et qui avait été construit sur une nécropole des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles, dont on a reconnu une centaine de tombes chrétiennes avec dépôt de tradition antique.

Il semble que ce grand bâtiment était encore debout lorsque fut aménagé, au Moyen Âge, le fossé du bourg, auquel succédera aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles le mur d'enceinte établi un peu plus loin et dont une grande partie est encore conservée le long du boulevard Armand-Duportal. La fouille a mis au jour des bassins liés à l'activité des pareurs de draps installés dans le quartier et de nombreuses fosses à déchets creusées à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, qui ont recouvert les tombes creusées dans le sol de graves. Le contenu de la soixantaine de fosses-dépotoirs est prélevé pour être tamisé et pourra faire l'objet de traitements statistiques.

Le Président fait remarquer que le fait que l'on ait conservé une partie de l'extrémité sud du grand édifice du V<sup>e</sup> siècle sous l'École de musique devrait être un argument supplémentaire pour ne pas détruire l'angle qui vient d'être mis au jour, d'autant que le reste subsiste sans doute sous les allées et pourrait être fouillé. Jean Catalo indique que les allées seraient classées au titre des espaces verts, puis il rappelle que de nombreuses destructions sont dues aux réseaux d'eaux usées, ou à des changements de lampadaires, ou encore à l'installation de fosses de récupération du verre ou du papier... En 2005, lors de la rénovation du restaurant universitaire, la zone fouillée cette année a été occupée par des modules temporaires, dont l'installation est dispensée de permis de construire, mais qui ont nécessité la mise en place de réseaux dans le sol réalisée de ce fait sans surveillance archéologique.

Après avoir remercié Jean Catalo, le Président félicite toute l'équipe de l'INRAP pour les très beaux résultats de cette fouille qui permet de mieux comprendre l'évolution de cette zone, d'un grand intérêt pour notre connaissance de la ville. Daniel Cazes maintient qu'il regrettera la disparition de tels vestiges, que l'on saurait pourtant conserver et mettre en valeur dans d'autres villes d'Europe. Il nous appartient d'appeler les populations à une prise de conscience : veulent-elles ou non conserver leur patrimoine monumental et archéologique ?

### SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2011

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Boudartchouk, Catalo, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Haruna-Czaplicki, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Burroni, Péligré, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Fournié, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp, Garland, Mattalia, Peyrusse, Tollon.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 novembre dernier, qui est adopté.

Le Président rend compte de la correspondance qui comprend les programmes du festival du film archéologique et des Rencontres de l'Institut catholique de Toulouse, et l'avis de la vente de livres anciens et modernes, le 15 décembre prochain, à l'Hôtel des ventes Saint-Georges.

Il signale la très intéressante petite exposition présentée dans le temple protestant du Salin, consacrée à l'histoire du protestantisme à Toulouse. On y voit en particulier des relevés du temple du Salin, dont on sait qu'il est installé dans l'ancienne Trésorerie. Michèle Pradalier-Schlumberger en a étudié les sculptures en remploi.

Le Président fait état de l'inquiétude de Maurice Prin devant les **travaux en cours aux Jacobins**. L'architecte en chef des Monuments historiques, Bernard Voinchet, reconstruit en effet l'une des chapelles rayonnantes, sur des critères que Maurice Prin ne connaît pas. Son inquiétude vient aussi du fait que cette nouvelle chapelle est appelée à devenir la sacristie, tandis que la sacristie actuelle deviendrait une boutique, dans un circuit de visite qui ne paraît pas très logique. Henri Pradalier demande quel sera le sort du mobilier très intéressant qui se trouve dans l'actuelle sacristie. Pour le Président, il serait souhaitable que l'ensemble soit conservé dans un musée de l'œuvre, mais il semble que cela n'intéresse pas grand-monde. Daniel Cazes rappelle que ce mobilier relève juridiquement de la paroisse de la Daurade, dont on ne connaît pas les intentions.

Le Président revient sur le **tableau de Nicolas Tournier disparu en 1818 du Musée de Toulouse, représentant le Christ portant sa croix**. L'État a interdit sa sortie du territoire, et on laisse entendre qu'il pourrait être à nouveau mis en dépôt au Musée des Augustins où se trouvent deux autres tableaux provenant de l'ancienne église des Pénitents noirs. Guy Ahlsell de Toulza dit que, d'après les dernières nouvelles, le tableau est revenu dans les collections nationales, et que la question du dédommagement du propriétaire reste pendante. Daniel Cazes rappelle que selon la loi, aucun dédommagement n'est dû puisque le tableau est une propriété inaliénable de l'État. Dans le contexte des restrictions budgétaires actuelles, une telle indemnisation serait particulièrement scandaleuse.

Il faut encore signaler que les **fouilles en cours au square Charles-de-Gaulle** ont mis au jour les vestiges d'un bâtiment du XIII<sup>e</sup> siècle. Notre Compagnie suivra avec attention la progression du chantier.

Notre bibliothèque s'enrichit d'un don de Véronique Lamazou-Duplan : *Ab urbe condita... Fonder et refonder la ville : récits et représentations (second Moyen Âge – premier XVI<sup>e</sup> siècle), Actes du colloque international de Pau (14-15-16 mai 2009)*, textes réunis par V. Lamazou-Duplan, PUPPA-Méridiennes, Pau-Toulouse, 2011, 589 p.

Henri Pradalier et Michèle Pradalier-Schlumberger annoncent qu'ils viennent de déposer pour notre bibliothèque tout un lot de mémoires de maîtrise et de thèses, en rappelant que les plus récents ne pourront être mis en consultation publique que cinq ans après la soutenance. Le Président les remercie au nom de la Société. Henri Pradalier ajoute qu'ils se séparent aussi de nombreux livres, dont certains pourraient peut-être intéresser notre Société. La Bibliothécaire-Archiviste s'inquiète du peu de place disponible sur nos rayonnages. Le Président propose que la question soit examinée par le Bureau.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. Bernadette Suau présente son rapport sur la candidature de Mme Marie Vallée-Roche, puis on procède au vote : Mme Vallée-Roche est élue membre correspondant de notre Société.

La parole est à Patrice Cabau pour une communication sur *Une double invention épigraphique d'Alexandre Du Mège*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie Patrice Cabau pour cette communication très fouillée et, comme d'habitude, très intéressante. Il remarque de la question des Samatan est l'une de ces parties mystérieuses de l'œuvre de Du Mège. Comme Guy Ahlsell de Toulza relève que la généalogie présente des raccourcis étonnants, Patrice Cabau précise qu'il a juste reproduit celle donnée par Charles Higounet, et que tout cela demande en effet à être repris dans les détails. Guy Ahlsell de Toulza s'intéresse ensuite aux différentes représentations des armoiries des Samatan, dont les variations semblent être en effet une piste à suivre. Quant à l'inversion du senestrochère en dextrochère, elle relève d'une erreur due à l'imprimerie.

Le Président attire l'attention sur la planche de dessins, et en particulier sur les visages. Il a la conviction que les dessins sont de Du Mège lui-même, qui utilise les mêmes procédés quand il représente, par exemple, un portrait romain.

Jean Catalo rappelle que Maurice Prin a réalisé un calque de l'inscription de Jean Lévêque provenant de l'église Saint-Michel, bien plus précis que le dessin donné par Castellane. Pour Patrice Cabau l'intérêt de la planche de Castellane tient bien sûr à la date de sa publication, dans un ensemble qui est impressionnant, mais les dessins présentent en effet des déformations dans les détails.

Le Président précise que Du Mège n'est pas le fondateur du Musée de Toulouse, mais seulement du Musée des Antiques. Le musée des peintures existait depuis 1794 et avait son propre conservateur.

## SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2011

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Félix, Fournié, Haruna-Czaplicki, Vallée-Roche, M. Péligré, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp, Garland, Tollon.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 novembre, qui est adopté après deux corrections.

Concernant le **tableau de Nicolas Tournier**, Guy Ahlsell de Toulza dit qu'il a eu l'occasion de discuter de l'affaire avec Marie-Anne Sire. La déclaration officielle diffère sensiblement de ce qui se dit au ministère. Il faut savoir que la disparition du tableau n'a jamais fait l'objet d'une déclaration de perte ni de vol. Par ailleurs, en matière d'objets mobiliers, possession vaut titre selon la loi. S'ajoute à cela que la Direction des musées de France a déjà autorisé dans le passé l'entrée de l'œuvre sur le territoire et sa sortie, et que le Musée des Augustins n'a pas répondu quand il a été contacté par le propriétaire.

Pour le Président, l'affaire peut se discuter très longuement. Il reste cependant convaincu qu'il est toujours possible de revendiquer une œuvre qui a fait partie d'une collection publique.

Le Président salue la présence de Marie Vallée-Roche, qui prend séance ce soir, en lui souhaitant de participer le plus souvent possible à nos activités et en l'engageant à proposer communications et publications.

Le Président rend compte de la correspondance reçue.

Le maire de Toulouse nous adresse une invitation à assister aux conférences-débats sur l'histoire des noirs en France.

La Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime souhaite que nous l'aidions à organiser son voyage annuel, qui se fera cette année le premier week-end de juin à Toulouse.

Nous sont également parvenues une invitation à participer à la X<sup>e</sup> triennale internationale des mini-textiles et l'annonce de la parution d'un ouvrage de notre confrère Germain Sicard, *Un médecin toulousain. Des tranchées de l'Aisne aux Monts de Champagne (1915-1918)*.

Michelle Fournié présente l'ouvrage qu'Hélène Millet et Claudine Rabel, avec une contribution de Bruno Mottin, ont consacré à *La Vierge au manteau du Puy-en-Velay*, dont elle fait circuler parmi l'assemblée son exemplaire personnel.

Le Président évoque ensuite différents articles de presse parus récemment.

Dans *La Voix du Midi*, la proposition est faite d'installer dans l'ancienne prison Saint-Michel un musée de l'histoire de la ville : il faudrait débattre au cours d'une prochaine séance, parmi les questions diverses, de ce qu'est un musée, notion qui paraît se diluer dans un flou très général.

*La Dépêche du Midi* s'émeut devant le vertigineux palmier des Jacobins révélé depuis quelque temps par l'installation, par une plasticienne, d'un miroir qui le reflète, et devant le si merveilleux dialogue instauré entre la création contemporaine et le monument, l'article laissant entendre qu'il serait souhaitable de conserver l'installation. Peut-être faudrait-il rappeler qu'il suffit de lever la tête pour voir le palmier ! Le Directeur ajoute que le miroir masque une partie du carrelage noir qui évoque la première église et que c'est ainsi une partie de l'histoire de l'édifice qui est cachée au visiteur.

C'est encore *La Dépêche du Midi* qui consacre un article au projet « fou » de Joan Busquets pour la Garonne : une affaire à suivre. Rappelons que le projet prévoit la démolition des ports Saint-Pierre et de la Daurade dont la configuration actuelle remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle. Louis Peyrusse fait observer que l'ensemble des quais est classé au titre des Sites et que le projet est de ce fait absurde. Il faudrait néanmoins que nous intervenions dans la presse. Le Directeur pense aussi qu'il serait bon de le rappeler, en adressant un courrier à Joan Busquets avec copie au Maire et à la DRAC, et par un article dans *Midi-Pyrénées patrimoine*.

Le Président s'inquiète enfin des **fouilles en cours au square Charles-de-Gaulle**, ou du Capitole. Lors de la création de la station de métro, on a détruit les vestiges d'une tour de l'enceinte romaine, et les fouilles actuelles devraient mettre au jour la courtine : or on plante des arbres sur son emplacement et le projet n'en fait pas état, alors qu'il prévoit la mise en valeur de la tour dite « tour Charlemagne ». Et que sont devenus les tronçons de la courtine qui avaient été sciés sur le site du Théâtre de la cité et disposés sur les pelouses du square du Capitole ?

La parole est à Bernadette Suau pour une communication intitulée : *Entre dédicace et vocable : l'exemple de l'église Saint-Exupère de Coupiac (Aveyron)*.

Le Président remercie Bernadette Suau pour cette communication passionnante, et précieuse pour la connaissance de cet édifice, et il la félicite d'avoir su démêler l'histoire très complexe de l'évolution des vocables. La démonstration est tout à fait convaincante. Mais existe-t-il un saint Exupéry en dehors de saint Exupère et de sainte Exupérie ? Bernadette Suau répond que *Superi* est la traduction occitane d'Exupère et qu'elle ne connaît aucun saint Exupéry.

Le Père Montagnes souhaite revoir la photographie du retable de Notre-Dame. Bernadette Suau dit qu'il lui faudrait

trouver la date de l'apparition de la confrérie du Rosaire. La peinture du retable représente une Vierge à l'Enfant accompagnée de saint Dominique et de sainte Catherine.

Pour Henri Pradalier, il serait possible de rapprocher stylistiquement le retable et les clefs de voûte, et l'ensemble donne l'impression d'être plus ancien que le XVII<sup>e</sup> siècle. Or si la démonstration iconographique est peut être convaincante pour les clefs de voûte, la question de la datation du retable reste entière. Guy Ahlsell de Toulza n'est pas sûr, quant à lui, que des voûtes à liernes et tiercerons soient encore possibles au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, pas plus que la forme à l'italienne de l'écu. Bernadette Suau dit qu'elle en conviendrait en d'autres lieux, et qu'elle comprend parfaitement les réticences exprimées. France Félix rappelle que c'est pour cela qu'elle avait daté l'ensemble du XVI<sup>e</sup> siècle ; elle signale en outre qu'une représentation de Dieu le Père de l'église de Saint-Sernin-sur-Rance est stylistiquement assez proche de celle de Coupiac, et qu'elle date du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, mais que l'on connaît d'autres sculptures semblables, qui sont au contraire tardives. Louis Peyrusse souligne que cependant, s'il y a un style qui ne dure pas, c'est celui de la Renaissance.

Henri Pradalier pense que le fait que le décor sculpté ne soit pas mentionné par la visite pastorale ne peut servir de repère, et Louis Peyrusse s'interroge sur la part de rhétorique dans les comptes rendus qui en sont faits.

Caroline de Barrau signale par ailleurs que François d'Estaing portait des fleurs de lis dans ses armes.

Bernadette dit comprendre les réactions, auxquelles elle s'attendait, mais elle ne croit pas qu'un tel programme iconographique soit possible au XVI<sup>e</sup> siècle. Ne serait-il pas possible de l'envisager dès les premières décennies du protestantisme ? demande Louis Peyrusse.

Le Président se félicite que notre Société soit pleinement un lieu d'échanges et de débats. Louis Peyrusse dit avoir été particulièrement intéressé par l'analyse du changement de vocable, avec le passage d'une sainte à un saint, et Henri Pradalier par la question du rapport entre vocable et titulature.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza présente des images du **temple du Salin**, en s'attachant plus particulièrement aux sculptures en remploi.



TOULOUSE, TEMPLE DU SALIN. Sculptures provenant de l'ancienne Trésorerie. Clichés G. Ahlsell de Toulza.

Le porche comprend un groupe de trois culots qui présentent des personnages accroupis et peuvent être datés de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le quatrième, qui se rattache au groupe des culots remployés dans le chœur, porte un écu tenu par deux cerfs ailés. Ce thème apparaît avec les armoiries de Charles VI et se maintient sous Charles VII et au début du règne de Louis XI.

Sur quatre des culots du chœur sont sculptés les symboles des évangélistes, le cinquième figurant deux anges tenant un écu. C'est vers 1330 que prend corps la légende de Loyenval, et Charles V prend pour armes un écu à trois fleurs de lis tenu par deux anges, armoiries qui seront reprises par Louis XI. Charles VII et Louis XI ont séjourné tous deux à Toulouse.

Quant à la porte, où l'on trouve les armes de France soutenues par deux anges, son décor sculpté la place à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Michèle Pradalier remarque que cette iconographie royale confirme que ces sculptures proviennent de l'ancienne Trésorerie. Michelle Fournié évoque le long séjour de Charles VI à Toulouse et la légende selon laquelle le roi se serait perdu dans la forêt de Bouconne et aurait fondé la chapelle Notre-Dame de l'Espérance.

Louis Peyrusse ajoute qu'il faut rendre hommage à l'architecte qui a su les conserver en les intégrant dans les aménagements du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le Président remercie Guy Ahlsell de Toulza et aussi Michèle Pradalier pour avoir attiré l'attention sur ces sculptures tellement intéressantes finalement, et qui nous rappellent qu'il y a encore beaucoup à apprendre sur la fin du Moyen Âge.

### SÉANCE DU 3 JANVIER 2012

Présents : M. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Garrigou Grandchamp, Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Cassagnes-Brouquet, Czerniak, Escard-Bugat, Fournié, Friquart, Galés, Haruna-Czaplicki, Heng, Viers, MM. Chabbert, Darles, Laurière, Mattalia, Péligny, membres correspondants.

Excusés : Mmes Andrieu-Hautreux, Balty, MM. Balty, Bordes, membres titulaires ; Mme Lamazou-Duplan, membre correspondant.

Invitée : Mme Delaplace.

Le Président présente aux membres de la Compagnie tous ses vœux de bonheur personnel et de succès scientifique ; il souhaite que l'année qui s'ouvre soit pour notre Société féconde en travaux et en découvertes.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du compte-rendu de la séance du 18 octobre 2011, qui est adopté. Le Secrétaire général lit le procès-verbal de celle du 12 décembre 2011, adopté après amendements.

La correspondance comporte une lettre de la Société savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie, dont la bibliothèque manque actuellement d'espace et qui nous prie de surseoir pendant quelque temps à l'envoi de nos publications.

Daniel Cazes rappelle la date limite pour les candidatures au concours 2012 de notre Société, fixée au 31 janvier. Bernadette Suau annonce avoir reçu aujourd'hui même le travail d'un premier candidat.

La parole est à Françoise Galés pour la première communication du jour, intitulée *La maison médiévale n° 12 de la rue de la Capelle à Millau (Aveyron)*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre consœur pour cette présentation extrêmement intéressante, « pas facile », d'un bâtiment qui a été remanié à toutes les époques. Il invite les spécialistes de la maison médiévale présents à croiser leurs interprétations.

Pierre Garrigou Grandchamp dit que dans cette région sud du Rouergue, il n'est pas illégitime de rechercher des influences venues de Montpellier. Après avoir relevé la belle qualité de la cheminée du rez-de-chaussée, il s'interroge sur sa date et propose dubitativement le XIII<sup>e</sup> siècle ; Mme Galés répond : « Je ne date pas ». À une autre question sur la contemporanéité de la porte de l'étage et des deux arcades segmentaires, ce qui implique le problème de la détermination du niveau du sol médiéval, elle objecte la difficulté que pose, pour pouvoir en juger, la présence d'une voûte ajoutée afin de couvrir le rez-de-chaussée.

Maurice Scellès, après avoir relevé que des galeries de bois paraîtraient en effet étonnantes, demande s'il subsiste des traces d'ancrage dans le mur ; Françoise Galés dit que la zone concernée est dissimulée par la voûte. M. Scellès fait ensuite remarquer qu'on part d'emblée sur l'hypothèse d'une demeure d'habitation, alors que d'autres fonctions pourraient être envisagées pour le bâtiment originel. Pierre Garrigou Grandchamp hasarde une hypothèse : « Vous avez peut-être une auberge ! » Après discussion, la question reste ouverte.

Mme Galés se rend compte qu'elle a oublié de dire qu'il n'existait au rez-de-chaussée aucune fenêtre ancienne ; elle précise en outre que les montants des baies de l'étage ont conservé leurs gonds d'origine, pris dans le mortier des joints.

Olivier Testard intervient pour montrer que, dans un immeuble comportant un corps de bâtiment sur rue et un corps de bâtiment sur cour desservis tous deux par un escalier commun à plusieurs volées, il n'est pas anormal que le niveau du sol du premier étage de celui-ci soit moins élevé que le niveau du sol du même étage de celui-là.

Bernadette Suau, après s'être intéressée aux informations à tirer des cadastres, veut savoir si la rue de la Capelle a toujours porté ce nom. Françoise Galés indique qu'aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, elle était appelée rue de la Bouquerie.



La parole est à Guy Ahlsell de Toulza et Henri Pradalier pour la seconde communication, consacrée à *La sacristie du couvent des Cordeliers de Toulouse : état des lieux*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie les deux intervenants pour cette étude très complète d'un vestige d'un ancien grand couvent toulousain mal connu. Daniel Cazes se pose deux questions.

En premier lieu, il se demande s'il n'aurait pas fallu abaisser encore le sol d'une vingtaine de cm au moins pour retrouver le niveau d'origine. La vue en enfilade des quatre travées donne en effet l'impression d'un volume un peu « trapu », les bases des colonnettes paraissent manquer d'élévation, et le bas de l'armoire murale semble trop proche du sol actuel. Henri Pradalier dit que les sols ont été remaniés à plusieurs reprises ; le problème des niveaux apparaît nettement dans la travée la plus orientale, qui accuse un dénivelé de 1,50 m à 1,70 m par rapport au sol de la cour intérieure de l'immeuble.

En second lieu, M. Cazes s'interroge sur la datation de la peinture murale figurant la Vierge et l'Enfant, qu'accompagnent, en un raccourci saisissant, des anges porteurs des instruments de la Passion. Il inclinerait à la placer plutôt au XIV<sup>e</sup> siècle. Guy Ahlsell de Toulza opine pour la seconde moitié de ce siècle. Virginie Czerniak signale que les éléments de la composition iconographique se rencontrent dans l'ivoirerie parisienne du XIV<sup>e</sup> siècle. Puis elle note que la couche picturale paraît très usée et que cette peinture devait être autrefois beaucoup plus colorée. Elle relève ensuite que la disposition en tableau est relativement rare. Enfin, elle qualifie de « beau » le style de cette œuvre. Concernant la polychromie, Louis Peyrusse observe qu'effectivement elle se montrait beaucoup moins éteinte sur les photographies prises antérieurement à la restauration récente. Guy Ahlsell de Toulza souligne tout l'intérêt des clichés anciens pour comprendre l'évolution de la sacristie ; par exemple, ce qui, dans le mur nord de la travée occidentale, paraît être une porte murée est en réalité une armoire murale : à la feuillure ménagée sur les montants et l'intrados de l'arc, la restauration a substitué une arête en angle droit.

Henri Pradalier avance l'hypothèse que l'agrandissement de la sacristie intervenu au XVI<sup>e</sup> siècle puisse avoir été lié à deux grands événements de l'histoire du couvent des Cordeliers : son passage à la Grande Observance en 1522 et la consécration du grand autel de l'église en 1533.

Michelle Fournié évoque quant à elle les dévotions pratiquées au Moyen Âge dans le couvent. Elle rappelle qu'il y existait notamment une Confrérie du Sépulcre, attestée en 1385. Puis elle aborde la question des reliques de saint Louis d'Anjou qui auraient été conservées dans la sacristie. Daniel Cazes note que le décor de pierre sculptée et polychromée de la chapelle dite de Rieux, toute voisine, comprenait une très belle statue du saint évêque franciscain de Toulouse.

M. Pradalier conclut l'échange de vues en déclarant que c'est « l'étude en bloc de l'ensemble oriental du couvent des Cordeliers » qu'il conviendrait désormais d'entreprendre.

## SÉANCE DU 17 JANVIER 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Andrieu-Hautreux, Barber, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Lassure, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Haruna-Czaplicki, Heng, Jaoul, MM. Chabbert, Stouffs, membres correspondants.

Excusés : MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Balty, Béa, Lamazou-Duplan, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, Garland, Le Pottier.

Le Président rend compte de la correspondance.

C'est avec regret que nous enregistrons la démission de Michèle Bellin, membre de notre Société depuis 2003.

Mme Monique Bourin, professeur à l'Université de Paris I-Sorbonne, nous adresse sa candidature au titre de membre correspondant.

Nous avons également reçu de la B.N.F., sous la signature de M. Arnaud Dhermy, responsable de la numérisation des revues savantes et de patrimoine, un projet de convention en vue de la numérisation et de la mise en ligne sur le site Internet « Gallica » de l'ensemble des volumes de notre *Bulletin* et de nos *Mémoires* postérieurs à 1941. Le Secrétaire général précise les origines du projet et son intérêt pour notre Société, puis il rappelle que la publication en ligne sans délais de nos *Mémoires* est déjà réalisée depuis quelques années sur notre site Internet.

Puis le Président donne la parole à Maurice Scellès pour une rapide présentation de l'ouvrage publié par le Conseil général du Lot, *Archives de pierre. Les églises du Moyen Âge dans le Lot*, que notre Société devrait recevoir bientôt.

Le Président fait circuler parmi la Compagnie les trois mémoires présentés cette année pour le concours :

- Gauthier Langlois, *Dame Carcas, une légende épique occitane*, version 0.7.2, 7 décembre 2011, 313 p.

- Claire Rousseau, *La figure de saint Dominique dans les dorsaux de stalles trévirois du XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master 1 sous la direction de Christine Aribaud, Université de Toulouse-Le Mirail, mai 2011, 2 vol.

- Élisabeth Astruc, *L'architecture préromane en Languedoc méditerranéen : l'Hérault*, mémoire de master 2 sous la direction de Géraldine Mallet, Simone Piazza et Françoise Robin, Université Paul-Valéry - Montpellier III, juin 2011, 60 p. + catalogue en 2 vol., 199 et 156 p.

Les rapports sur ces travaux seront examinés au cours de la séance du 28 février.

La Compagnie se constitue en Assemblée générale.

Le Président présente le rapport moral de l'année écoulée, puis il cède la parole au Trésorier pour le rapport financier.

François Bordes pense qu'il serait intéressant de disposer des chiffres de l'année précédente, qui permettraient de mieux apprécier les évolutions des différents postes. Guy Ahlsell de Toulza retient volontiers la proposition, qui sera appliquée dès le prochain rapport financier.

Bernadette Suau présente son rapport sur la bibliothèque. François Bordes rappelle que tous les services d'archives constatent la même baisse quantitative et qualitative de fréquentation. Pour Bernadette Suau, il y a sans doute aussi des raisons de s'en réjouir.

Le Président soumet l'approbation des trois rapports au vote de la Compagnie. À l'unanimité des membres présents, le rapport moral et le rapport sur la bibliothèque sont adoptés, et quitus est donné au Trésorier pour sa bonne gestion.

On procède aux élections statutaires. Daniel Cazes, Maurice Scellès et Bernadette Suau sont réélus respectivement Président, Secrétaire général et Bibliothécaire-Archiviste.

La parole est à Roland Chabbert et Anne-Laure Napoléone pour une communication sur *Une maison à pan-de-bois de Brousse-Le Château (Aveyron)*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président les remercie tous deux de nous avoir fait connaître cette très jolie maison, dont l'état de conservation est remarquable et dont ils ont su nous montrer l'intérêt.

Louis Peyrusse voudrait connaître la nature de la menace qui pèse sur la maison. Roland Chabbert explique qu'elle est menacée de rénovation, avec un premier projet qui prévoyait par exemple des dalles de béton.

Bruno Tollon rappelle que la réglementation toulousaine imposait des enduits sur les façades en pan-de-bois. Le Président fait observer que l'application d'un enduit pose des problèmes d'adhérence sur les bois, qui doivent être préparés afin de permettre l'accroche du mortier. Les techniques sont variées en fonction des époques : encoches, clous, grillage... La discussion se poursuit, sur les différentes techniques et les traces observables sur la façade de la maison de Brousse-Le Château. Jean-Marc Stouffs remarque qu'un éventuel coffrage du hourdis du deuxième étage exclurait qu'il ait été enduit. Oliver Testard demande s'il a été possible de reconnaître quelque trace de maintien des planches de coffrage. Anne-Laure Napoléone fait état de trous traversants sous les appuis, dont la fonction n'est pas identifiée. Maurice Scellès évoque une hypothèse hasardeuse de perches montant du sol, et il souligne le fait que seul le hourdis du deuxième étage aurait été coffré. Roland Chabbert dit que l'étude de la maison voisine apportera peut-être d'autres indications sur la mise en œuvre de ces pans-de-bois.

Le Président encourage Roland Chabbert et Anne-Laure Napoléone à poursuivre cette étude.

Le Président ayant fait appel aux questions diverses, le Secrétaire général souhaite revenir sur le projet de **numérisation de nos publications par la B.N.F.** Nous sommes attachés au livre, et certaines sociétés savantes sont très réservées, voire opposées, à la numérisation de leurs publications et de leurs collections. Il est important que les différentes opinions puissent s'exprimer avant toute décision qui engagera notre Société. La rapide discussion qui s'ensuit montre un accord complet de la Compagnie, qui considère que la publication numérique fait partie d'une évolution générale qui de toute façon nous dépasse, mais qu'elle répond aussi au besoin de notre Société de faire connaître ses travaux. Le Président est donc autorisé à signer la convention avec la B.N.F.

François Bordes annonce que la Ville de **Toulouse** vient de recruter pour une durée de trois ans un archéologue qui sera chargé de la **carte archéologique**, dont les données enrichiront aussi le site Urban-Hist des Archives municipales. Il rappelle que, par ailleurs, la communauté urbaine du Grand Toulouse est en train de mettre sur pied un service archéologique qui aura en particulier pour tâche, sous réserve de sa labellisation par la D.R.A.C., de réaliser les diagnostics et les fouilles préventives. Pour le Président, nous ne pouvons que nous réjouir de ces nouvelles. Il faut cependant souhaiter que l'on ne se limite pas à l'étude des sites, mais que l'on saura aussi mettre en œuvre une véritable politique de conservation des vestiges archéologiques, domaine dans lequel nous sommes très en retard.

## VISITE DU 31 JANVIER 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Scellès Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Catalo, Geneviève, le Père Montagnes, MM. Le Pottier, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membre titulaires ; Mmes Balty, Escard-Bugat, Félix-Kerbrat, Haruna-Czaplicki, Heng, Ugaglia, MM. Balty, Burroni, Capus, Darles, Macé, Péligny, Veysière.

Invités : Mme Péligny, MM. Kerbrat, Suau.

La Société se retrouve au Musée Saint-Raymond pour la visite de l'exposition « *L'image et le pouvoir: le siècle des Antonins* », qui rassemble une série exceptionnelle d'effigies impériales romaines. Évelyne Ugaglia, conservatrice du Musée, Pascal Capus, assistant de conservation, Daniel Cazes et Jean-Charles Balty assurent tour à tour la présentation de cet ensemble.

## SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Garland, Lassure, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Fournié, Guiraud, Haruna-Czaplicki, Vallée-Roche, MM. Garrigou Grandchamp, Péligny, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Jaoul, Krispin, Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Le Pottier.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 janvier dernier, qui est adopté. Puis le Secrétaire-adjoint donne lecture des procès-verbaux des séances du 8 novembre 2011 et des 3 janvier et 31 janvier 2012, qui sont adoptés.

La correspondance se résume à la Lettre des Amis de l'Hôtel d'Assézat, enfin parue.

Guy Ahlsell de Toulza offre une très belle photographie ancienne de l'Hôtel d'Assézat, qu'il a fait encadrer à ses frais pour notre Société. Il précise qu'elle est, semble-t-il, légèrement antérieure à celle publiée par Bruno Tollon dans l'ouvrage consacré à l'Hôtel d'Assézat.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. Michèle Pradalier présente son rapport sur la candidature de Mme Monique Bourin, professeur émérite à l'Université de Paris I - Sorbonne. Michelle Fournié et Quitterie Cazes soulignent le caractère généreux et très sympathique de la postulante. On procède au vote : Mme Monique Bourin est élue membre correspondant de notre Société.

Le Président présente ensuite à la Compagnie les propositions du Bureau concernant l'élection d'un membre honoraire et de cinq membres titulaires. Henri Gilles est élu membre honoraire de notre Société. Sont élus membres titulaires Michelle Fournié, Martine Jaoul, Véronique Lamazou-Duplan, Hiromi Haruna-Czaplicki et Pierre Garrigou Grandchamp.

Le Président donne la parole à Hélène Guiraud pour une communication sur les *Intailles et camées antiques sur des pièces d'orfèvrerie : l'exemple de l'abbaye de Grandselve* :

Les pierres gravées antiques ont été recherchées dès la fin de l'Empire par des personnes fascinées par la préciosité du matériau, la qualité du travail, leur origine liée au prestige du monde classique, dans un courant de « nostalgie ». Ces objets ont survécu bien mieux que beaucoup d'autres matériaux antiques. Ils ont été d'abord utilisés comme ornement de bijoux personnels barbares aux riches coloris puis ils ont été ensuite, surtout après le VII<sup>e</sup> siècle, montés sur des objets liturgiques, participant ainsi au renom et à la richesse d'une église ou d'un monastère : on les trouve sur des châsses abritant des reliques, sur des croix, des couvertures d'évangélistes et d'autres objets liturgiques. Ce phénomène de remploi se double parfois d'une démarche d'interprétation chrétienne.

L'abbaye de Grandselve, créée au XII<sup>e</sup> siècle, possédait un trésor mais les vicissitudes de son existence (l'abbaye disparaît au moment de la Révolution) ont dispersé toutes ses richesses, en particulier les pièces d'orfèvrerie. Restent quelques châsses et sur deux d'entre elles, quelques intailles d'époque romaine. Leur provenance est inconnue : ces pierres peuvent être issues de tombes ou d'habitats en Gaule même, sans que l'on soit obligé de parler de Byzance et du sac par les Croisés en 1204, ou des richesses revenues en Occident avec les croisés et les pèlerins. Ni les matériaux, ni les motifs ne sont originaux : six cornalines, la pierre la plus courante dans le monde romain, quatre nicolos, un jaspe sanguin ; quant aux motifs, on peut voir des animaux (chien, lion, bovin, perroquet), un humain (berger trayant), une composition de mains croisées et caducée, un navire, des êtres fantastiques (satyre, sphinge), un chasseur (Méléagre ?) et une divinité, Jupiter ; c'est d'ailleurs la pièce la plus récente (III<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> siècle), les autres intailles pouvant être datées du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au II<sup>e</sup> siècle après. L'iconographie est donc banale et ces intailles n'ont pas dû être l'objet d'une quelconque interprétation : elles sont disposées comme par hasard, pour leur couleur, au milieu d'autres pierres (sans gravure) ; de plus certaines sont placées perpendiculairement à leur sens de lecture, soit par négligence, soit pour qu'elles perdent une partie de leur pouvoir.

Au milieu d'autres pierres, ces quelques intailles ne se distinguent guère, mais elles participent à l'histoire et à la richesse de l'ancienne abbaye.

Hélène GUIRAUD

Le Président remercie Hélène Guiraud de nous avoir aidés à réfléchir à la réutilisation de ces intailles et camées antiques et au sens que pouvaient avoir ces remplois.

Emmanuel Garland fait remarquer qu'à Saint-Just de Valcabrère, les remplois de sculptures antiques sont également disposés à l'envers dans les élévations intérieures. Il est probable que l'on voulait ainsi enlever leur vertu à ces pierres sculptées.

Louis Peyrusse remercie à son tour Hélène Guiraud de nous avoir montré l'esthétique du emploi et les changements de sens que peut supposer la réutilisation. Il se demande s'il ne faut pas y voir pour les périodes mérovingienne et carolingienne l'une des manifestations du regain d'intérêt pour l'Antiquité.

Michèle Pradalier-Schlumberger note que des représentations de camées sont peintes sur des manuscrits carolingiens, sans significations iconographiques propres. Hélène Guiraud rappelle que l'on identifie à cette époque les personnages représentés, dans une vision le plus souvent chrétienne cependant : Constantin plutôt qu'Auguste, et Hercule comme une préfiguration du Christ...

Sophie Cassagnes-Brouquet croit qu'il faut nettement distinguer les deux périodes. Les historiens considèrent de plus en plus que l'Antiquité se prolonge jusqu'à Charlemagne. Après l'an mil, la signification des figures représentées est perdue, et le fait que le motif de l'intaille soit à l'endroit ou à l'envers n'a plus aucune importance. Les pierres sont alors utilisées pour leur couleur, leur valeur magique... L'émeraude a des vertus thérapeutiques. Henri Pradalier rappelle que si le vert est peu utilisé dans la peinture religieuse, c'est qu'il est considéré comme trop proche du naturel. Hélène Guiraud a constaté en préparant cette communication que la couleur des pierres remployées était en effet importante. Leur emploi témoigne en outre d'un indéniable respect pour l'Antiquité. Sophie Cassagnes-Brouquet rappelle que l'on a trace de collections d'intailles et de camées au moins depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

Pour ce qui est de certains reliquaires de Grandselve, le Président pense que ce qui prime, c'est sans doute la forme architecturale, les pierres n'intervenant qu'à titre d'ornements. Une question se pose encore : ces pierres avaient-elles été offertes à l'abbaye ou bien l'orfèvre disposait-il d'un stock pour répondre à la commande ?

Jean-Luc Boudartchouk note qu'une croix associe des pierres et des grenats, ce qui indique des remplois recomposés.

Au titre des questions diverses, on attire l'attention de la Compagnie sur un article de *Vivre al país*, qui rend compte du livre *Clochers et minarets d'Alain Surre-Garcia*, et dans lequel on lit des choses étonnantes. Notre Société devrait faire une mise au point sur cet ouvrage, d'autant que la revue est distribuée gratuitement. L'auteur a en effet, pour le moins, une très mauvaise connaissance du Moyen Âge, et une lettre de mise au point est une très bonne idée. On pense à un compte rendu dans la revue *Midi-Pyrénées patrimoine*, la préférence allant pour d'autres à une note rédigée sur le mode humoristique pour pointer les multiples élucubrations de l'auteur.

## SÉANCE DU 6 MARS 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Haruna-Czaplicki, Fournié, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Catalo, Garland, le Père Montagnes, MM. Le Pottier, Peyrusse, Roquebert, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, de Barrau, MM. Balty, Péligny, membres correspondants.

Excusés : M<sup>me</sup> Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Lamazou-Duplan, Watin-Grandchamp, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp.

Le Président demande à la Compagnie d'excuser l'absence de notre Bibliothécaire-Archiviste, toujours souffrante. La présentation du procès-verbal de la séance du 28 février est reportée.

Le Président rend compte de la correspondance reçue. En nous adressant ses vœux, le maire de Saint-Lizier, M. Étienne Dedieu, nous évoque l'énorme gâchis du palais des évêques. Le Président rappelle que nous avons pu constater au cours d'une visite sur place le désastre archéologique qu'était l'aménagement en cours du site, visite à la suite de laquelle M. Dedieu n'a cessé de nous tenir informés de l'évolution du chantier et de ses combats pour tenter d'empêcher le massacre.

Nous avons également reçu une lettre de candidature au titre de membre correspondant de Mme Diane Joy, chef de la mission Inventaire au Grand Rodez. Un rapporteur sera désigné lors d'une prochaine réunion du Bureau.

L'ordre du jour appelle l'examen des rapports pour le concours.

Michelle Fournié rend compte du travail présenté par M. **Gauthier Langlois**, *Dame Carcas, une légende occitane*.

Le mémoire de Gautier Langlois, est copieux : 313 pages en interligne simple, dont 257 pages de texte proprement dit. Une bibliographie et des index complètent l'ensemble ; les annexes sont consacrées à des poèmes et des chansons. Le corps du travail comprend de nombreux documents illustrés souvent en couleur et des encadrés pédagogiques très bien venus.

Le contenu est organisé en fonction d'un plan en 8 parties, un peu surprenant pour les habitudes universitaires. En fait, on peut distinguer trois ensembles très inégaux. Un premier ensemble, qui englobe les 5 premières parties,

correspond à une enquête de type ethnologique sur la légende de dame Carcas à partir des sources écrites. Un deuxième ensemble, beaucoup plus court et moins systématique s'apparente à une enquête ethnologique contemporaine à partir des objets (poupées, assiettes, enseignes...), des créations littéraires ou festives, des articles de journaux, BD et blogs des internautes, qui témoignent des utilisations actuelles de la légende. Entre ces deux éléments figure une proposition de datation concernant la période de formation de la légende, à partir des sources écrites et archéologiques, ce qui correspond aux parties 6 et 7 du mémoire.

Dans le premier ensemble l'auteur regroupe les versions de la légende, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle ; la plupart sont chrétiennes mais il en existe une version musulmane du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans le deuxième chapitre l'auteur étudie le cadre historique des sièges réels ou imaginaires de Carcassonne qui ont pu inspirer la légende dans le contexte de la reconquête franque sur les musulmans. Il cartographie le légendaire carolingien dans le Languedoc autour des personnages de Charlemagne, Roland et Olivier à partir des textes épiques. La troisième partie et la quatrième parties, très intéressantes, décomposent les éléments de la légende. Il s'agit d'abord d'étudier les stratagèmes militaires du siège : le cochon gavé de nourriture que dame Carcas fait jeter du haut des remparts et les faux soldats simulés par des mannequins de paille (ou des chèvres aux cornes pourvues de torches allumées). C'est le stratagème de l'armée augmentée et des assiégés bien nourris, qu'on trouve dans divers contes occidentaux. Ces ruses sont connues, avec plusieurs variantes, depuis l'Antiquité et Gauthier Langlois cartographie les différentes versions antiques et médiévales en prenant soin d'explicitier ses réserves méthodologiques : son enquête n'a porté que sur les récits en langue romane (français, occitan, italien, espagnol) et en anglais, ce qui peut contribuer à sous-estimer la part des régions germaniques dans les cartes par exemple. Celles-ci mettent en valeur une concentration d'éléments dans une zone « occitane », sur les chemins de Saint-Jacques. L'auteur étudie ensuite les personnages, Charlemagne, l'assiégeant et ses miracles (le jaillissement d'une source, l'inclinaison d'une tour), dame Carcas l'assiégée musulmane prête à la conversion, héroïne guerrière et éponyme de la ville, et son époux défunt. Il suggère quelques modèles réels comme Ermengarde de Narbonne ou Alazaïs de Lavaur, susceptibles d'avoir inspiré le personnage. La cinquième partie consiste en une analyse morphologique du conte : la ville reçoit une identité et une nouvelle religion, sorte de baptême qui s'accompagne de l'attribution d'un nom.

L'auteur propose ensuite trois datations pour la naissance de la légende : l'Antiquité tardive, le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge. Sa préférence va à l'hypothèse médiane, car il est convaincu de l'existence d'un roman épique médiéval disparu, centré sur Carcassonne ; cette œuvre pourrait avoir été composée à la cour des Trencavel, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup>. Cette création destinée à renforcer la légitimité des vicomtes de Carcassonne serait contemporaine de la fresque qui subsiste au château comtal. L'étude de la statue-buste qui orne la porte narbonnaise de la Cité viendrait renforcer cette hypothèse ; composite, le buste comprend une clé de voûte représentant le visage de l'héroïne et datable de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

La dernière partie est un survol de la situation contemporaine, pour reprendre les termes de G. Langlois.

En définitive, il s'agit d'un travail considérable d'enquête ethnologique à partir de matériaux très divers. La collecte de textes est un apport essentiel et les cartes proposées tout à fait nouvelles. On apprécie l'honnêteté intellectuelle de l'auteur, qui signale l'absence de preuve incontestable de ses hypothèses de datation. On le suit cependant volontiers sur ce terrain, car les indices rassemblés sont convaincants.

Dame Carcas et sa légende ont trouvé leur historien-ethnologue. Ce travail mérite de recevoir une récompense de la Société archéologique du Midi de la France.

Le Président rappelle que M. Gauthier Langlois présente lui-même son travail comme une étape pour un livre. C'est en outre un chercheur déjà confirmé. Michel Roquebert ajoute qu'il est un bourreau de travail et un passionné. Louis Peyrusse fait remarquer que cela fait très longtemps que nous n'avons pas eu à examiner de travaux indépendants, réalisés en dehors de la recherche universitaire.

Louis Peyrusse donne lecture de son rapport sur le mémoire de Mme **Claire Rousseau, *La figure de saint Dominique dans les dorsaux de stalles trévirois du XVIII<sup>e</sup> siècle***, mémoire de master 1 sous la direction de Christine Aribaud, Université de Toulouse-Le Mirail, mai 2011.

Mme Claire Rousseau a présenté en mai 2011 un mémoire pour l'obtention du master 1 d'histoire de l'art moderne, préparé sous la direction de notre consœur Christine Aribaud. Le travail est de dimensions conséquentes : un premier volume de 212 pages (avec photographies dans le texte) et un second consacré aux annexes : pièces justificatives, corpus, documents, illustrations, historiographie, le tout sur 167 pages. En bonne logique, votre rapporteur se serait arrêté là et aurait demandé de juger le mémoire final de master 2 l'année prochaine. Or il s'agit d'un travail exceptionnel, d'une étude d'une qualité rare, tant au niveau de l'expression que de la maîtrise du savoir, de l'excellence de la réflexion, de l'articulation entre savoir et image. Le chapitre rédigé de 80 pages (p. 96-176) montre à l'évidence ces qualités, tout comme la synthèse sur la recherche menée et à mener à bien.

Le travail de Mme Rousseau s'intéresse à « la figure de saint Dominique dans les dorsaux de stalles trévirois ». Le titre peut surprendre, mais les œuvres sont bien connues à Toulouse : les six tableaux de stalles qui se trouvent

actuellement à la Maison Pierre-Seilhan et que Robert Mesuret avait dans un article de 1956 donnés à Balthazar Thomas Moncornet, le créateur du plafond peint de la chapelle de l'Inquisition, mort en 1716. Le rapprochement des deux ensembles ne peut être soutenu. À la restauration, une date de 1754 est apparue. Après enquête, on sait que les tableaux ne sont pas toulousains, mais acquis en 1861 par le Père jésuite Frédéric Struder pour les sœurs de la Société de Marie Réparatrice, qui les placèrent dans la chambre de saint Dominique à Toulouse, puis à Fanjeux et derechef à Toulouse. Ces œuvres provenaient du couvent dominicain de Trèves, en Rhénanie, aujourd'hui détruit. Une comparaison avec trois tableaux conservés au musée diocésain de Trèves, consacrés à saint Siméon et signés par Vérotius, conduit à donner à ce peintre quasi inconnu la paternité du cycle dominicain, en l'absence d'autres références. Cette attribution pose problème, pour autant que l'on puisse juger d'après des photographies.

L'analyse iconographique présentée est de grande qualité. Refusant une lecture simplement biographique, Mme Rousseau s'interroge sur ces dix scènes en six tableaux : sont-elles les illustrations d'une vie ou un discours articulé à partir d'*exempla* ? Quels sont les éléments iconographiques choisis entre *typoi* et spécificités (les attributs, les adjuvants, les rapports avec les autres personnages...) ? Elle analyse comme figure de rhétorique nombre d'éléments de composition qui visent à magnifier en saint Dominique un *alter Christus* et qui forment, à la réflexion, un programme iconographique très savant. Les seules réserves que l'on pourrait avancer risquent fort de tomber avec l'arrivée de la rédaction complète du master 2. Mme Rousseau a magistralement revisité les bases de l'iconographie de saint Dominique, ses sources médiévales. On souhaiterait la même familiarité avec le monde de la dévotion germanique, le culte des images dans l'Allemagne des Lumières.

Chef-d'œuvre de maîtrise, ce premier travail l'est pleinement et justifie cette variante inédite du vers de Corneille : « La valeur n'attend pas la fin du master 2 ». Il mérite le prix Ourgaud et je recommande chaleureusement cette belle étude d'un niveau exceptionnel.

Le Père Montagnes confirme qu'il s'agit d'un travail très considérable. Le seul fait de pouvoir échapper à l'attribution de Robert Mesuret en orientant les recherches vers Trèves était de première importance, mais Mme Claire Rousseau a également fait progresser l'analyse iconographique.

Maurice Scellès lit son rapport sur le travail présenté par Mme **Élisabeth Astruc**, *L'architecture préromane en Languedoc méditerranéen : l'Hérault*, mémoire de master II sous la direction de Mme Géraldine Mallet, de M. Simone Piazza et de Mme Françoise Robin, Université Paul-Valéry - Montpellier III, juin 2011.

Jean Catalo donne lecture de son rapport sur le mémoire de Mme **Anaïs Dutard**, *Les prisons de Toulouse à la fin du Moyen Âge (1445-1550)*, mémoire de Master 2, Université de Toulouse-Le Mirail, 2011.

L'ouvrage présenté au concours par Mlle Anaïs Dutard est un mémoire de master 2 d'études médiévales ayant pour sujet « Les prisons de Toulouse à la fin du Moyen Âge (1445-1550) » et réalisé sous la direction de Mme Sophie Cassagnes-Brouquet, professeur d'Histoire médiévale à l'Université Toulouse II-Le Mirail. Il se compose de deux volumes. Le premier de 170 pages présente l'inventaire des sources purement historiques, en particulier celles non publiées, nombreuses dans ce travail, ainsi qu'une bibliographie thématique et le corps de l'étude. Le second volume regroupe 136 pages d'annexes, illustrations et iconographies, mais surtout les transcriptions de nombreux arrêts du Parlement de Toulouse qui fondent le cœur de l'étude.

La première partie de ce mémoire est consacrée aux principaux lieux d'incarcération de Toulouse à l'époque considérée. Axée sur le recueil de données topographiques des différentes prisons, on peut regretter que cette introduction n'ait pu profiter des plus récentes informations recueillies lors des travaux de l'actuel Palais de justice ou de l'ancienne prison de la place des Hauts-Murats. Il en ressort une certaine confusion, entre les sites et leur évolution dans le temps, inhérente à une bibliographie déjà ancienne, mais la seule disponible.

La deuxième partie, qui étudie plus précisément les conditions de vie des prisonniers et de leurs geôliers, apparaît plus novatrice à l'appui des sources de première main que constituent les arrêts de Parlement de Toulouse. Bien que ces textes n'aient pas pour objet de décrire les conditions de détention, ils permettent d'appréhender assez concrètement le système pénitentiaire de la fin du Moyen Âge. La prison n'a pas alors de fonction répressive, mais le recours à la caution et le mode de financement constitué à partir des amendes induisent une inégalité entre prisonniers fondée sur l'argent.

À partir du même *corpus* de sources, Mlle Dutard essaie d'analyser dans la dernière partie les conséquences des conditions de détention sur les individus. Du manque d'hygiène aux tentatives d'évasion, elle les synthétise sous le titre évocateur de « La prison, un supplice pire que la mort ? ». On devine là un certain manque de distanciation du chercheur, qui résiste difficilement à la tentation d'une comparaison avec les conditions d'incarcération actuelles.

En conclusion, cette étude nous livre une facette originale et pourtant extrêmement significative des institutions de la justice toulousaine. Il faut se féliciter du recours à des sources encore inexploitées qui montrent un

potentiel dont il convient d'élargir encore le champ. Si on peut souhaiter plus de précision et de maturité dans l'analyse, il est du rôle de notre Compagnie d'encourager les jeunes chercheurs qui s'attachent à transcrire et à étudier des documents inédits. C'est dans cette perspective que je convie la Société Archéologique à récompenser cette étude dans le cadre de son concours annuel.

Répondant à une question d'Henri Pradalier, Michelle Fournié et Jean Catalo précisent qu'Anaïs Dutard a obtenu la mention « Très bien ».

Après avoir repris les conclusions des rapporteurs, le Président propose d'attribuer le prix Ourgaud à Mme Claire Rousseau.

Une discussion s'engage alors sur l'éventuelle attribution d'un prix spécial de la Société Archéologique, ou de deux prix spéciaux dotés d'un montant différent. Le Président soumet la décision au vote : le prix Ourgaud, doté de 1000 €, est attribué à Mme Claire Rousseau ; un prix spécial de la Société Archéologique du Midi de la France doté de 750 € est attribué à M. Gauthier Langlois ; un prix spécial de la Société Archéologique du Midi de la France doté de 500 € est attribué à Mme Anaïs Dutard.

La parole est à Emmanuel Garland pour une communication sur *Le premier âge roman dans le Val d'Aran*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre confrère pour cette très belle communication qui nous a fait découvrir ou redécouvrir un ensemble remarquable d'édifices. La première réflexion que lui inspire cette série d'églises est que les techniques constructives qui la caractérisent perdurent longtemps. Henri Pradalier signale à ce propos le mémoire de maîtrise de J.-P. Dutrieux, qui a recours à une démarche semblable pour la datation. Emmanuel Garland acquiesce : on parvient à déterminer deux édifices plus anciens que le reste du corpus, qui paraît assez tardif, sans phase intermédiaire dans le Val d'Aran.

Pour Cardona, Henri Pradalier s'est demandé si l'église n'avait pas fait l'objet d'une surélévation ultérieure du vaisseau central, ce que pourrait indiquer l'interruption des dossierets. On a, en outre, ajouté des tirants en métal. Il note qu'à San Pere de Casseres, la voûte commence au niveau de l'arrêt des dossierets.

Jean Catalo remarque que les arcatures à dents d'engrenage sont presque toutes dans le même matériau. Emmanuel Garland précise qu'il s'agit de tuffeau, mais il avoue ne pas en connaître la provenance.

La datation proposée pour Obarra, vers 1030, paraît un peu haute à Henri Pradalier. Emmanuel Garland explique que l'examen des bases des piliers révèle des hésitations quant au futur voûtement, et l'on est donc tenté de situer le chantier dans une période de tâtonnements.

Jean Le Pottier indique que ceux qui le souhaitent peuvent encore s'inscrire à une visite du Larboust et du Val d'Aran organisée le 27 avril, au cours de laquelle Henri Pradalier présentera les édifices.

Au titre des questions diverses, Michelle Fournié rappelle que l'exposition organisée autour du parement d'autel franciscain sera inaugurée au Musée Paul-Dupuy le 15 mars prochain à 17 h 30, et que Maria Alessandra Bilotta donnera une conférence le 21.

Le Président signale l'article « **Carmélites de Toulouse : l'impossible dialogue** », paru dans le n° 25 (2011-2012) de la revue *Momus*. Pascal Dupuy y analyse les conditions du transfert du monument par l'État à la Ville le 31 juillet 2007 et constate l'absence de toute véritable gestion et mise en valeur (pas de signalétique, billetterie fermée) depuis. Plus grave encore est le défaut de surveillance sanitaire de la chapelle, qui met en péril sa sauvegarde : on « observe un début de dégradation de la voûte peinte ». On pourrait s'attendre à trouver un écho de cet article sur le patrimoine toulousain dans la presse locale : pour l'heure, ce n'est pas le cas.

En rappelant que la séance publique de notre Société se tiendra le 18 mars prochain dans la grande salle de l'Hôtel d'Assézat, le Président engage tous les membres qui le pourraient à être présents.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2012

*Elle se tient dans la salle Clémence-Isaure, salle des séances publiques de l'Hôtel d'Assézat.*

*Allocution du Président :*

La Société archéologique du Midi de la France, forte de ses cent cinq membres, est très honorée de vous accueillir aujourd'hui en cette salle Clémence-Isaure.

Fondée le 2 juin 1831, dans l'hôtel particulier qu'habitait rue Croix-Baragnon son premier président, le marquis Joseph Léonard de Castellane, sur une idée du chevalier Alexandre Du Mège, inspecteur des antiquités et créateur du musée des Antiques de Toulouse, elle réunissait alors ses quatorze premiers membres. Tous étaient conscients du péril qui menaçait le patrimoine archéologique, artistique et historique de Toulouse et de ce Midi qui allait pour eux de l'Océan à la Méditerranée et à la Provence, des Pyrénées au Massif Central. L'ancienne capitale du royaume wisigothique, puis du Languedoc, se considérait encore, du moins dans un nostalgique rêve historique qui cherchait à renouer les liens avec un brillant passé, comme celle de cette aire de civilisation. Une aire inséparable des contrées hispaniques, de la Méditerranée, de Rome et du Proche-Orient. Les fouilles de la Maison Carrée à Nîmes en 1821, celles de Chiragan à Martres-Tolosane en 1826, après celles de Pompéi, Herculaneum et Rome, l'intérêt grandissant pour les monuments majeurs de l'art roman que sont Saint-Sernin et Saint-Pierre de Moissac, de l'art gothique que sont plusieurs églises de Toulouse et la cathédrale d'Albi, de la Renaissance autour des créations de Nicolas Bachelier, justifiaient amplement la naissance de notre Société. Ainsi nos premiers membres se proposèrent-ils de « ... conserver et faire connaître... étudier, recueillir, publier les monuments antiques et ceux du moyen-âge qui existent encore ou que l'on pourra découvrir, soit dans la Guienne, le Rouergue, l'Auvergne, le Languedoc, la Provence, soit dans les lieux où des tribus, parties du Midi de la Gaule, se sont établies. Soit encore dans les contrées d'Orient qui ont été soumises par les Croisés provençaux, Aquitains, Languedociens, etc. ... »

Se rallièrent ensuite à cette Société des troupes plus nombreuses, animées, de génération en génération et jusqu'à nos jours, d'un même esprit et mues par les mêmes intentions. À la suite du désastre que fut l'aveugle destruction d'ensembles monumentaux exceptionnels comme l'antique Daurade, les couvents des Carmes et des Cordeliers, les cloîtres romans de Saint-Étienne, Saint-Sernin et la Daurade, à Toulouse même, et, alentour, la plus grande abbaye cistercienne du Sud-Ouest, Grandselve, la cathédrale d'Agen, les remparts de Narbonne, pour ne citer que quelques exemples parmi tant d'autres, tous les membres de la Société se sont mobilisés pour la reconnaissance publique du patrimoine du Midi. Ils ont sauvé beaucoup, partout, et enrichi les collections des musées, bibliothèques et archives de Toulouse d'une façon admirable. Sans la Société archéologique du Midi de la France, nombre d'œuvres, de chefs-d'œuvre souvent, n'y seraient jamais entrés et seraient passés dans l'universel commerce des antiquités, pour des destinations parfois très éloignées. Comme l'étréscintant trésor d'argenterie romaine de Caubiac, près de Grenade, que l'on doit aujourd'hui aller admirer au British Museum. Que de recherches, d'études, de combats, de persévérance pour convaincre l'opinion, les administrations, les responsables politiques, le clergé, en faveur de tout ce qui restait, trop souvent dans un état d'abandon ou de semi-destruction, et que nous sommes si fiers aujourd'hui, collectivement, de pouvoir enseigner, montrer à nos familles, nos amis, nos visiteurs venus de partout !

Croira-t-on cette action dépassée et inutile aujourd'hui ? Avec des institutions et services publics plus nombreux qu'en 1831 pour mener cette mission à bien ? Nous n'en sommes pas persuadés, car nous voyons encore trop fréquemment les limites, les échecs de nos pays modernes dans ce domaine. Ainsi Toulouse a-t-elle perdu et n'a pas su exalter les vestiges du palais des rois wisigoths en 1988-1989, et ne sait-elle toujours pas, comme cela se fait ailleurs, intégrer son patrimoine archéologique à son développement urbain et architectural. Sans aucun doute manque-t-elle aussi de projets cohérents et ambitieux pour la conservation de ses monuments et leur mise en valeur. Plus heureusement constaterez-vous avec nous cet après-midi, lorsque viendra le temps de la conférence, que l'inventaire du patrimoine artistique du département du Lot, grâce à son Conseil général et au Conseil régional de Midi-Pyrénées, progresse d'une façon plus que louable. De toute façon, que nous nous réjouissons ou lamentions de ce qui est fait ou n'est pas fait, l'existence de notre Société et sa projection vers l'avenir restent plus que jamais nécessaires. On pourrait en développer ici les multiples raisons. Contentons-nous de souligner sa qualité essentielle : celle de réunir régulièrement, indépendamment de toute tutelle administrative, politique ou religieuse, des spécialistes d'art, d'histoire et d'archéologie, d'âges et d'horizons très divers : archéologues, architectes, enseignants, étudiants, conservateurs de monuments, de musées, d'archives, de bibliothèques, assistants de conservation, chercheurs, restaurateurs, documentalistes, ecclésiastiques, écrivains, artistes, numismates... J'en oublie certainement et les énumère sans la moindre hiérarchie des savoirs et des fonctions, car l'important est que chacun apporte sa compétence, son travail, sa pensée, sa capacité critique, au sein d'un vrai creuset d'échanges producteur d'une appréciation raisonnée et positive.

Les séances se tiennent d'octobre à juin, très régulièrement, en principe tous les quinze jours. Depuis le 19 mars 2011, nous avons entendu vingt-deux communications, de longue, moyenne ou courte durée, auxquelles se sont ajoutées trois visites *in situ* et la conférence de la séance publique annuelle. Ainsi avons-nous visité le 10 mai 2011, sous la direction de son commissaire, Charlotte Riou, conservateur des sculptures du musée des Augustins, l'exposition « Une histoire toulousaine vers 1500 : les sculptures de l'église des Récollets », où nous avons admiré la célèbre Pietà, provenant de ce monument, restaurée, avec remise en valeur de ses anciennes polychromies. Le 15 novembre 2011, c'est un membre de notre Compagnie, Jean Catalo, qui nous a conduits à travers les fouilles qu'il dirigeait alors sur le site de la future École d'économie de l'Université de Toulouse I - Capitole. Elles ont révélé, entre autres vestiges, une autre partie du grand et mystérieux monument à galerie quadrangulaire élevé au V<sup>e</sup> siècle en cet endroit. Si vous n'avez pas



encore vu ces ruines, aussi émouvantes que celles que l'on voit à Rome, n'hésitez pas à les observer depuis l'allée des tilleuls qui commence près de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines. Avec le soleil de la fin de l'après-midi, elles prennent un relief saisissant : mais dépêchez-vous, car nous regretterons, une fois de plus, qu'elles ne soient pas, dans le cadre du chantier de construction qui va bientôt commencer, l'objet d'une conservation et d'une mise en valeur. Le 31 janvier 2012, c'est au musée Saint-Raymond que nous nous sommes rendus, pour apprécier sous la direction de Jean-Charles Balty et de Pascal Capus, ses commissaires, tous deux membres de notre Société, l'exposition « L'image du pouvoir : le Siècle des Antonins ». À côté des portraits d'empereurs du II<sup>e</sup> siècle provenant de Chiragan, qui ont fait l'objet d'un catalogue raisonné, ont été exposées des œuvres d'autres musées français ou européens. Quant à la conférence publique du 19 mars 2011, prononcée par un autre de nos membres, Véronique Lamazou-Duplan, sur « Les princes français rois de Navarre », tous ceux qui ont eu le privilège d'y assister en ont remarqué la grande qualité, servie par les solides recherches et la maîtrise oratoire de la conférencière.

L'étude de l'Antiquité a généré cinq communications. Le 19 avril 2011, Philippe Gardes et Laurence Benquet nous ont parlé de la culture matérielle des Gaulois de Toulouse, du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Ce même jour, Jean-Luc Boudartchouk nous a fait part de ses doutes sur l'authenticité du fameux sceau du roi wisigoth de Toulouse Alaric II, aujourd'hui conservé dans la capitale de l'Autriche. Le 18 octobre, ce même confrère et Patrice Cabau nous ont expliqué que les deux morceaux d'autel paléochrétiens récemment exposés aux Olivétains de Saint-Bertrand-de-Comminges étaient à leurs yeux les éléments de deux tables différentes. Le 8 novembre, Henri Molet nous a impressionnés avec le résultat de ses nombreuses recherches d'archives et de ses subtiles déductions quant au tracé de la muraille de Garonne à Toulouse. Le 28 février dernier, notre consœur Hélène Guiraud nous a permis de mieux connaître les intailles et camées antiques réutilisés sur des pièces d'orfèvrerie, à travers de nombreux exemples, et tout particulièrement celui du trésor de l'abbaye de Grandselve.

Au Moyen Âge nos membres ont consacré la majeure partie de leurs communications depuis un an : soit seize. Le 29 mars, Sophie Cassagnes-Brouquet a su nous intéresser à la pratique du métier de brodeur à Toulouse à la fin du Moyen Âge. Lui ont succédé ce même jour Pierre Garrigou Grandchamp et Anne-Laure Napoléone, qui nous ont présenté une belle maison de la rue des Nobles à Auvillar, exemple remarquable des maisons à pans de bois de la moyenne vallée de la Garonne. Le 5 avril, Christophe Balagna a étudié l'église paroissiale d'Aignan, dans le Gers, témoin d'un important projet d'architecture romane. Le 24 mai, Bernadette Suau a analysé finement toutes les données connues de l'histoire et de l'archéologie d'une autre église, dans l'Aveyron, cette fois-ci, celle de Plaisance. À une autre forme d'art, méconnue, nous a initiés Véronique Lamazou-Duplan, au cours d'une communication très dense sur les décors et parements textiles des demeures toulousaines de la fin du Moyen Âge. C'était le 7 juin et, ce même jour, Olivier Testard est revenu sur le cas de la maison d'Auvillar, qui nous avait été exposé précédemment, pour nous faire part de ses réflexions sur les couronnements et avant-toits des demeures de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Dès la rentrée de l'année académique 2011-2012, la passion dévorante de notre Société pour l'époque médiévale n'a pas faibli. Hiromi Haruna-Czaplicki est venue le 4 octobre nous parler de deux manuscrits ornés vers 1300 par un enlumineur occitan : la Bible de la Bibliothèque Mazarine, ms. 29, et la « Légende dorée » de la Bibliothèque Vaticane, registre latin 534. Le 18 octobre, Quitterie Cazes nous a rendu compte des deux sondages archéologiques qu'elle a pu réaliser dans le cloître de Moissac. Le 22 novembre, Patrice Cabau nous a conté une bien étrange histoire, reflet des passions trop absorbantes, celle de la double invention épigraphique du chevalier Alexandre Du Mège ; et Bernadette Suau a attiré notre attention sur la différence entre dédicace et vocable à propos de l'église aveyronnaise Saint-Exupère de Coupiac. Le 3 janvier, Françoise Galés s'est penchée sur l'architecture d'une fort intéressante maison médiévale de la rue de la Capelle à Millau, suscitant une discussion argumentée par plusieurs de nos confrères sur l'interprétation des différentes parties de cette construction. Guy Ahlsell de Toulza et Henri Pradalier nous ont ensuite parlé d'un monument gothique toulousain peu connu, la sacristie des Cordeliers, qui, avec la salle capitulaire, a survécu aux démolitions de ce vaste couvent. Sa restauration récente a permis à nos deux confrères de multiplier des observations passionnantes. Le 17 janvier, Roland Chabbert et Anne-Laure Napoléone ont attiré notre attention sur une maison à pans de bois de Brousse-le-Château, dans l'Aveyron. Et enfin, le 6 mars dernier, Emmanuel Garland a ramené nos regards vers la très riche série d'églises romanes du Val d'Aran pour mieux définir les caractéristiques du premier art roman dans ce secteur des Pyrénées, entre Aragon, Catalogne, Languedoc et Gascogne.

Pour organiser tout cela, notre Société élit un Bureau, et je n'en suis le président que depuis neuf mois, dont trois de vacances. Une grande partie de ce qui vient d'être relaté s'est donc passé sous la présidence de mon prédécesseur, le professeur Michèle Pradalier-Schlumberger, dont nous rappellerons ici les qualités et le sens des relations humaines. Au nom de notre Compagnie, je lui renouvelle toute notre reconnaissance pour le travail accompli et l'expression de notre attachement. Nous nous réjouissons aussi du rôle qu'elle continue à jouer en poursuivant son action dans la gestion des envois et des échanges de publications, qu'elle assume en étroite collaboration hebdomadaire avec notre bibliothécaire-archiviste Bernadette Suau. Pour ce qui est de ma nouvelle fonction au sein de la Société, je me bornerai pour l'instant à dire combien la confiance de mes confrères et consœurs me touche, combien je les en remercie. J'essaierai d'en être digne, en prenant modèle sur mes prédécesseurs, et en remerciant le président qui suscita

ma candidature en 1979, le professeur Michel Labrousse, disparu en 1988, qui a marqué nombre d'entre nous par son enseignement et sa culture.

À Bernadette Suau, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui à cause d'un accident de santé, et dont nous espérons le prompt rétablissement, nous devons l'accueil, tous les mardis de l'année académique, à l'exception des vacances, de tous ceux qui ont besoin des précieuses ressources de notre bibliothèque et de nos archives. Elle accomplit ce travail avec une grande conscience et continue à mettre de l'ordre, compléter les collections de périodiques, suivre les échanges, en susciter de nouveaux avec les sociétés du monde entier similaires à la nôtre, et à faire bien d'autres choses. À ses côtés, outre Michèle Pradalier, nous rappellerons le travail effectué, en matière d'informatisation, par l'un de nos membres les plus actifs, Jacques Surmonne, que nous remercions tout particulièrement, et par deux personnes dont nous apprécions le généreux bénévolat, Georges Cugullière et Jean-Pierre Suau. Notre ancien bibliothécaire-archiviste, Louis Latour, continue aussi son œuvre et assure toujours l'envoi des convocations, tout en entretenant, lorsque c'est nécessaire, une correspondance électronique avec tous les membres, qui connaissent sa disponibilité.

À Guy Ahlsell de Toulza nous sommes redevables de l'excellente tenue de nos finances. Comme la plupart d'entre nous le savent, il tient ce poste de trésorier depuis longtemps, et nul ne se risquerait à briguer sa succession, tant la chose est complexe et requiert un subtil dosage de rigueur, de tact et de connaissance des circuits bancaires, des aides que le Conseil général de la Haute-Garonne et la Mairie de Toulouse nous apportent, des cotisations et dons des membres. Nous avons augmenté sensiblement en 2011 le montant des prix que nous attribuons aux travaux sélectionnés dans le cadre du concours annuel, et que nous délivrerons tout à l'heure. La publication des *Mémoires* coûte cher. Nous enrichissons notre bibliothèque, nos archives, nos collections, et devons assurer dignement nos frais généraux de fonctionnement.

À Maurice Scellès et Patrice Cabau, respectivement secrétaire général et secrétaire-adjoint, nous devons la rédaction sans faille des procès-verbaux de nos séances. Ils s'en acquittent avec dévouement et une attention précise. Cela donne matière à l'édition annuelle d'un *Bulletin*, annexé aux *Mémoires*, d'une incroyable richesse. Bien avant l'impression, il est consultable sur le site Internet de notre Société, enregistrant toutes les interventions, toutes les informations, tous les avis, toutes les discussions, ces procès-verbaux resteront, comme ils l'ont souvent été depuis 1831, une source documentaire de premier ordre. La cellule d'enregistrement, si je puis l'appeler ainsi, fonctionne parfaitement grâce à notre secrétariat. À nous de l'alimenter de la façon la plus pertinente et utile, notamment dans le sens de l'utilité publique reconnue à notre Société en 1850. Chaque membre fait un effort dans cette direction et apporte la connaissance qu'il a de la recherche sur le patrimoine matériel et immatériel du Midi de la France, et de tout ce qui concerne la conservation de celui-ci. Nos statuts nous donnent cette mission : « signaler », « conserver », autant qu'étudier, en agissant auprès des institutions publiques.

Dois-je rappeler le travail considérable accompli depuis longtemps par Maurice Scellès pour l'édition de nos *Mémoires* ? Depuis maintenant vingt-deux ans, leur forme a changé et nous avons tous la satisfaction d'en consulter la riche série multicolore et sans cesse mieux illustrée. Maurice Scellès a redonné vie au comité de rédaction et d'impression, qui s'est peu à peu repeuplé autour de lui. Pour répondre aux nouvelles normes internationales des publications comparables à nos *Mémoires*, ce comité fait appel aux compétences de haut niveau d'un conseil scientifique dont les membres sont choisis en dehors de notre Compagnie. Maurice Scellès a transmis la responsabilité de l'édition des *Mémoires* à notre consœur Anne-Laure Napoléone, dont nous saluons la remarquable implication et qui est assistée de Jean-Luc Boudartchouk. Mais il continue à assurer une partie du travail. Ces nécessaires adaptations, et aussi le retard avec lequel sont rendus certains manuscrits, nous ont fait perdre un peu de temps, tout en promettant un gain de qualité. Et actuellement, ce sont deux volumes des *Mémoires* qui sont en chantier : le tome LXIX pour l'année 2009 et le tome LXX pour 2010, qui paraîtront prochainement. En même temps est mise sur les rails l'édition du tome LXXI consacré à l'année 2011. Nous devrions ainsi renouer avec un rythme de publication régulier. Tout cela, c'est beaucoup de travail, et vous serez tous d'accord pour remercier bien vivement tous ceux qui l'accomplissent.

Nous pourrions encore dire beaucoup sur l'année écoulée, si active, évoquer tous nos débats et inquiétudes quant à la conservation du patrimoine de Toulouse, de Saint-Lizier et de bien d'autres lieux, la participation de Guy Ahlsell de Toulza et Patrice Cabau à la vente aux enchères de la collection du docteur André Dupré à Bruniquel, au nom du musée des Augustins, dans la plus pure tradition de l'aide apportée par notre Société à la constitution des collections publiques. Si l'on ne saurait tout relater, on se gardera d'oublier de remercier tous ceux qui, parmi nous, ont encore augmenté de leurs dons la bibliothèque, les archives, la photothèque et les collections de la Société archéologique du Midi de la France. Agissant ainsi, ils savent que celle-ci compte dans la ville universitaire et savante qu'est Toulouse et qu'elle constitue toujours l'un des fonds de mémoire du Midi de la France.

Nous terminerons ces propos en déplorant le décès de trois de nos membres. Les deux premiers furent élèves de l'École des Chartes.

Pierre Gérard est mort le 26 mars 2011. À la suite d'une longue carrière, qui l'avait conduit à Toulouse, puis à Nancy, et de nouveau à Toulouse, où il avait accédé au grade de conservateur général du Patrimoine dans ses fonctions

de directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne, Pierre Gérard a longtemps poursuivi ses travaux intellectuels. Il a beaucoup publié. Avec son épouse Thérèse Gérard, il a réédité le *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, en quatre volumes, en 1999. Il était l'un de nos plus anciens confrères, ayant été élu membre correspondant en 1955.

C'est le 24 mai 2011 que notre présidente Michèle Pradalier-Schlumberger nous a appris la mort d'Yves Bruand, avec lequel elle a souvent travaillé au sein de l'Université de Toulouse-Le Mirail, où il fut comme elle professeur d'histoire de l'art. Plusieurs d'entre nous ont suivi ses cours et certains ont aussi été ses collègues enseignants. Spécialiste de l'architecture contemporaine du Brésil, directeur de recherche et chercheur lui-même sur l'art du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, il n'en était pas moins attentif à l'art du Moyen Âge, qu'il avait étudié au début de sa carrière. Il avait, par exemple, repris l'analyse des fortifications de la Cité de Carcassonne. Comme Pierre Gérard, il était un homme affable et de conversation toujours agréable.

Et puis, il y a quelques jours à peine, nous avons eu la grande tristesse d'apprendre le décès, le lundi 12 mars, d'un de nos membres anglais, Giles Barber. Ancien conservateur en chef de l'Institution Taylor de l'Université d'Oxford, il avait réalisé de nombreux travaux. Il nous a récemment donné une remarquable étude du splendide monument élevé dans le cimetière de Terre-Cabade à la mémoire d'Aristide Bergès. Nous nous souviendrons de son sourire si attachant, de l'amour qu'il porta aux paysages et au patrimoine de notre Sud-Ouest. Il avait choisi, avec son épouse Lisa Barber, également membre de notre Société, d'y vivre sa retraite. Précisément près de Saint-Girons, dont il avait étudié les richesses artistiques. Que les épouses de nos trois confrères disparus sachent que tous les membres de la Société archéologique du Midi de la France qui les ont connus ont une pensée pour eux.

Pour compenser ces pertes, fort heureusement, d'autres membres prennent place parmi nous. Ainsi avons-nous eu l'immense plaisir de voir revenir Christian Péligré, conservateur général honoraire de la Bibliothèque Mazarine, et celui d'accueillir mesdames Myriam Escard-Bugat et Marie Vallée-Roche. Enfin, tout récemment, nous avons aussi élu membre correspondant le professeur Monique Bourin, spécialiste internationalement reconnu d'histoire médiévale de la France méridionale. Voilà de nouveaux thèmes d'étude en perspective et nous nous en réjouissons.

Je vous remercie de votre très patiente attention.

*Rapports sur le concours, par Nicole Andrieu :*

Le prix Ourgaud est décerné à Mme Claire Rousseau, M. Gauthier Langlois et Mme Anaïs Dutard reçoivent le prix spécial de la Société Archéologique du Midi de la France.

*Conférence de Nicolas Bru, Maurice Scellès et Gilles Séraphin :*

**Les églises du Moyen Âge dans le Lot.**

## SÉANCE DU 20 MARS 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Andrieu-Hautreux, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Darles, Péligré, Peyrusse, Surmonne, Testard.

Excusés : M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, Mmes Barber, Cassagnes-Brouquet, Friquart, Krispin, Lamazou-Duplan, le Père Montagnes, MM. Chabbert, Le Pottier.

Invitée : Mme Maria Alessandra Bilotta.

Le Président ouvre la séance à 17 heures. Il commence par donner des nouvelles de Bernadette Suau. Il remercie Jacques Surmonne, Michèle Pradalier-Schlumberger et M. Georges Cugullière, d'assurer la continuité du fonctionnement de notre bibliothèque et de la salle de lecture. Puis Daniel Cazes nous informe du décès de **Giles Barber**, dont les obsèques ont eu lieu vendredi dernier.

Christian Darles donne lecture du petit texte qu'il a rédigé à la mémoire de son ami :

Il y a tout juste une semaine Giles Barber nous quittait.

Installé depuis douze ans avec son épouse Lisa en Ariège, à Lescure en Couserans, cet érudit issu d'une grande famille d'intellectuels avait continué à mener localement de nombreuses recherches après avoir occupé bien des fonctions dans les bibliothèques universitaires d'Oxford.

Conservateur en chef de la *Taylor's Institution Library*, il avait ainsi multiplié ses engagements et ses travaux au sein de la prestigieuse *Bodleian Library*.

D'origine suisse, parfaitement bilingue, Giles avait entamé en Couserans une nouvelle vie de militant intellectuel, en compagnie de son épouse et complice Lisa, également docteur de l'université d'Oxford. Ils s'investirent, inséparables, discrets et chaleureux, dans de nombreuses associations de la région. Leur présence au sein de notre Société en est un parfait témoignage.

En Ariège, ils ont fait ressurgir la vie anglaise d'Aristide Bergès, inventeur de la houille blanche et originaire de Llorp-Sentarailles, allant jusqu'à rechercher l'église londonienne où l'inventeur ariégeois s'était marié (église détruite lors des bombardements de la capitale britannique).

Arpenteur de sa terre d'adoption, ce couple d'érudits se passionna autant pour l'architecture (le clocher de Noguès à Lescure), pour l'histoire urbaine (histoire des rues de Saint-Girons), que pour les trésors enfouis sur les étagères de nombreuses maisons. Ils inventorièrent ainsi les archives de la mairie de Saint-Lizier et celles de l'Hôtel-Dieu, trouvant en Étienne Dedieu un partenaire de choix. La bibliothèque de Carla-Bayle ou celle du château de Fiches (et de son herbier magnifique) retint toutes les attentions de Giles, qui retrouvait là ses démons sacrés de bibliophile.

Nombreux étaient les amis ariégeois qui ont accompagné Giles lors de ses obsèques et qui ont témoigné de sa modestie, de sa gentillesse et de sa courtoise délicatesse.

Toujours présent avec son sourire chaleureux, toujours curieux, il savait dire à chacun ses passions et faire partager ses convictions.

Je terminerai en pensant à Lisa, bien seule aujourd'hui dans cette maison ariégeoise remplie de livres et de souvenirs.

Christian DARLES

Daniel Cazes remercie M. Darles et invite la Compagnie à observer un moment de silence en hommage à notre confrère disparu.

Le Président rend compte ensuite de l'abondant courrier reçu par la Société.

Parmi la correspondance manuscrite, il relève :

- les lettres d'excuses du maire de Cahors et du sous-préfet de Saint-Gaudens, qui n'ont pu assister le dimanche 18 mars à notre séance publique annuelle ;

- les remerciements de Mme Claire Rousseau, à qui notre Société vient d'attribuer le prix Ourgaud pour son mémoire de master 1, et qui se dit ainsi encouragée à poursuivre ses recherches dans le cadre d'un master 2 ;

- une invitation de l'Association des Amis des Archives de l'Ariège à son Assemblée générale annuelle, qui se tiendra à Foix le jeudi 29 mars.

Dans la correspondance imprimée, il signale le dernier numéro du magazine du Conseil général de la Haute-Garonne (n° 121, mars 2012), consacré notamment à la « Culture pour tous ! ».

Daniel Cazes présente ensuite plusieurs d'ouvrages offerts à la Société pour sa bibliothèque.

M. Gérard Pradalié nous a fait parvenir une série de publications espagnoles :

- *Cuadernos de arte gallego*, n°s 40, 41, 42, 43 (*Monasterios*), Ediciones Castrelos, Vigo, 1966, 1966, 1968, 1968 ;

- José F. Ráfols, *Techumbres y artesanados españoles*, 3<sup>e</sup> édition, Editorial Labor, Barcelone, 1945 (110 p., LXXVI pl. h.-t.) ;

- Jaime-Frederico Rollan Ortiz, *Iglesias mozárabes leonesas*, Colección ibérica, Editorial Everest, Leon, 1976, (64 p.).

Louis Peyrusse nous transmet le beau cadeau offert par le *Dartmouth College* en remerciement de l'hospitalité de notre Société, qui a permis que des cours se déroulent cet hiver dans sa salle des séances, alors que les locaux de l'Université de Toulouse-Le Mirail étaient privés de chauffage ; il s'agit d'un ouvrage magnifique sous emboîtement : Jean-René Gaborit, *La sculpture romane*, Hazan, Paris, 2010 (440 p. ill.).

Le Président rend compte enfin de l'assemblée générale de l'Union des Six Académies et Sociétés savantes de l'Hôtel d'Assézat, à laquelle il a assisté le lundi 19 mars. Cette réunion lui a fait prendre conscience des problèmes qui se posent de façon récurrente dans l'Hôtel : nettoyage, entretien, travaux qui s'éternisent (cour Pierre-de-Gorsse) ; un point majeur concerne la sécurité (particulièrement, l'issue de secours de notre salle des séances demeure bloquée en permanence). Louis Peyrusse et Henri Pradalié abondent en ce sens, s'accordant à rappeler que la coordination est nécessaire entre les académies ou sociétés savantes et la Fondation Bemberg afin que soient respectées les conditions de sécurité et d'accessibilité auxquelles ont droit tous les usagers de l'édifice.

La parole est à Hiromi Haruna-Czaplicki pour le premier exposé du jour, intitulé *Quelques observations sur les Bibles enluminées confectionnées dans le Sud-Ouest de la France vers 1300*, qui sera publiée dans le volume 2013 (t. LXXIII) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre consœur pour cette nouvelle communication, très intéressante, sur les manuscrits enluminés toulousains et fait appel aux réactions de l'assemblée, qui compte ce soir plusieurs spécialistes de la question. Maria Alessandra

Bilotta demande s'il est possible d'identifier le commanditaire de la Bible conservée à Stuttgart (WLB, Cod. bibl 2° 8), qui appartient à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle à l'archevêque de Toulouse Jean de Cardaillac († 1390). Mme Haruna-Czaplicki, après avoir souligné l'importance des informations contenues dans le catalogue de la Bibliothèque de Stuttgart, répond que l'on peut faire l'hypothèse que cette Bible fut exécutée pour un membre de l'entourage de l'évêque de Toulouse Louis d'Anjou, mais qu'en tout cas ce manuscrit enluminé fut confectionné après 1297, date de la mort de ce prélat.

La parole est à Maurice Scellès pour le second exposé, consacré à *L'église de Venerque (Haute-Garonne)*; M. Scellès prie la Compagnie d'excuser l'absence de Mme Diane Joy, qui n'a pu se joindre à lui ce soir pour cette présentation impromptue de l'état actuel de leur recherche commune.

Le Président remercie notre confrère d'avoir fait le point sur un édifice très attachant, dont un très beau dessin de Malbos nous a révélé l'aspect antérieur aux restaurations qui se sont succédé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XXI<sup>e</sup>. Pour ouvrir la discussion, Daniel Cazes dit s'être posé deux questions : d'une part, celle de la date du reliquaire de saint Phébade, qui lui paraît fort intéressant et très comparable à celui de saint Saturnin à Saint-Sernin de Toulouse (fin du XII<sup>e</sup> siècle ou début du XIII<sup>e</sup> siècle); d'autre part, celle de l'appartenance de la niche axiale à l'organisation romane du chœur. Concernant la première interrogation, M. Scellès répond que l'on s'accorde à dater le reliquaire de saint Phébade du XIII<sup>e</sup> siècle. Nicole Andrieu-Hautreux donne quelques précisions sur cette pièce, classée parmi les Monuments historiques, qui mesure approximativement 30 à 40 cm de long, pour une largeur d'environ 20 cm; sur les côtés du coffre sont figurés plusieurs personnages, parmi lesquels on reconnaît saint Pierre et saint Paul, un évêque (peut-être Phébade), sainte Alberte, sœur de sainte Foy d'Agen... Quant à la seconde interrogation, Maurice Scellès confirme que la niche axiale voûtée traversant l'épaisseur du mur et fermée par le massif extérieur appartient à la structure romane; les deux chapiteaux d'angle sont anciens, l'arc a été repris au XIX<sup>e</sup> siècle et les deux impostes refaites en plâtre. M. Cazes ayant évoqué une possible fonction funéraire (enfeu), M. Scellès écarte l'hypothèse au profit de celle d'une niche destinée à abriter des reliques.

Henri Pradalier veut savoir si la voûte de l'abside est médiévale, autrement dit si les arcs en mitre sont réellement romans. M. Scellès dit que la voûte date, au moins, du XIV<sup>e</sup> siècle, et que les arcs et les chapiteaux sur lesquels ils reposent sont en parfaite cohérence avec la structure – les arcs brisés ne sont donc pas de Du Mège. L'extrados de la voûte en blocage et sa couverture de brique potentiellement du XII<sup>e</sup> siècle peuvent avoir été repris en périphérie pour aménager un chéneau encastré derrière la surélévation du mur de l'abside, d'où la présence d'un fragment de céramique daté du XIV<sup>e</sup> siècle pris dans le mortier de pose de la couverture; on manque toujours d'une étude archéologique fine pour pouvoir en juger.

Louis Peyrusse souligne la qualité archéologique et architecturale des interventions successives d'Alexandre Du Mège, de Jacques-Jean Esquié et de Pierre-Joseph Esquié, qui ont fondé leurs restaurations sur une observation précise des vestiges et qui ont par ailleurs laissé d'utiles témoignages ou documents sur l'état ancien du monument.

M. Pradalier, après avoir relevé la rareté des chevets à pans coupés, note que des rapprochements pourraient être faits avec les églises de Ravenne; quant au décor intérieur, il évoque en outre des similitudes avec celui du baptistère ravennate des Orthodoxes. M. Scellès dit avoir pensé aussi à des influences plus orientales, comme la Géorgie. Daniel Cazes cite quant à lui le modèle que pouvait constituer à Toulouse le chevet polygonal de l'ancienne basilique de la Daurade.

Au sujet de la dernière restauration, due à M. Bernard Voinchet, Henri Pradalier juge que la réfection systématique des parements a « tué » le monument. Cette intervention, qui visait à « rendre les traces mieux lisibles », apparaît à Maurice Scellès comme « une réécriture faite par quelqu'un qui n'a pas compris le texte et qui a écrit au stylo à bille sur un parchemin »; ici comme ailleurs, les erreurs d'interprétation sont largement imputables à l'absence d'étude archéologique préalable du monument. On estime cependant que l'Architecte en chef a fait des progrès depuis l'époque où il remaillait des maçonneries gothiques avec des maçonneries romanes (chapelle de l'Agonie de la cathédrale de Toulouse, 1985).

En réponse à une question d'Olivier Testard, et en se référant à un article de Gratien Leblanc, M. Scellès indique pour les niches du chœur de l'ancienne abbatale d'Alet (Aude) une fonction de réceptacle de reliques, notamment une relique de la Vraie Croix.

Au titre des questions diverses, Henri Pradalier propose que soit publiée dans nos *Mémoires* la première partie de l'allocution que le Président a prononcée lors de la séance publique, dans laquelle il a mis en perspective les origines, l'histoire et le devenir de la Société archéologique du Midi de la France. Louis Peyrusse suggère que le texte de ce discours soit mis en ligne sur le site Internet de la Société.

### SÉANCE DU 3 AVRIL 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Cazes, Haruna-Czaplicki, Lamazou-Duplan, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Boudartchouk, Geneviève, le Père Montagnes, MM. Roquebert, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires; Mme Vallée-Roche, membre correspondant.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Andrieu, Barber, Heng, Fraïsse, Rousset, MM. Chabbert, Garland, Garrigou Grandchamp, Le Pottier, Péligray, Peyrusse.

Le Président ouvre la séance en annonçant une modification de programme due à l'absence de Valérie Rousset, qui devait nous entretenir de l'abbaye de Lantouy, dans le Lot, mais qui n'était finalement pas disponible ce soir.

La parole est au Secrétaire général pour la lecture des procès-verbaux des séances des 28 février et 6 mars derniers, qui sont adoptés après un amendement. Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 20 mars 2012, qui est adopté.

Le Président rend compte de la correspondance. Nous avons reçu des remerciements de Lisa Barber, que nous souhaitons revoir bientôt parmi nous.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre honoraire et de deux membres correspondants.

Le Président rappelle que Maurice Prin, que le Bureau propose au titre de membre honoraire, est membre de la Société Archéologique du Midi de la France depuis 1956, soit 56 années de fidélité au cours desquelles notre confrère a fait bénéficier nos séances de ses nombreuses communications. Maurice Prin, c'est bien sûr aussi une action de longue haleine pour réussir à sauver l'ensemble conventuel des Jacobins auquel son nom est désormais attaché. À l'unanimité des membres présents, Maurice Prin est élu membre honoraire de notre Société.

Maurice Scellès et Quitterie Cazes présentent leurs rapports sur les candidatures de Mmes Diane Joy et Inocencia Queixalós. On procède au vote : Mmes Diane Joy et Inocencia Queixalós sont élues membres correspondants de notre Société.

Daniel Cazes se réjouit que notre Société accueille de jeunes membres qui viendront enrichir encore nos débats et nos échanges.

Le Président annonce que, lors de sa dernière réunion, le Bureau a souhaité soumettre à la Compagnie la proposition de créer une cotisation spécifique pour nos membres encore étudiants. Le Trésorier explique que le problème est apparu récemment avec les difficultés rencontrées par l'un de nos jeunes membres à régler un arriéré de cotisation. Il rappelle que les étudiants primés par notre Société peuvent être élus membres correspondants, et que la Société Française d'Archéologie offre pour sa part un tarif « jeunes ». Deux propositions se dégagent de la discussion qui s'ensuit : appliquer une réduction de cotisation aux membres de moins de trente ans, ou bien aux membres étudiants de moins de trente ans. La cotisation actuelle étant de 45 €, la cotisation réduite pourrait être de 20 €. Le Président dit que nous pouvons nous donner le temps de la réflexion, pour une décision qui devrait être prise avant la fin de l'année académique. Le Secrétaire général rédigera une proposition de modification du règlement intérieur qui sera discutée et soumise à approbation en séance.

La parole est à Jean-Luc Boudartchouk et Daniel Cazes pour une communication sur *Le sarcophage antique tardif d'Arpajon-sur-Cère et la nécropole chrétienne d'Arepagone*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Après avoir précisé que lui-même n'avait apporté qu'une modeste contribution à cette étude, le Président remercie Jean-Luc Boudartchouk pour cette communication, et pour avoir su solliciter le boucher d'Arpajon, sans qui bien des informations sur cette découverte auraient été irrémédiablement perdues.

Maurice Scellès s'intéresse à l'usure du couvercle et aux prélèvements dont il aurait fait l'objet. Jean-Luc Boudartchouk précise que des prélèvements sont incontestables et que c'est toute l'arête du couvercle qui a été arasée par des enlèvements volontaires ou une usure progressive, qui s'est donc faite sur une très longue durée. Henri Pradalier constate que le sarcophage est donc resté visible pendant des siècles. Maurice Scellès demande si l'on connaît un saint local. Jean-Luc Boudartchouk répond que l'on ne sait rien à ce sujet, mais que le travail reste à faire. Il ajoute que l'on a dans la Vie de saint Géraud des informations intéressantes, par exemple sur un sarcophage qui apparaît petit à petit.

Répondant à une question de Patrice Cabau, Jean-Luc Boudartchouk dit que le sarcophage se trouvait a priori à l'extérieur de l'église médiévale, mais que l'on a cependant trouvé à proximité du mortier de tuileau.

Quitterie Cazes juge très convaincante l'interprétation proposée pour l'usure du sarcophage. Elle remarque par ailleurs que l'empilement des autres sarcophages à proximité immédiate suppose la présence d'un mur, et sans doute d'une construction abritant le sarcophage d'un personnage sûrement réputé saint pour qu'il attire ainsi une accumulation de sépultures. Jean-Luc Boudartchouk considère que l'hypothèse est très probable. Puis il confirme que le sondage du S.R.A. a été réalisé à deux mètres de la découverte et qu'aucune connexion n'a donc pu être observée.

Quitterie Cazes ayant demandé si une reprise des fouilles serait envisageable, Jean-Luc Boudartchouk dit ne pas croire que la commune en ait envie, alors que la fontaine située sur la place a déjà été refaite trois fois. La commune est-elle consciente de ce qui s'est passé ? demande Guy Ahlsell de Toulza. La municipalité a changé depuis 1988, répond Jean-Luc Boudartchouk, qui précise que le sarcophage, propriété de la commune d'Arpajon, est aujourd'hui présenté dans le château de Conros, qui est une propriété privée. Pour Quitterie Cazes, une protection du sarcophage au titre des Antiquités et Objets d'art pourrait permettre de mieux assurer sa conservation.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza évoque le dernier numéro de *Midi-Pyrénées patrimoine*. La lecture de l'article consacré au parc du château de Bonrepos-Riquet l'a de nouveau beaucoup agacé, avec trois pages sur la prétendue « machine hydraulique » de Riquet, qui va ressembler de plus en plus à une « escroquerie à la cathare ».

#### SÉANCE DU 24 AVRIL 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, MM. Boudartchouk, Catalo, Garland, Geneviève, le Père Montagnes, MM. Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Friquart, Jaoul, Queixalós, MM. Macé, Péligry, membres correspondants.

Excusés : M. Pradalier, Directeur, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Andrieu, Barber, Cassagnes-Brouquet, Cazes, Heng, Lamazou-Duplan, MM. Bordes, Chabbert, Garrigou Grandchamp, Surmonne.

Invités : Mme Florence Journot, MM. Gilles Bellan, Sébastien Gasc, Guillaume Sarah, Éric Tranier.

Le Président souhaite la bienvenue à Inocencia Queixalós, tout récemment élue membre correspondant de notre Société et qui prend séance ce soir.

Puis le Président annonce un don de Gérard Pradalié pour notre bibliothèque : *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, études réunies par Odette Chapelot et Paul Benoit, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S., 1985, 370 p.

La parole est à Vincent Geneviève et Guillaume Sarah, pour une communication sur *Le médaillier carolingien du Musée Paul-Dupuy à Toulouse*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie les deux intervenants pour cette communication qui nous montre tout ce que l'on peut tirer de l'étude d'un médaillier comme celui du Musée Paul-Dupuy, en faisant apparaître des perspectives passionnantes. Le problème de la conservation des monnaies a été le cauchemar des conservateurs jusque dans les années 1980. La confiance absolue qui était faite aux plus grands spécialistes a engendré toutes ces substitutions, d'autant plus que les mouvements lors des expositions n'étaient pas contrôlés. Bien souvent d'ailleurs, les fiches d'œuvre et les photographies faisaient défaut. Les pertes de monnaies étaient également fréquentes, et Daniel Cazes se souvient avoir retrouvé par hasard des monnaies après une conférence donnée au musée Saint-Raymond.

Sur la question de la fameuse monnaie au nom de *Carolus*, le Président considère qu'il s'agit d'un faux tout à fait extraordinaire d'un point de vue épigraphique, et qui lui paraît d'autant plus étonnant que le milieu artistique barcelonais a abondamment puisé dans ces motifs au début du XX<sup>e</sup> siècle. S'agit-il vraiment d'une graphie carolingienne ? Guillaume Sarah confirme que le style est réellement carolingien, et que le faux est plutôt bien réalisé. Il ajoute qu'un travail de recension appuyé sur des polices de caractères spécifiques pour retranscrire ces légendes est en cours. Et comme Laurent Macé mentionne les sceaux, Guillaume Sarah évoque un article récent sur l'épigraphie circulaire qui met en évidence nombre de points communs entre monnaies et sceaux.

Guy Ahlsell de Toulza demande à Vincent Geneviève et Guillaume Sarah si la monnaie passée en vente récemment pourrait être revendiquée sur la base de leur identification. Vincent Geneviève ne le croit pas, plusieurs possesseurs ayant pu se succéder depuis la disparition de la monnaie il y a plus de dix ans. Si c'est bien la personne supposée, il sera peut-être possible, en tout cas, de prendre contact avec elle. Le Président rappelle qu'aux termes de la loi, la monnaie peut être revendiquée sur tout le territoire national, et il ajoute que les conservateurs demandent que l'application de la loi soit étendue à l'ensemble de l'Europe.

Guy Ahlsell de Toulza s'étonne qu'il soit rentable pour un faussaire de fabriquer un coin pour un ou deux exemplaires. Guillaume Sarah explique que la gravure d'un coin ne requiert pas plus d'une journée de travail, et que l'opération est donc tout à fait rentable. Vincent Geneviève ajoute qu'il y a sans doute aussi le plaisir de tromper les experts. Les faussaires fondent aujourd'hui des monnaies anciennes, afin de déjouer les analyses permettant d'identifier les faux à partir de la composition du métal.

La parole est à Éric Tranier, Florence Journot et Jean-Luc Boudartchouk pour une communication sur la *Découverte d'un probable élément du sépulcre de saint Majan de Lombez à l'abbaye de Villemagne (Hérault)* :

#### *L'abbaye de Villemagne et saint Majan*

Villemagne-l'Argentière dans les Monts d'Orb au nord du département de l'Hérault, est un village installé au creux du vallon de la Mare, petite rivière qui s'en va se jeter à quelques kilomètres au sud dans l'Orb. Villemagne se trouve donc à peine en retrait du « sillon Orb-Jaur » qui, prolongé de la vallée du Thoré, a constitué une voie de passage naturelle est-ouest reliant Toulousain et Nîmois. C'est dans l'orbite des cités d'origine antique de Lodève, Béziers, Narbonne, que s'est déroulée l'histoire de l'abbaye Saint-Martin de Villemagne et de son bourg.

Une histoire aisée à reconstituer à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Le croisement entre les textes et l'analyse des monuments conservés laissent deviner la prospérité des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, due d'une part à l'exploitation des mines d'argent, qui émaillent le coteau à l'ouest du bourg (bien attestée au XII<sup>e</sup> siècle mais qui a dû commencer aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> vu les stratégies savantes d'implantation des châteaux dépendant des vicomtes de Narbonne et de Béziers); et d'autre part au commerce, en particulier de draps, cuirs, produits tinctoriaux de luxe, concrétisé sous le nom de « foires de Saint-Majan », qui faisaient système avec les foires de Lodève et celles de Clermont(-l'Hérault), et alimentèrent en draps, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le palais du pape Benoît XII en Avignon. Au centre de l'agglomération *intra muros*, l'église paroissiale bourgeoise Saint-Grégoire (fin du XII<sup>e</sup> siècle) faisait face à l'abbatiale neuve de Saint-Martin (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), de part et d'autre d'une vaste zone cémétériale; le chœur de l'abbatiale était flanqué côté nord de « la chapelle du saint », à savoir saint Majan. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle un coup d'arrêt fut donné à cette prospérité par des inondations catastrophiques qui, à Villemagne, provoquèrent le changement de cours de la Mare. Entourant originellement le bourg par l'ouest dans un méandre, la Mare coula dorénavant à l'est, bouleversant dessertes, industries et commerce, l'ancien lit « rendu en prés » devenant « prés de Saint-Majan »<sup>1</sup>. Les guerres de Religion (années 1560-1590) ruinèrent durablement l'abbaye, même si les reliques de saint Majan furent alors sauvées des huguenots (d'après des témoignages recueillis lors d'une visite pastorale, en 1636). La réforme mauriste qui débuta dans les années 1660 et ses projets grandioses firent long feu. Après l'intermède révolutionnaire, c'est en 1827 que l'ancienne abbatiale, changeant de statut, fut reconsacrée en tant qu'église paroissiale dédiée à saint Majan, dûment munie des reliques du saint<sup>2</sup>.

Il est plus difficile d'éclairer le Moyen Âge avant le XII<sup>e</sup> siècle, et les origines de l'abbaye.

Quelques jalons sûrs peuvent être néanmoins posés. *Villamagna* est cité pour la première fois, après Aniane et Saint-Thibéry, dans la célèbre *notitia* de 819 faisant liste des monastères de Septimanie qui devaient des services à l'empereur (en l'occurrence seulement des prières)<sup>3</sup>. Le principal artisan des conciles d'Aix qui firent base pour la rédaction de la *notitia* était Benoît, fondateur d'Aniane, qui restaura la règle de saint Benoît de Nursie et participa largement à ce qu'il est convenu d'appeler « l'essor monastique » carolingien, appui du pouvoir impérial. Il était très lié à l'abbé Attilio, qui revigora la vie monastique à Saint-Thibéry à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Mais rien ne nous permet de dire s'il fut partie prenante, de près ou de loin, de la fondation de Villemagne. On ne sait non plus où était implanté exactement ce premier monastère.

À Villemagne, les restes immobiliers les plus anciens connus ne sont pas en fond de vallée mais implantés au flanc du coteau argentifère; dans un lieu dit à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle « Saint-Martin le Vieux » (alors paroisse des habitats miniers), était implantée une église dont la fouille permet de dire qu'elle fut primitivement à chœur quadrangulaire fermé (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles), et installée sur une nécropole dont les tombes appartiennent à des types contenus entre le IV<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle. Les restes d'une *villa* antique avoisinent l'église (I<sup>er</sup> siècle après J.-C.), et une inscription liée à un monument, peut-être funéraire, atteste une occupation via un monument de qualité dès la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>5</sup>. On pense à l'attraction exercée par les mines d'argent, comme à Lascours à quelques kilomètres de là, mais rien ne le prouve.



PLAQUE CASSÉE AU MOMENT DE SA DÉCOUVERTE. Cliché G. Bellan.





FRAGMENTS DE PLAQUE assemblés conservés au Musée de la Société archéologique des hauts cantons de l'Hérault à Villemagne. *Cliché A.-L. Napoléone.*



DÉTAIL DU CHAMP ÉPIGRAPHIQUE de la plaque. *Cliché J.-L. Boudartchouk.*



MORTAISE SUR LA TRANCHE de la plaque. Cliché J.-L. Boudarchouk.

Par ailleurs, dominant de peu le site actuel du bourg, cette fois-ci au pied du flanc est du vallon, est attestée à partir de 978 Saint-Sauveur, citée plus tard en tant qu'église paroissiale. Et, *intra muros*, le vestige le plus ancien est pour l'instant la « Tour du Monastère », contrefortée, à la partie haute refaite mais dont les niveaux bas présentent un appareil de pierre de taille remarquable : les assises n'ont été réglées que de loin en loin et entre ces zones planes, les pierres ont été taillées une par une pour leur emplacement, rapprochant l'appareil du principe d'un appareil polygonal. S'il est difficile d'assigner une date précise à la construction de la tour, le X<sup>e</sup> siècle constitue une période possible. C'est aussi au X<sup>e</sup> siècle que se multiplient les dons au monastère Saint-Martin de Villemagne, par les vicomtes de Narbonne, la comtesse de Toulouse, et, une seule fois, en 1005, un don par l'archevêque de Narbonne est dit « à Saint-Majan et Saint-Martin de Villemagne »<sup>6</sup>.

Pendant ce temps, un certain nombre de textes montrent une concurrence pour la possession de reliques de Majan, entre Saint-Thibéry et Villemagne, et plus âprement entre le *castrum* de Roujan et Villemagne, qu'il faut replacer dans le contexte de la mise en place des pouvoirs laïcs et ecclésiastiques, et de la lutte contre les « empiètements laïcs » impulsée par la réforme grégorienne<sup>7</sup>. Encore en 1636, l'évêque constate lors de sa visite pastorale à l'église paroissiale Saint-Laurent de Roujan que la chapelle latérale abrite des reliques de saint Majan<sup>8</sup>.

En tout état de cause, les habitants de Villemagne ont bien considéré que saint Majan était présent chez eux. Une découverte archéologique récente peut laisser penser qu'il l'était bel et bien, et ce depuis le haut Moyen Âge.

#### *Les éléments lapidaires*

Dans les années 2000, le propriétaire du quartier sud-est de l'abbaye moderne, lotie en appartements depuis la Révolution, a découvert, remployés retournés en marches d'escalier, trois fragments d'une plaque sculptée ; remarqués par Gilles Belan, ils ont été confiés finalement au dépôt archéologique local installé dans Saint-Grégoire ; ils y sont actuellement présentés<sup>9</sup>.

Il s'agit d'une plaque de grès beige fin local, lacunaire et fragmentée en trois. Sculptée en bas-relief, elle représente, entre deux tresses horizontales, deux paons affrontés s'abreuvant dans un canthare doté d'un champ épigraphique inscrit<sup>10</sup>.

Ses dimensions précises sont : épaisseur : 0,09 m ; longueur conservée : 1,35 m ; longueur restituée par symétrie : 1,46 m ; hauteur conservée : 0,65 m ; hauteur estimée : environ 0,85 m au moins ; champ épigraphique : 0,30 x

0,06 m ; hauteur des lettres : 0,04 m. On lit dans le champ épigraphique, de façon certaine, MA[—]. Subsistent de la troisième lettre une haste verticale qui appartient sans doute à un I, de l'avant-avant dernière une barre horizontale qui ne peut appartenir qu'à un E, des deux dernières deux hastes verticales. La seule restitution qui fasse sens est : MAIANUS EPI (= Majan, évêque).

L'ensemble auquel appartenait cette dalle fragmentaire est difficile à restituer : cette dernière, dont la face interne est simplement dégrossie, a été sciée, puis brisée. Une mortaise creusée sur le côté droit de la plaque paraît indiquer qu'une autre plaque venait s'y insérer ; sans doute faut-il imaginer une symétrie de ce dispositif et restituer trois plaques. La surface du cartouche épigraphique présente une patine grisâtre qui pourrait résulter d'un frottement répété. Il convient sans doute de reconnaître dans cette dalle l'élément central d'un *pluteus*, balustrade à hauteur d'appui qui peut servir à protéger un tombeau. Les parallèles que l'on peut retenir renvoient l'art wisigothique tardif, mais aussi à l'art italien du VIII<sup>e</sup> siècle (« tombeau de Theodata » à Pavie ; reliefs de Cividale...). La décoration du probable *pluteus* de Villemagne fait clairement référence aux dalles funéraires ou aux sarcophages chrétiens du Bas Empire et du haut Moyen Âge.

#### *Origine des reliques de saint Majan ; datation du dépôt*

Les reliques de saint Majan à Villemagne résultent d'une translation illégitime en provenance de Lombez (Gers)<sup>11</sup>. Le texte relatant cette translation nous est parvenu, par l'intermédiaire d'une (mauvaise) copie du XVII<sup>e</sup> effectuée sous la direction de Dom Estiennot<sup>12</sup>, prise sur un manuscrit conservé à l'abbaye d'Eysses près d'Agen et disparu depuis. Ce texte, partiellement publié dans l'*Histoire générale de Languedoc* édition Privat<sup>13</sup>, est habituellement daté de 893 par la mention d'un souverain dénommé Charles, de l'archevêque de Narbonne Théodard et de l'évêque de Béziers Gilbert<sup>14</sup>.

Le récit conte l'expédition de deux moines de l'abbaye de Cologne (autre nom de Villemagne, ou nom originel de Villemagne) vers la « Gascogne », jusqu'au lieu où, dans une « modeste église » reposait le corps de Majan. Par effraction, brisant le tombeau, ils rapportent le corps du saint jusqu'à leur abbaye où bientôt, autour de son nouveau tombeau, dans un nouveau et somptueux édifice destiné à accueillir la dépouille, les miracles se multiplient. Le lieu, anonyme dans le récit, où furent volées les reliques de Majan est Lombez (Gers), plus précisément l'oratoire Saint-Majan qui domine l'agglomération. Or, l'église Sainte-Marie de Lombez et l'oratoire voisin où reposait saint Majan<sup>15</sup> étaient devenus auparavant possession de l'abbaye voisine de Saint-Thibery, depuis 821 si l'on en croit une charte conservée dans son cartulaire<sup>16</sup>. Ceci explique, croyons-nous, la discrétion du récit issu de Villemagne concernant le lieu précis du pieux larcin : les moines avaient en fait subtilisé les biens lointains de leurs voisins et concurrents.

#### *Quel Majan à Villemagne ? Majan de Lombez et Majan de Roujan*

La Vie de Majan autrefois conservée à Eysses contient peu d'éléments biographiques ; elle fait du personnage un moine (et non un évêque) d'Antioche, ayant voyagé à Rome, puis à Saint-Jacques de Compostelle, enfin en Gascogne, à Lombez, où existait déjà une église Sainte-Marie et où il mourut après avoir établi sa renommée dans le pays. Le récit ne donne aucune indication chronologique. Le contenu de la charte déjà évoquée de Saint-Thibery est clair : le monastère possède depuis 821 Lombez, notamment l'église Sainte-Marie et l'oratoire voisin où repose Majan ; logiquement et à bon droit, le monastère languedocien avait dû faire transférer des reliques pour son usage, et plusieurs miracles initiés par les reliques de saint Majan se déroulent effectivement à Saint-Thibery, si l'on en croit les épisodes qui suivent le récit de la translation de 893 à Villemagne. Majan, même désormais essentiellement domicilié à Villemagne, restait ainsi fidèle à Saint Thibéry... Pourquoi ce soudain engouement pour Majan de Lombez dans le Biterrois au cours du IX<sup>e</sup> siècle ? Peut-être parce qu'il existait par ailleurs et antérieurement un saint Majan languedocien autochtone, Roujanais pour être précis. En effet le récit de la translation rappelle qu'à l'arrivée des reliques de Lombez, lesdits Roujanais refusent de vénérer Majan à Villemagne, et sous-entend qu'ils prétendent détenir le « vrai » Majan. En effet, il existait un hameau et une église dédiée à saint Majan près de Roujan<sup>17</sup>. Encore au XVII<sup>e</sup> siècle, les Roujanais avançaient que Majan, natif de Roujan, avait été évêque de Béziers<sup>18</sup>. Pourtant dans le martyrologe du prieuré Notre-Dame de Cassan (XII<sup>e</sup> siècle), on lit, d'après J.-L. Lemaître, « ... *in territorio Bitterensi monasterium cujus Villa Magna est vocabulum, s. Majani episcopi Antiocensis ecclesia [abbas] atque conf.* »<sup>19</sup>, ce qui renvoie à l'inscription de Villemagne : Majan, évêque.

Alors ? Majan était-il moine ou évêque ? d'Antioche ou de Béziers ? Voici ce que l'on peut proposer : Majan de Lombez, d'après sa *Vita*, est un moine gyrovague venu d'Antioche. Majan de Roujan, d'après la tradition, est évêque de Béziers. Majan de Villemagne est évêque (comme celui de Roujan), mais d'Antioche, comme le moine de Lombez avec lequel il constitue, rappelons-le, un seul et même personnage, vénéré le premier juin en Languedoc mais aussi le deux juin en Gascogne, où sa translation est célébrée le 2 mars. Ainsi Majan de Villemagne n'était pas Majan de Roujan, mais plus tout à fait Majan de Lombez...

1. JOURNOT 2009 ; JOURNOT 2013.
2. SÉGUI 1933. A.M. Béziers GG350, Visites pastorales, 1636. CHÉDOZEAU 2000. GALTIER 1997.
3. *Monumenta Germaniae historica*, Cap. I, n° 171, catalogue des monastères dressé au concile d'Aix-la-Chapelle, 817 corrigé en 819.
4. MAGNOU-NORTIER 1994 p. 95 n. 80.
5. BELLAN, JOURNOT 1987, 1989. BELLAN, CHRISTOL 1986.
6. DEVIC, VAISSETTE 1872-1982, t. V c. 255-257 : 966 ; c. 274-280 : vers 972 ; c. 287 : 978 ; c. 321 : 990 ; c. 349-351 : 1005.
7. GEARY 1993 p. 120.
8. A.M. Béziers GG350, Visites pastorales, 1636.
9. André Favard, directeur de la Société archéologique des hauts cantons, après l'avoir nettoyée et remarqué l'inscription « MA-», la fit inscrire en 2011 auprès du service des Monuments historiques. Monsieur Favard l'interprète comme un « *antependium* de coffre ou d'autel de saint Majan » (André Favard, *in litteris*).
10. JOURNOT 2013, p. 187.
11. Il s'agit d'un « vol de reliques », sur le modèle célèbre de sainte Foy, dont le corps fut volé à Agen par des moines de Conques en Rouergue, dans les années 860.
12. H.G.L. 5946. Nous avons retrouvé la copie du XVII<sup>e</sup> siècle (1679), grâce à une note de bas de page de Bénac (1918, p. 179) : « Manuscrits latins : 12.771 ; folios de 420 à 425 ». Il s'agit en fait de BnF ms. Lat. 12771, p. 163-171 pour la translation du corps et les miracles dans le Biterrois, et de BnF ms. Lat. 12771, p. 420-425 pour la vie de Majan, son trépas à Lombez et les miracles qui s'y produisent jusqu'à la translation. L'ensemble constitue un dossier hagiographique complet, que nous avons transcrit et qui sera publié dans les *Mémoires* de la S.A.M.F. 2014-2015, en annexe d'une étude globale sur saint Majan de Lombez.
13. DEVIC, VAISSETTE 1875, V, col. 5-8.
14. Le texte a été remanié postérieurement, peut-être au XI<sup>e</sup> siècle selon Geary (1993, p. 207-210). Cela n'en fait pas pour autant une forgerie.
15. L'oratoire, qui occupe le sommet de la colline Saint Majan a été plusieurs fois rebâti au même endroit ; ce lieu a été occupé depuis l'Antiquité, notamment au Bas-Empire. Un couvercle de sarcophage brisé en deux parties, datable des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles est conservé dans l'édifice actuel.
16. DEVIC, VAISSETTE, 1872, II, Preuves c. 276. Copie dans BnF lat. 12760 f° 386. Comme le récit de la translation, ce document a été fortement remanié après l'an Mil.
17. FABRE 1894 ; COLIN, SCHNEIDER, VIDAL 2007.
18. JOURNOT 2013, annexe 3.4.
19. LEMAÎTRE 2001, p. 342.

#### Bibliographie :

- ALZIEU (Gérard) abbé, « Saint Majan et son culte à Villemagne-l'Argentière », dans *Archéologie et histoire des hauts cantons*, n° 9, 1986, p. 123-136.
- BELLAN (Gilles) CHRISTOL (Michel), « Une inscription romaine à Villemagne-l'Argentière. Le site de Saint-Martin le Vieux », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 9, 1986, p. 33-44.
- BELLAN (Gilles), JOURNOT (Florence), « La fouille de Saint-Martin le Vieux à Villemagne », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 10, 1987, p. 105-128.
- BELLAN (Gilles), JOURNOT (Florence), « Nouvelles recherches à Saint-Martin le Vieux », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 12, 1989, p. 67-74.
- CHÉDOZEAU (B.), « Architecture et liturgie, L'abbaye de Saints-Martin-et-Majan de Villemagne l'Argentière, congrégation de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 23, 2000, p. 113-159.
- COLIN (Marie-Geneviève), SCHNEIDER (Laurent), VIDAL (Laurent), « Roujan- Medilianum (?) de l'Antiquité au Moyen Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers », dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. 40, 2007, p. 117-193.
- Dom DEVIC, dom VAISSETTE, Histoire générale de Languedoc, Preuves, t. V, éd. Privat 1875, c. 5-8.
- FABRE (Albert), *Histoire de Roujan*, Montpellier, 1894 (Réédition C. Lacour, Nîmes, 2007).
- GALTIER (R.), « La cession à la commune de l'abbatiale de Villemagne-l'Argentière (Hérault) », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 20, 1997, p. 117-122.
- GEARY (Patrick J.), *Le vol des reliques au Moyen Âge*, Saint-Amand-Montrond, édition Aubier, 1993.
- JOURNOT (Florence), « « Catastrophe naturelle » et déclin économique de Villemagne-l'Argentière (bassin de l'Orb, Hérault) depuis la fin du Moyen Âge, dans *Dossier spécial. Le Petit âge glaciaire dans le sud de la France (bas Moyen Âge-XIX<sup>e</sup> siècle)* », Actes de la table-ronde du laboratoire GEODE, UMR 5602, Lattes, 11 mai 2007. *Archéologie du Midi médiéval*, t. 26, 2009, p. 179-190.
- JOURNOT (Florence), *Le bourg abbatial de Villemagne-l'Argentière (Hérault). Dynamique économique et commande monumentale, XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, BAR International Series 2561, Oxford, 2013.
- LEMAÎTRE (Jean-Loup), « Majan et Méén. Remarques sur BHL 5944-46 », dans *Analecta Bollandiana*, n° 119 (2001), p. 339-343.

MAGNOU-NORTIER (Élisabeth), *La société laïque et l'église dans la province ecclésiastique de Narbonne de la fin du VIII<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Publications de l'université de Toulouse - Le Mirail, série A, t. 20, Toulouse, 1974.

SÉGUI (E.), *Une petite place protestante pendant les guerres de religion (1562-1629), Faugères en Biterrois*, Nîmes, 1933.

Le Président les remercie tous trois pour cette communication courte qui a été longue (ce qui est normal après une communication longue qui a, en fait, été très longue), et aussi intéressante que longue.

Michelle Fournié demande des précisions sur la documentation utilisée pour la vie de saint Majan. Éric Tranier dit que l'on ne dispose que d'éléments épars, des bribes contenues dans le cartulaire de Saint-Thibéry par exemple, ou dans celui d'Eysses. Comme Emmanuel Garland demande s'il y a quelque probabilité pour que le saint breton soit le même que celui de Lombez, Jean-Luc Boudartchouk précise que les convergences sont minimales, mais que la phrase qui fait du saint un personnage « ultra-marin » est semblable. Répondant à une nouvelle question de Michelle Fournié, Jean-Luc Boudartchouk dit que saint Majan est probablement un personnage historique.

Le Président remarque que la plaque est en elle-même très intéressante, et qu'elle vient enrichir le corpus de la sculpture carolingienne dans la région.

Après avoir observé que c'était en effet une chance d'avoir conservé les lettres initiales MA plutôt que les finales VS, Vincent Geneviève se demande s'il n'est pas possible de restituer MARTINVS aussi bien que MAIANVS.

## SÉANCE DU 15 MAI 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Catalo, Garrigou Grandchamp, Geneviève, Surmonne, membres titulaires, Mme Krispin, MM. Corrochano, Macé, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mmes Barber, Cazes, Fournié, Friquart, Heng, Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Garland, le Père Montagnes, MM. Péligray, Prin.

Le Président donne la parole au Secrétaire général pour la lecture des procès-verbaux des séances des 3 mars et 24 avril 2012, qui ont adoptés.

Daniel Cazes présente ensuite la correspondance reçue par la Société, qui comprend notamment :

- le compte rendu de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des Amis des Archives de l'Ariège, qui s'est tenue à Foix le 29 mars 2012 ;

- une invitation de M. Christophe Marquez, Président de la Société du Patrimoine du Muretain, à la conférence que M. Gérard Villeval, Conservateur-adjoint du Musée du Vieux-Toulouse, doit prononcer au Théâtre municipal de Muret, le mercredi 2 mai 2012 à 20 h 30, sur « Le livre de chasse de Gaston Fébus » ;

- une invitation pour l'exposition présentée à l'« Espace Georges-Baccrabère » de l'Institut catholique : « Sauver les enfants. 1938-1945 » ;

- une invitation pour l'exposition présentée par le musée des Beaux-Arts d'Angers du 25 mai au 2 septembre 2012 : « La Dernière Nuit de Troie. Histoire et violence autour de *La Mort de Priam* de Pierre Guérin » ;

- le programme des activités organisées de mai à septembre 2012 par la Bibliothèque de Toulouse.

Le Président rend compte enfin de l'excursion qu'une dizaine de membres de notre Compagnie ont faite à Pau le samedi 12 mai 2012 : sous la conduite passionnante de M. Paul Mironneau, Conservateur général du Patrimoine et Directeur du musée national du Château de Pau, ils ont pu apprécier les pièces exceptionnelles réunies dans le cadre de l'exposition consacrée à Gaston Fébus. M. Cazes présente le catalogue édité à l'occasion du volet parisien de cette manifestation (*Gaston Fébus 1331-1391 Prince Soleil*, musée de Cluny-musée national du Moyen Âge, Paris, 30 novembre 2011-5 mars 2012, et musée national du Château de Pau, 17 mars-17 juin 2012, RMN-Grandpalais et Bnf, 2011, 176 p.), qu'il offre à notre bibliothèque.

Maurice Scellès annonce avoir eu connaissance du fait que le courrier portant accord pour la numérisation par la B.N.F. d'ouvrages de la bibliothèque de la S.A.M.F. vient d'être signé.

La parole est à Jean Catalo et Vincent Geneviève pour la communication du jour : *Sondages archéologiques aux allées Jules-Guesde à Toulouse*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie nos deux confrères et souligne tout l'intérêt du croisement des données archéologiques et archivistiques qui a donné à leur exposé une grande valeur démonstrative. Il fait ensuite appel aux réactions et questions de l'assemblée.

Pierre Garrigou Grandchamp pose la question du statut social des habitants des maisons de terre dont les vestiges ont été retrouvés. Jean Catalo commence par indiquer que la technique de construction en terre a déjà été observée dans la bastide suburbaine explorée lors des fouilles du chantier du Muséum d'Histoire naturelle; les bastides étaient des lotissements à vocation le plus souvent artisanale, comme la bastide de Prignac, qui rassemblait des tisserands. Avec la dynamique économique qui caractérise la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle se développe une catégorie d'artisans « cossus ». Cependant, les trouvailles sont souvent difficiles à interpréter, telle cette petite enclume qui peut être aussi bien un élément de patrimoine, un instrument d'usage ou un objet destiné à la vente; la petite plaque de bronze dorée et émaillée pose le double problème de sa date de fabrication et du contexte dans lequel elle a été rejetée.

Laurent Macé fait observer que cette plaque armoriée est intéressante du point de vue héraldique, puisqu'elle montre sur champ d'azur un semis de fleurs de lys d'or sans nombre et qu'elle paraît donc au moins antérieure à 1350. M. Catalo précise les dimensions de la pièce: 3 cm sur 1 cm.

En réponse à une question de M. Scellès, Jean Catalo indique que l'installation de populations hors de l'enceinte de la ville « explose » entre 1280 et 1310, mais qu'il n'y a pas véritablement de coupure avec le début de la guerre dite de Cent Ans; dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle se produisent une dépression démographique et un ralentissement économique, mais l'abandon des abords de la ville ne se fait qu'au début du XV<sup>e</sup> siècle. Quant au repli des établissements religieux à l'intérieur des remparts, loin d'être précipité, il s'est étalé dans le temps, comme c'est le cas pour les Trinitaires, les Mercédaires, les Augustines.

Répondant à une nouvelle question de Maurice Scellès, M. Catalo dit que l'occupation des lices, propriété de la Ville, a résulté de compromis entre l'administration consulaire, l'autorité royale et l'initiative privée. De 1274 à 1281, Philippe III a ainsi acheté les terrains nécessaires à l'extension du château des anciens comtes de Toulouse. En 1305-1308 a lieu un procès qui aboutit à un partage de l'espace situé entre les deux fossés.

François Bordes note que la mise en défense de la ville au XIV<sup>e</sup> siècle s'est effectuée en deux temps: à une phase « active » de réfection des fortifications a succédé une phase « passive » de dégagement des lices.

Daniel Cazes fait part de ses interrogations au sujet du contexte démographique et de l'impact foncier de l'implantation à l'intérieur des murs – considérable en termes de surface occupée – des établissements religieux, notamment des couvents de mendiants, et des collèges monastiques ou universitaires.

Au titre des questions diverses, Daniel Cazes donne des nouvelles concernant l'**ancien Palais de Via à Cahors**, grand édifice médiéval devenu prison départementale. Le ministère de la Justice envisage de se défaire du bâtiment avant la fin du mois de juin prochain, et le problème se pose désormais avec acuité du devenir du Palais; en particulier, que compte faire la Ville de Cahors? La Société archéologique avait déjà adressé un courrier à ce sujet. Un membre ayant indiqué qu'un investisseur chinois aurait le projet d'y aménager un hôtel de luxe, la Société décide de faire un nouveau courrier concernant la protection, l'étude archéologique et la mise en valeur de cet ensemble monumental.

Henri Pradalier demande si l'on a des informations sur le **Plan local d'urbanisme de Toulouse**. Il est précisé que pour ce qui est du patrimoine, une enquête a commencé pour le quartier de Croix-Daurade. S'agissant ensuite du « secteur sauvegardé » de Toulouse, un échange entre plusieurs intervenants amène à conclure qu'il ne sera pas adopté avant la fin des opérations de « densification » du bâti.

Daniel Cazes relève la contradiction flagrante entre le projet de réaménagement du square Charles-de-Gaulle, tel qu'il est expliqué et illustré sur des panneaux de communication prolixes, et les réalisations en cours. La mise en valeur des vestiges de la tour romaine dite « tour Charlemagne » est abandonnée; explication: « cela ne plaisait pas à l'urbaniste ». Par ailleurs, M. Cazes signale que sur toute la longueur de la rue d'Alsace-Lorraine des excavations ont atteint les niveaux archéologiques, sans surveillance archéologique.

## SÉANCE DU 29 MAI 2012

Présents: MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Barber, Haruna-Czaplicki, Pradalier-Schlumberger, M. Lassure, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, membres titulaires; Mme Viers, MM. Chabbert, Darles, membres correspondants.

Excusés: Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Krispin, Lamazou-Duplan, MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Georges.

Invitée: Mme Anaïs Comet, chargée d'inventaire au Conseil général du Gers.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 mai dernier, qui est adopté.

Le Président rend compte de la correspondance reçue.

La famille de Jean Vézian nous annonce son décès, survenu le 14 février dernier mais dont nous n'avions pas été informés, probablement parce que notre confrère ne participait plus à nos séances depuis quelque temps déjà et que les liens s'étaient distendus. Jean Vézian était un homme aussi savant que discret, et c'était le dernier préhistorien de notre Société.

En précisant qu'une grande partie de l'abondant courrier que reçoit notre Société concerne la bibliothèque et les échanges de publications, le Président fait circuler plusieurs invitations, dont celle de l'exposition du Musée Saint-Raymond, *Brut de fouilles*, qui présente les résultats de l'opération archéologique du site de l'ancienne caserne Niel.

Le Président présente à la Compagnie Mme Anaïs Comet, invitée par Christian Darles et Jean-Michel Lassure, auxquels il donne la parole pour une communication intitulée : *Naudin-L'Isle Bouzon (Gers), études architecturales et évolution d'un hameau*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie nos deux confrères pour cette étude d'autant plus intéressante qu'elle prend en compte les aspects ethnographiques, historiques et architecturaux du hameau. Celui-ci ressemble sans doute à beaucoup d'autres, mais il a eu la chance de bénéficier de toute la patience qu'il faut pour étudier un tel ensemble. Reste la question des datations des différentes parties, qui nécessiterait sans doute de prolonger encore l'étude. Daniel Cazes regrette que l'on ne porte pas plus d'attention à ces ensembles qui sont en train de disparaître.

Patrice Cabau voudrait connaître la période sur laquelle s'étale la construction du bâtiment le plus complexe. En s'appuyant sur les formes des encadrements des baies, en particulier chanfreinés ou à feuillure, Christian Darles situe l'état le plus ancien à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du XVII<sup>e</sup>, qui est le moment de l'implantation, et une seconde phase importante au XVIII<sup>e</sup> siècle, de 1720 à 1760. Ensuite l'occupation stagne ou périclité, jusqu'à la mort du hameau dans les années 1950.

Maurice Scellès demande si les ensembles qui agglomèrent des constructions successives correspondent à des groupes familiaux. Christian Darles dit que ce n'est pas le cas, et il précise que le hameau compte 12 familles en 1620. Le premier bâtiment ne contient que deux habitations, ou à peine plus, et le hameau est aujourd'hui constitué d'une vingtaine de bâtiments, dont certains comptent jusqu'à sept logements. Les archives font malheureusement défaut pour pouvoir en dire plus.

Jean-Michel Lassure souligne que l'intérêt de L'Isle-Bouzon réside dans la succession des sites d'occupation : le site du XI<sup>e</sup> siècle est abandonné lors de la création du castelnau qui impose le regroupement de la population, regroupement forcé dont les gens se libèrent, semble-t-il, au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le temps a malheureusement manqué pour étudier en détail le castelnau. Christian Darles ajoute qu'il faudrait pouvoir faire des fouilles archéologiques sur le site du hameau de Naudin.

En faisant remarquer la belle qualité des constructions, Christian Darles se demande où et comment les habitants ont appris à construire aussi bien, ou si l'on a fait appel à des maçons extérieurs à la commune. Cette belle qualité des constructions paraît au contraire à Maurice Scellès très générale pour cette période.

En rendant hommage au dernier propriétaire qui a eu à cœur d'entretenir les toitures de tous les bâtiments du hameau, ce qui a leur a épargné la ruine, Jean-Michel Lassure souligne qu'il s'agit de l'un des rares ensembles de ce type à n'avoir pas encore été repris par des néo-ruraux. Il craint que rien ne puisse désormais en assurer la conservation, et il regrette qu'un ensemble aussi représentatif de l'activité agricole du Gers ne suscite pas plus d'intérêt.

Au titre des questions diverses, le Président rend compte de la visite, le 22 mai dernier, de **l'exposition consacrée au parement d'autel des Cordeliers au Musée Paul-Dupuy**. Jean Penent, conservateur du musée, a offert pour notre bibliothèque le catalogue de l'exposition auquel ont contribué plusieurs membres de notre Société. La visite a suscité plusieurs interventions, dont celles de Michelle Fournié et de Guy Ahlsell de Toulza.

Le Président évoque ensuite les travaux d'**extension du musée de l'Arles antique**, sur lesquels Jacques Surmonne a attiré son attention. Daniel Cazes rappelle que cette création de la Ville d'Arles a été transférée au Conseil général des Bouches-du-Rhône, lequel a décidé de construire une extension du musée pour présenter l'épave d'un chaland romain d'une trentaine de mètres de long retrouvée dans le Rhône, en portant atteinte à l'architecture du bâtiment conçu par Henri Ciriani. Recevant nombre de documents dans lesquels sont rapportées des plaintes similaires exprimées par des confrères, Olivier Testard a souvent envie de leur rappeler qu'il faudrait qu'eux-mêmes donnent l'exemple en respectant l'architecture antérieure. Le Président en convient en soulignant toutefois que le musée d'Arles compte parmi les grandes œuvres de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Pour l'actualité toulousaine, c'est **le devenir du fonds de Jean Dieuzaide** qui peut nous inquiéter. Ce fonds photographique considérable risque d'échapper à Toulouse. La question est posée depuis plusieurs années, et les différentes instances de la Ville, du Département, de la D.R.A.C., etc. ont dû en être saisies. On constate cependant que rien n'a été fait, et que de nombreuses institutions françaises et étrangères sont sur les rangs. Le Président rappelle que la valeur de ce fonds est non seulement artistique, mais également documentaire, Jean Dieuzaide ayant réalisé de très nombreux clichés dans tout le Midi de la France, mais également en Espagne, au Portugal... autant de clichés qui font aujourd'hui partie de l'Histoire. Mme Jacqueline Dieuzaide, la veuve du photographe toulousain, aimerait être rassurée sur le devenir de l'ensemble de cette œuvre. Il faut préciser que la famille ne vend pas, demandant seulement à être dédommée pour les droits, qui représentent à peu près 10 % de la valeur du fonds, ce qui est très généreux.

Jean-Michel Lassure annonce que la campagne de fouilles subaquatiques dans le lit de la Garonne, qui avait dû être annulée l'année dernière en raison de conditions climatiques défavorables, a été reprogrammée pour cet été.

Le Président remercie Jean-Michel Lassure, dont il souligne le rôle pionnier dans ce domaine pour notre région.

## SÉANCE DU 5 JUIN 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire-adjoint, Mmes Bagnéris, Barber, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, le Père Montagnes, MM. Bordes, Le Pottier, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Cassagnes-Brouquet, Éclache, Heng, Jiménez, Krispin, Lamazou-Duplan, Queixalós, Vallée-Roche, MM. Laurière, Macé, Péligré, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Pradalier-Schlumberger, MM. Garrigou Grandchamp, Garland, Peyrusse.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 29 mai, rédigé par le Secrétaire général. Ce compte rendu est adopté.

Le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend notamment :

- une invitation au colloque qui se tiendra à l'Hôtel d'Assézat le mardi 19 juin 2012 : « Montmaurin, Lespugue : 200 000 ans d'occupation humaine dans les gorges de la Save, de la Seygouade et de leurs environs – Un patrimoine menacé » ; cette manifestation est organisée par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, qui s'oppose vigoureusement au projet de carrière dont l'ouverture menacerait un ensemble de sites préhistoriques et antiques unique au monde ;

- une lettre de candidature au titre de membre correspondant reçue de M. Nicolas Buchanec ; cette demande sera examinée à la rentrée par le Bureau.

Le Président présente ensuite deux publications offertes par notre confrère Raymond Laurière, qu'il remercie au nom de la Société :

- Gabrielle Bonnet, Maurice Clerc, « Confréries religieuses villefrancoises : Pèlerins de Saint-Jacques, Pénitents bleus, Pénitents blancs », *Mémoires de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue*, années 1996-1997, 272 p. ;

- Dominique Mailles, « Occupation du sol et habitat au Moyen Âge dans le canton de Villefranche-de-Rouergue », *Mémoires de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue*, années 1998-1999, 216 p.

Le Trésorier annonce avoir fait plusieurs acquisitions pour la bibliothèque et les archives de la Société :

- un ouvrage consacré au sculpteur Henry Parayre (1879-1970), édité par Chemins d'encre ;
- deux documents achetés le jeudi 31 mai 2012 lors de la vente aux enchères publiques des archives de Raoul Lafagette (1842-1913), « poète des Pyrénées et poète révolutionnaire » :

- 1°) le manuscrit original de la belle préface d'Émile Mâle pour l'*Album archéologique du Midi de la France*, publié en 1914 (17 feuillets r°, quelques ratures et corrections autographes) ;

- 2°) un portrait photographique d'Émile Cartailhac, qui fut Président de la Société archéologique du Midi de la France de 1914 à sa mort en 1921 (tirage dédicacé à Raoul Lafagette).

Puis Guy Ahlsell de Toulza rend compte de la réunion à laquelle il a participé ce matin 5 juin à l'Observatoire à propos de l'organisation de la « Novela » du mois d'octobre. La S.A.M.F. pourrait être représentée dans le « séminaire populaire » dédié au thème « Tes ancêtres, et Mes ancêtres : la génétique et la généalogie pour remonter le temps ». François Bordes, co-organisateur des trois tables rondes programmées pour le dimanche 7 octobre 2012, en indique les sujets : génétique, généalogie, Charles Darwin. Patrice Cabau et Laurent Macé sont sollicités pour participer à ces rencontres.

Ainsi que prévu à l'ordre du jour, la Compagnie se constitue en Assemblée générale extraordinaire, afin d'examiner un projet de modification de l'article 15 du Règlement intérieur de la Société adopté le 29 mai 2007, dont le premier paragraphe serait amendé comme suit : « Les membres titulaires et les membres correspondants de la Société sont tenus d'acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre de l'année civile. *Les membres inscrits dans un établissement universitaire et âgés de moins de trente ans au 1<sup>er</sup> janvier bénéficient d'une cotisation réduite.* Le montant des cotisations est fixé chaque année au cours de la deuxième séance de janvier, sur proposition du Bureau approuvée par la majorité des membres titulaires présents ». Ce remaniement est adopté à l'unanimité des seize membres titulaires présents. Le texte ainsi modifié s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La parole est à Sophie Cassagnes-Brouquet pour la communication du jour, intitulée *Les métiers de la couleur à Toulouse à la fin du Moyen Âge*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre consœur pour cette évocation très solidement documentée et l'interroge sur la position des artistes dans la société toulousaine du temps. Mme Cassagnes-Brouquet répond que les enlumineurs, peintres, peintres-verriers, brodeurs... venaient après les orfèvres, qui tenaient le premier rang parmi les artistes ou artisans. M. Cazes fait ensuite appel aux réactions de la Compagnie.

Quitterie Cazes, après avoir précisé que notre confrère Henri Molet a pu restituer l'occupation de la rue des Imaginaires (actuelle rue de la Pomme) à la fin du XV<sup>e</sup> siècle d'après le cadastre de 1478, demande s'il est mentionné dans les documents de



l'emplacement des fours des verriers. Mme Cassagnes-Brouquet dit que les plaques de verre, blanc ou coloré, étaient achetées à l'extérieur; on a ainsi l'indication d'un achat fait à Massat, dans la haute Ariège. Mme Cazes s'enquérant des recuissons, il lui est indiqué qu'il n'en est jamais question. Par ailleurs, il apparaît que les peintres-verriers de Toulouse se revendaient entre eux la matière première. Françoise Bagnéris confirme les achats de verre à l'extérieur de Toulouse, motivés peut-être par le manque de place pour le stockage. La lecture des inventaires après décès ne permet pas de souscrire à cette explication. Sophie Cassagnes-Brouquet rappelle ensuite que les métiers auxquels elle s'est intéressée étaient des métiers très minoritaires, occupant une part infime de la population de la ville. S'agissant de leur organisation, elle précise que la confrérie des peintres, placée sous le patronage de saint Luc, était établie dans l'église des Jacobins; elle note enfin que les peintres étaient aussi très attachés à Saint-Sernin (confrérie des Corps-Saints, bassin du Purgatoire) et à la Daurade.

Michelle Fournié et Jean Le Pottier s'intéressent aux registres, de confréries ou de notaires, qui constituent la base documentaire de l'étude. Mme Cassagnes-Brouquet déclare avoir procédé au dépouillement systématique de l'ensemble des registres notariaux toulousains jusqu'à la date de 1515, ce qui lui a demandé trois pleines années de travail; elle rappelle du reste qu'elle nous a communiqué naguère des listes établies à la suite de ces recherches. Sur le point de savoir si certains notaires étaient spécialisés, elle répond par la négative: l'enregistrement des actes relatifs aux métiers étudiés reflète la répartition spatiale de ceux qui les exerçaient (ainsi, rien pour le quartier Saint-Cyprien).

Christian Péligré demande s'il existe des commandes pour la décoration de manuscrits ou de livres imprimés. Sophie Cassagnes-Brouquet en a noté quelques-unes, par exemple celle d'un missel commandé par les consuls de Pechbonnieu et les marguilliers de l'église de cette paroisse; elle évoque également le missel de Portet-sur-Garonne. Quant aux livres d'imprimerie, elle signale la supplique émanée en 1478 des enlumineurs de Toulouse, qui se plaignaient de l'apparition d'*impressure*.

Mme Cazes veut savoir si l'on possède des actes de commande pour des œuvres connues ou encore conservées. La réponse est non; le cas d'une peinture des neuf preux qui se voyait dans l'ancien couvent des Grands-Carmes de Toulouse aurait pu peut-être constituer une exception, mais cette œuvre a disparu avec le couvent, démoli dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

Christine Jiménez signale l'aide apportée par le capitoulat aux enlumineurs, peintres, orfèvres... En effet, la municipalité toulousaine prodiguait, outre les commandes (mal rétribuées), les récompenses, titres ou fonctions (portier, appareteur, trompette...), assurant ainsi pendant des années aux artisans et artistes un emploi durable.

Le Président conclut cet échange de vues en remerciant de nouveau notre consœur et en l'encourageant à poursuivre un travail déjà très fructueux.

La parole est à Laure Krispin pour une communication brève consacrée aux *Plafonds peints découverts en 2011 au 7 rue de la Dalbade*:

Des plafonds peints ont été découverts l'année dernière dans un Hôtel de la rue de la Dalbade. Louise-Emmanuelle Friquart et moi avons été interpellées par les propriétaires qui souhaitaient avoir des renseignements historiques sur ces plafonds. Pour l'instant aucune étude n'a été entreprise. Je me suis chargée de documenter ces plafonds par des prises de vues précises et de les replacer dans le contexte toulousain.

La façade actuelle de l'Hôtel date de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur un bâti qui porte des traces beaucoup plus anciennes. L'élévation latérale présente en effet une fenêtre aux piédroits moulurés qui pourrait dater du XV<sup>e</sup> siècle, mais il semble qu'il s'agisse d'un remploi. D'autre part, Michèle Éclache a trouvé aux Archives départementales de la Haute-Garonne un contrat passé en 1603 pour la reconstruction des façades du corps de bâtiment sur rue et divers aménagements intérieurs. Cependant l'Hôtel a subi de nombreux remaniements aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Le plafond peint du rez-de-chaussée se situe dans la salle de l'extrémité sud. Il s'agit d'un plafond à solives apparentes séparé en trois registres. Les solives, entrevous et closoirs sont ornés d'un fin liseré bleu sur un fond clair; le décor principal, très abîmé, se concentre sur les poutres transversales qui portent un motif de griffon qui se répète. La peinture est appliquée directement sur le bois ou sur du papier collé. Ce décor dans des camaïeux de bleus pourrait dater du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un décor plus ancien apparaît sous la peinture du XVIII<sup>e</sup>, composé d'une frise de points jaunes et de fleurs.

Le premier étage se compose de trois pièces en enfilade. La pièce centrale est en partie couverte par un plafond en gypserie du XVIII<sup>e</sup> siècle, en cours de restauration. Le plafond mis au jour laisse apparaître un décor peint dans des tonalités grises un peu bleutées. Les closoirs portent un décor en trompe-l'œil simulant un bas-relief. Les poutres transversales présentent un décor historié très abîmé: des scènes de paysages à l'intérieur de cartouche, encadré par des rinceaux. La troisième pièce présente le même style de décor peint mais en couleur. Les poutres étaient également ornées de médaillons et de rinceaux difficiles à lire aujourd'hui.

On peut rapprocher ces décors du plafond peint d'une des salles du rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vieux-Raisin. On y retrouve la même organisation des motifs sur les solives, les entrevous et les closoirs décorés de trompe-l'œil. Robert Mesuret a daté ces plafonds de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui est des décors des poutres transversales, on en retrouve de semblables dans une des salles de l'Hôtel Saint-Jean, datés des années 1670. Pour en savoir plus: <http://www.urban-hist.toulouse.fr/urbanhistdiffusion>.



TOULOUSE, HÔTEL DE BASTARD, 7 RUE DE LA DALBADE. Rez-de-chaussée du corps de bâtiment sur rue, salle sud, détail d'un griffon peint sur la poutre. Cliché L.-E. Friquart, L. Krispin, © Ville de Toulouse ; © Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



TOULOUSE, HÔTEL DE BASTARD, 7 RUE DE LA DALBADE. 1<sup>er</sup> étage du corps de bâtiment sur rue, salle nord, détail du plafond peint. Cliché L.-E. Friquart, L. Krispin, © Ville de Toulouse ; © Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



TOULOUSE, RUE DE L'HOMME-ARMÉ, plafond peint, détail.  
 Cliché L.-E. Friquart, L. Krispin, © Ville de Toulouse ;  
 © Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

Enfin, un autre plafond peint vient d'être mis au jour rue de l'Homme-Armé. Il présente un décor assez exceptionnel, qui mériterait une étude approfondie. Il se trouve dans un immeuble actuellement en chantier, qui n'est pas accessible pour le moment. Une visite serait d'autant plus intéressante que cet édifice s'appuie sur la muraille antique.

Laure KRISPIN

Daniel Cazes remercie notre consœur de sa présentation, qui montre qu'il reste beaucoup à découvrir à Toulouse, en particulier dans des immeubles privés difficilement accessibles.

Mme Cazes demande s'il est prévu de restaurer ces peintures. Mme Krispin répond par l'affirmative : un devis a été demandé à Jean-Marc Stouffs ; toutefois, les éléments historiés du décor ne paraissent pas restituables dans leurs détails.

Au titre des questions diverses, le devenir du **fonds Dieuzaide** reste un sujet de préoccupation. Selon certains, la solution proposée par la Ville de Toulouse, soit la conservation dans les locaux des Archives municipales, serait compromise par les exigences de la famille du photographe en matière de présentation et de valorisation de la collection. Daniel Cazes exprime de nouveau sa crainte de voir un patrimoine artistique et documentaire de valeur locale et internationale disparaître de notre ville, par manque de moyens, autrement dit de volonté et de vision.

Le Président informe la Compagnie que le calendrier de l'année à venir est désormais fixé, que le programme des séances est établi en partie et qu'il peut encore accueillir des propositions de communications, longues, courtes ou brèves. À 19 heures, Daniel Cazes lève la séance en prononçant la clôture de l'année académique 2011-2012, et il invite les membres présents à prendre une collation.

